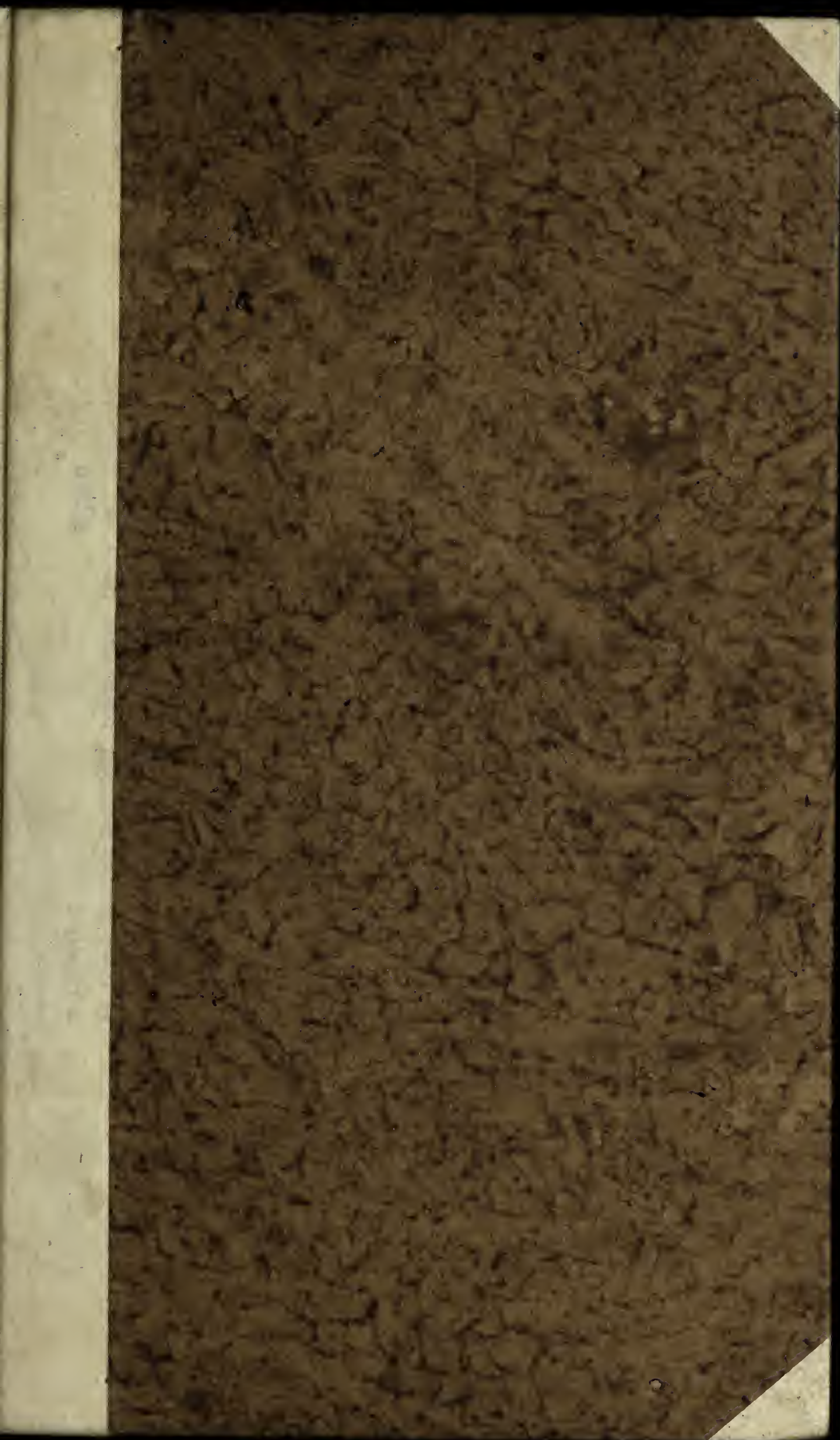
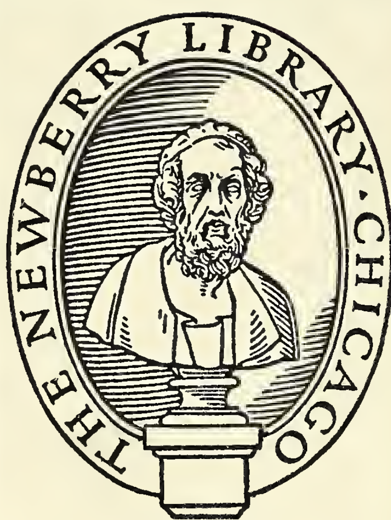



THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

NUMÉRO I.

LA TRIBUNE DES PATRIOTES, OU JOURNAL DE LA MAJORITÉ,

Pour servir de suite au N°. 86 du Journal des Révolutions de France et de Brabant,

PAR CAMILLE DESMOULINS ET FRÉRON, L'ORATEUR DU PEUPLE.

Le prix de la souscription est de trente-six livres par an, port franc par tout le royaume, dix-huit livres pour six mois, et neuf livres pour trois mois,

On souscrit chez tous les Libraires de France et des pays étrangers, et chez tous les directeurs des postes ;

Et a PARIS, chez Pierre-Jacques DUPLAIN, Imprimeur-Libraire, Cour du Commerce.

C'est à ce dernier qu'on aura soin d'envoyer toutes les lettres, avis, livres nouveaux, en affranchissant le port des lettres et de l'argent.

Ce Journal, composé de trois feuilles paroîtra tous les samedis.

On trouve chez le même Libraire les livres suivans, avec leurs prix, reliés.

ADMINISMRATION provinciale, et réforme de l'impôt, par feu M. *Le Trône*, ancien avocat du roi au présidial d'Orléans. Paris, 1788, 2 vol. *in*-8. 14 l.

Le même livre *in*-4. 18 l.

Baglivi Opera, medico-practica et anatomica, cum notis. *Pinel.* Parisis 1788, 2 vol. *in*-8. 12 l.

Chasteté (la) du clergé dévoilée, ou procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille, *in*-8°. 2 vol. br. 6 l.

Considérations sur l'Ordre de Cincinnatus, par Mirabeau, suivies d'une lettre de feu M. *Turgot* au docteur *Price*, sur la législation. Londres 1788, *in*-8. br. 4 l.

* Causes Célèbres et Intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées, rédigées de nouveau, par M. *Richer*, avocat au parlement. Paris, 1774, et suivantes, 20 vol. *in*-12, 60 l.

Constitution de l'Angleterre, par M. *Delolme.* Paris, 1788, *in*-8. 2 vol. br. 4 liv. rel. en un vol. 6 l.

Description de l'Arabie, par *Niéburh.* Amst. 2 vol. *in*-4. fig. rel. en 1 vol. 24 l.

Discours dans lequel on examine les deux questions suivantes : 1°. un monarque a-t-il le droit de changer de son chef une constitution évidemment vicieuse ? 2°. est-il prudent à lui, est-il de son intérêt de l'entreprendre? suivis de réflexions pratiques, par le comte de Windish-Gratz, 1788, *in*-8°. broc. 1 l. 16 s.

Grammaire Allemande, à l'usage de la nation française, en particulier à celui des écoles royales militaires, par M. *Junker.* Strasbourg, 1780, *in*-8°. 5 l.

* Histoire de Don Quichotte. Paris, 1752, 6 vol. *in*-12. 15 l.

* Institutions de Médecine pratique, trad. de l'Anglais de M. *Cullen*, par M. *Pinel.* Paris, 1785 2 v. *in*-8°. 12 l.

* Introduction Méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine, traduite de l'Anglais de Macbride, par M. *Petit Radel*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, avec beaucoup de notes. Paris, 1787, 2 vol. *in*-8°. On trouvera à la tête de l'ouvrage l'éloge de l'auteur, par M. Vicq-d'Azir, et, à la fin, le rapport des commissaires de la faculté de Paris. 12 l.

AVERTISSEMENT.

Nous n'avions plus de journal qui dît la vérité, du moins toute la vérité. *Nous n'en avions plus un seul. Tous nos écrivains périodiques étoient si notoirement livrés à un parti ou à un autre, qu'un citoyen estimé et qu'on n'a jamais taxé d'exagération, M. Tallien m'a promis de me faire passer au premier jour le tarif de chacun d'eux, sur ces deux colonnes.*

M. tel, telle somme, . .	M. tel, telle place. .
. . . .	. . . .
Signé Tallien. . .	. . . .

Dans cette conjoncture, le salut de la patrie appelloit aux armes, le ban et l'arrière-ban de tous les écrivains qui ont juré de s'ensevelir sous les ruines de la liberté. J'ai donc quitté les invalides, pour remonter dans ma guérite; j'ai repris ma plume et avec ma plume, cet ornement que l'historien doit toujours porter à sa boutonnière, celui que portoit chez les Egyptiens, le ministre de la justice (1). *Il avoit toujours pendue à son col, dit Elien, une petite image de pierrerie et de saphyr, qu'on appelloit* la vérité.

En recommençant mon journal, en dévouant

Circa collum, imaginem è gemmâ saphyroque gestabat quæ vocabatur veritas. --- Elien.

de nouveau ma tête à toutes les haines et à toutes les malédictions des mauvais citoyens, je m'attendois bien à une multitude de traverses qu'a toujours éprouvées le cours de mes feuilles trop véridiques. Je m'attendois aux infidélité de la poste (qui ne respecte pas même les assignats, comme il résulte des plaintes de nombre de députés, dont on a décacheté et intercepté les assignats qu'ils faisoient circuler sous le contre-seing de l'assemblée nationale.) Je m'attendois à un espionnage dans mon imprimerie, et à la suppression, et à un brigandage ouvert de mes feuilles, comme il est arrivé à plusieurs numéros des Révolutions de France et de Brabant, *qui arrêtés je ne sais où et par qui, ne sont jamais parvenus à la plupart de mes souscripteurs. Mais j'étois loin de prévoir ce qui vient de m'arriver.*

Le bruit s'étant répandu que je voulois reprendre mon journal, plusieurs libraires s'étoient présentés. Je donnai la préférence à M. Patris, mon confrère à la fois aux jacobins et à la municipalité. Déjà le prospectus étoit publié; le premier numéro, imprimé et tiré, étoit prêt à paroître, le lundi 7 Mai, quand le sieur Patris écrit à Fréron et à moi, qu'il a un différend avec le sieur Momoro son associé, que le journal ne paroîtra pas. N'étant pas la dupe de ce détour grossier, et ne pouvant comprendre com-

ment une querelle dans l'imprimerie avec un tiers, pouvoit suspendre mon journal et faire ajourner la publication de vérités si urgentes, je menace de dénoncer Patris à la société des jacobins dont il est membre. MM Legendre et Collot d'Herbois le pressent alors de lever ce veto nouveau d'un imprimeur sur la pensée de l'écrivain, et il leur donne sa parole d'honneur que le premier numéro sortira le lendemain. Le lendemain, j'étois chez Patris de grand matin; point de journal, point de Patris; je ne trouve qu'une femme qui me dit que son mari auroit gagné avec moi dix mille francs, mais qu'il n'imprime point de libelles. Ici il n'est plus question d'une dispute avec Momoro; j'observe que j'ai signé mes articles, que Fréron a signé les siens, que son mari est à couvert, et que d'ailleurs si nous avons fait un libelle, il doit être charmé d'avoir en main de quoi purger enfin la société des libellistes, en publiant un ouvrage qui va les faire décrèter d'accusation. A ces deux argumens qui ne souffroient point de réponse, celle de la dame, fut: le journal ne paroîtra point. -- Mais ce numéro est ma propriété, il ne m'a point été payé, et puis voilà un traité rompu, j'aurai des dommages-intérêts. --- Plaidez. --- Tenez, j'ai en horreur les tribunaux; quoique certain du succès, je vous tiens quitte de tout. rendez-moi

seulement mon manuscrit. ---- Vous n'aurez point votre manuscrit. ---- Qu'on juge de ma colère. Trois heures après, en courant dans Paris, je rencontre le sieur Patris : rendez-moi mon manuscrit ou un exemplaire, et je vous rends votre acte, je vous tiens quitte de tout. Je rendrai ce manuscrit, si vous me remettez votre acte et celui de Fréron et de Momoro ; c'étoit en d'autres termes me demander cent ou deux cents louis, pour me rendre mon ouvrage ; car il est clair que Fréron et Momoro, qui avoient à exercer contre Patris une action en vertu de cet acte, ne m'auroient pas remis son obligation, sans être désintéressés. Vit-on jamais un brigandage plns audacieux ? Un libraire perfide vient s'offrir à moi, sous un masque de patriotisme ; pour étouffer la vérité dans mon sein, il ne voit pas de plus sûr moyen que de s'offrir à en être l'accoucheur. Il me leurre par un traité, pour me soutirer mes pensées les plus secrettes, puis il retient à la fois et le prix modique convenu pour le manuscrit, et le manuscrit même, et il a l'effronterie de me demander un prix énorme pour me le rendre; et ce libraire est un jacobin, c'est un homme que le peuple a nommé officier Municipal, pour sa réputation de patriotisme ! comment puis-je croire que cet homme qui a fait des frais considérables pour

l'impression du prospectus et du premier numero, n'ait pas été payé pour perdre ces avances, et pour commettre l'attentat inoui de me voler à moi ma propriété, et au public la vérité? Sur-tout quand je viens à penser aux sommes énormes qui m'avoient été offertes pour me taire et pour écrire dans d'autres principes? Qui ne voit que ce libraire n'aura pas été perfide à demi, et que parce que je reclame en vain mon manuscrit, le secret de ma pensée est surement livré à tous mes ennemis, qui ne sont que ceux de la révolution? Qui ne les voit en ce moment posséder seul mon numéro, entrer en fureur de voir que j'ai si bien découvert leurs trames et méditer ma perte, pendant qu'en violant le dépôt de ma pensée dans son imprimerie, et en retenant mon ouvrage, le libraire a cherché à me ravir le moyen de mettre cet écrit entre les mains de tous mes concitoyens et de prendre la nation pour juge? Qui ne voït que ces précautions inouies contre la circulation de mon premier numéro sont une preuve qu'il étincele de vérités, car il n'y a que la vérité dont on puisse s'effrayer à ce point, avant qu'elle ne paraisse? Au reste, le sieur Patris n'aura que retardé l'impression du premier numéro, et le public va juger si ce premier numéro étoit un libelle.

Quoique cet honnête libraire ait écrit di-

manche soir aux personnes qui s'étoient abonnées, de venir retirer leur souscription, que le journal rédigé par MM. Camille-Desmoulins et Fréron, n'auroit pas lieu, quoiqu'il paroisse ne s'être fait entrepreneur de vérités que pour faire échouer l'entreprise, qu'il ne se flatte pas d'avoir réussi; le journal aura lieu. Il est des généreux patriotes qui n'ont pu souffrir que cette trahison obligeât Fréron et moi à finir sitôt la campagne; ils ont cru que des souscriptions pour la guerre contre l'ennemi du dehors n'étoient pas plus utiles à la chose publique, que des souscriptions pour soutenir les écrivains, contre l'ennemi du dedans. Quel temps en effet eût jamais plus besoin d'écrivains courageux? quand les patriotes ont-ils eu plus besoin de se réunir pour soutenir la liberté de la presse, sans laquelle il n'est point de liberté politique? On fabrique un faux Marat, pour avoir un prétexte de décréter le véritable; et c'est Brissot, le plus opiniâtre champion de la liberté indéfinie de la presse, Brissot qui a écrit peut-être deux gros volumes pour soutenir envers et contre tous le principe de la liberté la plus illimitée, de la licence même de la presse, c'est lui qui n'a pas honte de provoquer un décret pour se venger d'un écrivain, sans donner même lecture de sa feuille! Quelle petitese! il n'y a pas d'exemple d'une apostasie plus infâme et d'une abjuration

plus impudente de tous les principes qu'on avoit professés. Parce qu'il n'y a pas moyen de décrèter d'accusation, Fréron et moi, pour ce premier numéro, on empêche de paroitre notre journal, sous prétexte que c'est un libelle, tandis que si c'étoit un libelle, on s'empresseroit de l'imprimer, pour avoir occasion de nous décréter. Enfin ce qui est le comble de la perversité, le seul homme que la calomnie avoit respecté jusqu'ici, celui dont les royalistes et les monarchiens, les 89 et les feuillans n'avoient osé contester la probité et le patriotisme, des jacobins n'ont pas honte de le diffamer; c'est Prud'homme qui insinue dans un journal, que l'incorruptible Robespierre, l'Aristide de la révolution, " a des conférences chez la Lamballe, dit-il, avec Médicis Antoinette, et que c'est à l'issue d'une de ces conférences, qu'il a donné sa démission d'accusateur public, pour faire passer cette place à l'ex-ministre Duport. " Il y a tant de scélératesse dans cette calomnie, il y a tant de perfidie à la faire circuler par Prud'homme, que ceux qui connoissent Robespierre, en voyant une pareille atrocité, prennent tout le genre humain en horreur et sont tentés de fuir dans les forêts, avec Timon le Misanthrope. Sans doute Robespierre a fait une grande faute, pour lui, et comme homme, de donner sa démission, puisqu'il a sacrifié huit mille livres de rente, lorsqu'il est sans fortune, puisqu'il a jetté le bouclier, et si j'ose parler ainsi, son inviolabilité, lorsqu'il a une nuée d'ennemis. Mais pour nous et comme citoyen, il a fait une action magnanime. Il a quitté le nom d'accusateur public, pour

en exercer bien plus réellement les fonctions dans son journal.

O mon cher Robespierre, il y a trois ans que je te donne ce nom! Qu'on relise mes écrits : dans le moment de ma plus haute admiration pour les Mirabeau, la Fayette, les Lameth, et tant d'autres, je t'ai toujours mis à part, j'ai toujours placé ta probité, ton caractère et ta belle ame avant tout; et j'ai vu que le public, tout en riant de mes écrits, a jusqu'ici confirmé mes jugemens, six mois ou un an après que je les eus portés. Puisque de généreux amis de la vérité viennent au secours de l'impuissance de nos moyens pour faire les frais de ce journal, Fréron et moi nous ne t'abandonnerons point sur la brèche, au milieu d'une nuée d'ennemis. Les efforts de tous ces faux patriotes acharnés aujourd'hui contre toi seul, nous les diviserons, en attirant sur nous leur haine, et en combattant à tes côtés, non pour un homme, non pour toi, mais pour la cause du peuple, de l'égalité, de la constitution, qu'on attaque en toi.

A la séance du 9 mai, après une plaidoierie contradictoire, dans la tribune des jacobins, où M. Patris a parlé cinq fois pour tenter une justification impossible, par une délibération prise à l'unanimité, la société a arrêté que M. Patris remettroit sur-le-champ sa carte de jacobin sur le bureau, et demeureroit exclus de la société. Il est sorti au milieu d'un murmure universel d'indignation et convaincu de mensonge par sa propre signature. Après un tel exemple, au milieu de cette corruption générale qui gagne toutes les imprimeries, ne sachant plus à qui confier notre manuscrit, nous nous sommes adressés en toute confiance, à un citoyen éprouvé de notre section, ce n'est point vainement que nous avons réclamé ses bons offices.

N°. 1er.

LA TRIBUNE DES PATRIOTES, OU LE JOURNAL DE LA MAJORITÉ.

Ouvrage destiné à servir de suite au N°. 86 *et dernier* des Révolutions de France et de Brabant, *par* CAMILLE DESMOULINS; *et* FRÉRON, *l*'Orateur du Peuple.

Quid novi?

Du 30 Avril 1792.

PROSPECTUS ET INTRODUCTION,

PAR CAMILLE DESMOULINS.

AUJOURD'HUI un journal est une puissance, même une haute puissance, et M. Necker ne soupiroit pas plus dans sa retraite, après son

rappel à l'hôtel du contrôle général, que je n'ai fait depuis ma démission de journaliste, après un imprimeur qui me rappelât au gouvernail de l'opinion. Le libraire s'est présenté. En donnant de feints regrets à ma solitude, et au doux éloignement des affaires, je cede à une violence encore plus douce, et me voilà redevenu journaliste, c'est-à-dire, un des nouveaux pairs de France, et un peu plus puissant seigneur qu'un prince français.

Aussi bien, je vois que dans une révolution il en est de la plume comme de l'épée, qu'on ne peut plus remettre dans le fourreau, une fois qu'elle en est dehors. A peine m'étois-je retiré sous mon toit, pour me reposer de mes fatigues polémiques, et respirer un peu des décrets de prise-de-corps et des haines de plus d'un parti, que c'a été une noble émulation parmi mes bons amis, mes généreux confrères, à qui dauberoit davantage sur moi, et me lâcheroit le plus de ruades. Ces messieurs me regardoient sans doute comme le lion qui s'est laissé faire les ongles par Amarillis.

Sans dents ni griffes le voilà
Comme place démantelée,
On lâcha sur lui quelques chiens.

Encore s'ils ne s'étoient jettés que sur moi,

la chose publique n'en souffriroit pas beaucoup ; mais déjà ils commençoient à mordre ces hommes, que je regarde comme le point de ralliement des patriotes ; et le panache sans tache ; qui menera enfin la nation à la liberté et au bonheur.

C'en est trop ; on n'y peut plus tenir ; et il faut dégaîner la plume de l'écritoire. De l'encre ! du papier ! tremblez intrigans, ambitieux, aristocrates ; contre-révolutionnaires de toutes les couleurs. Je vais dire encore une fois la vérité à tous les partis. Justement nous avons trouvé un libraire selon notre cœur, et qui consent à se faire entrepreneur de vérités.

C'est assurément une mauvaise opération de librairie qu'une entreprise de vérités. Candide a-t-il jamais fait fortune ? Mais d'un autre côté peut-il y avoir un plus beau moment pour reprendre le journal intitulé : *Révolutions de France, de Brabant et des royaumes, qui, arborant la cocarde nationale, mériteront une place dans ces fastes de la liberté ?* Ce que j'avois prédit dès sa naissance, et en 1789, de la société des amis de la constitution (de la révolution, comme on l'appelloit alors) s'accomplit tous les jours. « Ce grand arbre, disois-je ; dans un de mes premiers numéros, planté aux jacobins, par les Bretons, a déjà poussé de toutes parts ;

jusqu'aux extrêmités de la France, des racines qui lui promettent une durée éternelle, et tous les peuples viendront s'asseoir à son ombre ».

Le temps n'est pas loin où cet arbre va couvrir l'univers de ses rameaux. A l'entrée de ce printemps, au moment des plus hautes espérances des émigrans et des feuillans, l'Agamemnon de la ligue contre les jacobins, Léopold meurt. A 600 lieues de nous, un tyrannicide, affilié aux jacobins, Ankarstrom tue Gustave, qui devoit être l'Achille de la ligue des despotes. Au-dehors, mille villes demandent en secret leur affiliation à la société mère. Au-dedans, tel écrivain qui, il n'y a pas un an, disoit encore : *les jacobins passeront*, vient de prendre, pour ses amis, possession du ministère français, en sa qualité de jacobin. Et dans la fête des soldats de Château-vieux, dans la pompe de ce triomphe décerné, en leurs personnes, à tous les soldats qui ont posé les armes devant la volonté du peuple, il y auroit eu de quoi rendre jacobins, tous les camps et armées de l'Europe.

Cette face des affaires et la sève du printems fait sortir les révolutionnaires de leurs quartiers d'hyver.

Le bruit court que Marat va tout réduire en poudre,
Et dans les Cordeliers est entré comme un foudre.

Aux presses de l'Ami du peuple, saisies tant de fois, et immortelles par l'honneur unique d'avoir soutenu un siège, l'orateur du peuple joint aussi les siennes, annoblies par des décrets de prise-de-corps. C'est dans ce journal, que nous intitulons : *La Tribune des Patriotes*, et qui fait suite au N°. 86 des révolutions de France et de Brabant, après lequel j'ai posé la plume, que Stanislas Fréron, l'orateur du peuple et président des Cordeliers, va rentrer en campagne avec Camille Desmoulins, membre de la société des amis de la constitution, en 1789, et aujourd'hui le doyen des jacobins. A ce formidable armement de journalistes, les seuls qui aient obtenu les honneurs de la persécution, et criblés de décrets de prise-de-corps, les contre-révolutionnaires, les intrigans, les aristocrates de toutes les couleurs, croient voir le président Fréron, monté sur le bucentaure, comme le doge de Venise, et précédé du brûlot Marat, sortir du port des Cordeliers pour leur donner la chasse. Nous aurions desiré que Marat, déflogistiqué tant soit peu, voulût combattre avec nous sur le même bord, afin d'opposer ce trio de glorieux confesseurs de la révolution, au trio académique de M. Pankouke, ou à cette kyrielle de noms fortunés, dont Nicolas Bonneville pare

le frontispice de sa Chronique du mois, mais Marat nous a répondu fièrement :

L'aigle va toujours seul, et le dindon fait troupe.

Je ne ferai point ici au public les promesses pompeuses que je lui faisois dans le prospectus des révolutions de France et de Brabant. Alors j'étois sûr, pour ainsi dire, de ma main, et mon style devoit tenir de mon imagination, qui voyoit tout en beau, et n'avoit point été encore gâtée par la méditation et les expériences de la vie. Aujourd'hui si mon lecteur ne rit plus tant, je tâcherai qu'il n'en pense pas moins.

Il est au moins une qualité qu'il est bien sûr de retrouver dans ce journal, c'est la franchise. On ne peut pas exiger d'un écrivain périodique, sur-tout dans la partie de sa feuille, qui n'est pas purement historique, mais conjecturale, qu'il rencontre toujours la vérité. Tout ce qu'on doit à la rigueur lui demander, c'est la bonne-foi qu'on peut appeller la vérité relative, puisque Candide, lors même qu'il se trompe, ne dit que ce qu'il pense; et cette candeur est toujours un avantage que, dans un temps de factions et de cabales, le public est trop heureux de trouver dans un journal.

Quant au style, faire des livres est un métier

qui s'apprend et s'oublie comme un autre. Demandez-le à Mercier, etc. Mais c'est la paresse et la désuétude qui m'a rogné les ongles, et j'espère, mes bons amis, mes chers confrères, qu'avec un peu d'exercice, ils repousseront à la longueur des vôtres.

Pour ne pas prendre un fardeau au-dessus de mes forces, je ne rédigerai qu'une feuille de ce journal, composé de trois, qui paroîtront tous les samedis. Les deux autres seront rédigées par une société de cordeliers, jacobins, législateurs, qui ne veulent pas être connus. J'ai nommé seulement Fréron, à qui s'applique si bien le vers d'Horace.

O Matre pulchrâ filia pulchrior !

Chacun de nous, au demeurant, écrira ses articles, sous sa responsabilité individuelle, et signera au moins en lettres initiales.

Ce seroit le lieu dans un prospectus, d'indiquer la matière dont traitera l'ouvrage, mais pourquoi indiquer les objets et circonscrire l'auteur ? Le cheval de la renommée n'a point de bride.

LA TRIBUNE DES PATRIOTES.

N°. 1.er

COMMENÇONS par vous, M. Lafayette.

A te principium, tibi desiit.

PARMI les Fayetiens (car après la scène du 19 avril dernier à la maison commune de Paris, l'historien ne sauroit s'empêcher de désigner par ce nom une faction, et même la seule faction proprement dite, puisqu'elle est la seule qui ait un chef) parmi les Fayetiens, dis-je, les plus modérés ne manqueront pas de dire que j'ai l'imagination frappée, et que comme ces écrivains qui avoient sans cesse devant les yeux, qui une rivière, qui un précipice, et qui un génie ou un sylphe; mon fantôme à moi, c'est Lafayette, que je vois par-tout, et qui ne me quitte non plus que l'ombre. C'est ainsi que ceux qui me connoissent et qui savent bien, que par caractère je ne suis pas suscep-

tible d'un sentiment profond de haine individuelle, pas même contre un hypocrite ou un ingrat, expliquent ce qu'ils appellent mon acharnement contre ce Général. S'ils se dégageoient de l'esprit de parti, comme on va voir par ce journal que je m'en suis dépouillé, ils verroient que, par cette *obstination de clameur*, j'ai trop bien servi leur héros, en tournant sur lui tous les regards, qu'il me doit plus d'un pouce de ses échasses, et qu'encore que la comparaison cloche doublement, il m'a un peu de cette sorte d'obligation que Cotin avoit à Boileau.

Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché ?

A l'exception de ses panégyristes à gages, qui n'en ont parlé qu'avec idolâtrie, qui, cherchant dans Tacite, les portraits des plus grands hommes pour les lui appliquer, les ont trouvés d'autant plus ressemblans qu'ils étoient plus magnifiques; depuis *la galerie des états-généraux* en 1788, attribuée à *Luchet*, jusqu'au *véritable portrait de nos législateurs*, en 1792, par *Dubois de Crancé*, dans tous les partis, les peintres de quelque réputation, qui se sont exercés sur Lafayette, se sont accordés à le représenter presque comme un nain politique. Ils l'ont peint d'abord incapable du premier rôle, et ensuite le premier, seulement par son rôle.

Dans une de ces galeries anonymes, à laquelle Mirabeau eut plus de part, qu'à nombre d'ouvrages qui ont paru sous son nom, on y disoit en 1789 : « que pourra faire dans une assemblée nationale un homme tel que Lafayette ? ni bien ni mal. Il n'ira jamais, dans la carrière politique, au-delà de ce que nous le voyons ; peu de génie, peu d'art, etc. » Il ne m'a pas fallu tenir bien long-temps ma lorgnette sur le blond général, pour en porter un jugement bien différent, et pour voir d'abord tout ce que nous pourrions en espérer, et bientôt tout ce que nous avions à en craindre. De-là tant d'efforts pour le détrôner dans l'opinion. C'est en quoi j'ai été long-temps vaincu, un peu par son étoile et par l'or de la liste civile, mais aussi par son talent à discerner tous les hommes qui avoient des moyens, et à les attacher à sa fortune. Et quand nous sommes enfin parvenus à lui ravir l'opinion des patriotes, les patriotes avoient déjà perdu la majorité de l'opinion (1), et trois partis bien distincts

(1) Ceci ne contredit point le titre de ce journal ; car nous avons bien la majorité passive, peut-être même la majorité active, si on compte les hommes par leurs intentions ; mais il y a tant d'imbécilles qui se croyent patriotes de la meilleure foi du monde, et qui servent une faction aristocrate, qu'il est vrai de dire que les trois

et opposés, mais d'accord en ce point, qu'ils vouloient tous trois une révolution aristocratique, écrasoient numériquement et sur-tout constitutionellement, le quatrième parti qui veut l'égalité, non des biens, mais des droits, et que j'appellerai les amis de la constitution.

C'est au chef-d'œuvre qu'on connoît le grand ouvrier. Je vois que d'un côté les *royalistes* s'appuyent évidemment sur Lafayette : autrement le roi ne l'eût pas appellé au commandement de l'armée, dans un temps où il en étoit repoussé par le vœu des jacobins, exclus par le texte de la constitution, et où une faction ne disoit pas encore à Louis XVI, vous nommerez tel ou tel, sinon votre femme ira à Orléans.

D'un autre côté, essayez de dissuader les *monarchiens* que Lafayette est à eux ; ils se moquent de vous, ils haussent les épaules sur votre simplicité. On voit qu'ils se disent tout bas : Lafayette.. Lafayette.. Il reçoit Brissot au chevet de son lit, il donne des rendez-vous aux républicains, engage Payne à lui dédier sa république, comme au plus grand zélateur de la démocratie; mais c'est avec les Mounier, Lally, Clermont-Tonnerre, Syeyes, Talleyrand, (*a*) Barnave, Lameth, qu'il marche et qu'il se

partis dont je parle, emportent la grande majorité des citoyens actifs, et dans ce sens nous sommes la minorité.

montre ; il est le fondateur et le protecteur déclaré de tous nos clubs *monarchiques*, modérés, modérateurs, impartiaux, 89, feuillans.

Maintenant, si je vais aux jacobins, et que je prenne à part un de ces républicains déterminés, qui ont toujours à la bouche le mot république, J. P. Brissot ou G. Boisguyon par exemple ; si je le questionne sur Lafayette, — Lafayette, me répond-il à l'oreille, je vous le donne pour républicain plus que Sydney, plus que Washington ; il me l'a bien juré cent fois. Et me serrant la main : « frère, comment se peut-il que toi, Camille Desmoulins, qui dans la France libre as le premier patrociné pour la république, aujourd'hui, tandis que Lafayette nous fait la république, toute la république, rien que la république, tu t'obstines à gâter sa besogne, et à le décrier ?

Or, j'ai beau relire l'histoire de toutes les révolutions, de toutes les factions, nulle part je ne vois ce phénomène, réservé à nos jours, d'un homme qui, placé entre trois partis opposés et se combattant à mort, attaqué dans les trois partis par un déluge d'écrits accusateurs, et lus de tout le monde, ait su se maintenir pendant quatre ans le chef de tous ces divers partis, et persuader à chacun d'eux qu'il étoit leur plus solide espérance. Cromwel lui-même,

l'Alexandre des tartuffes, n'eût peut-être su jouer si parfaitement ce triple rôle. C'est le comble de l'art et du génie d'un Molière, qu'il réussisse à établir sur la scène pendant cinq actes, un Mascarille, valet de deux rivaux, et les trompant tous deux à la fois ; et on veut que je révoque en doute la supériorité de ce Mascarille en épaulettes, soutenant le rôle, non pas de valet, mais de chef de trois partis irréconciliables, et le soutenant non pendant vingt-quatre heures, mais pendant quatre ans ! Pour moi dont tous les efforts, dans cette grande comedie, n'ont tendu qu'à ce qu'elle eût plutôt un dénouement comique que tragique, et qui y aurois peut-être contribué, si les patriotes avoient eu le bon sens ou la reconnoissance de mieux distribuer les rôles, et de charger d'achever la révolution, ceux qui l'avoient commencée, je suis forcé de rendre justice au grand acteur Lafayette, quelque part que revendique la sottise publique dans la gloire de ses succès.

Cependant il faut avouer qu'il a trouvé dans les frayeurs chimériques des propriétaires, un point de réunion pour ces trois partis dont je viens de parler. Les royalistes, les monarchiens, et ceux qui se parent du beau nom de républicains ; (mais que j'appelle moi les fayet-

tiens, les cromwellistes, et on verra tout-à-l'heure que j'en parle savamment) ces trois partis s'accordent tous trois en ce point, qu'ils sont tous ennemis du peuple et de l'égalité, et ils s'accordent si bien entre eux sur ce point, que le plus fanatique royaliste aimeroit mieux la république aristocratique de Lafayette et son gouvernement militaire qui nous ménace, qu'une constitution qui donne un garçon cordonnier pour pair à un prince français, et qui les met ensemble sur la même liste de jurés. Ces trois partis s'accordent encore en ce point, qu'ils étoient tous nécéssairement vaincus par la constitution et par la paix, non par la paix, telle que les feuillans nous la donnoient, mais telle que les jacobins de Marseille viennent de la donner au midi. Ils s'accordent en ce point, qu'ils n'ont vu de chance pour eux que dans la guerre, et ils n'ont esperé que de la guerre, un renversement possible de la constitution, et d'une égalité importune qu'ils détestent tous trois également.

Il y a un quatrième parti qui ne peut manquer de triompher des deux autres; c'est le parti de ceux qui ne se dissimulent point les vices de la constitution; qui ont crié le plus haut contre le comité conspirateur qui les y a glissés, mais qui savent aussi que le mal porte

avec lui son remède ; que la constitution ne peut que s'améliorer avec les lumières, qui ont juré de la maintenir, et qui l'auroient maintenue, parce qu'ils voient à travers ses défauts, qu'elle a conservé le principe fondamental, *l'égalité*. La nation qui veut l'égalité, est de ce parti. Son vrai nom est *les amis de la constitution*, nom qui ne convient point aux royalistes, ni aux monarchiens, ni aux cromwelistes, tous ennemis de l'égalité. Les vrais jacobins sont de ce parti, parce qu'ils veulent non pas le nom de république, mais la chose ; parce qu'ils n'oublient pas que, dans la révolution de 1649, l'Angleterre, sous le nom de république, fut gouvernée monarchiquement, ou plutôt militairement et despotiquement par Cromwel, et que, dans la révolution de 1789 ; la France ; sous le nom de monarchie, est devenue un gouvernement républicain. Les plus èclairés de ce quatrième parti ne vouloient point la guerre (*b*) parce qu'ils voyoient que la constitution, nécessairement triomphante par la paix, se purgeroit d'elle-même, peu-à-peu, sans le remède violent des batailles.

La triple alliance des trois premiers partis, soutenue de l'ardeur et de l'impétuosité française, a vaincu le bon sens de ces patriotes, plus éclairés. C'est un grand avantage remporté sur le parti de la constitution.

Dans ma manière de voir (et jusqu'ici je ne me suis guère trompé ; on peut remarquer que j'ai toujours eu un an ou six mois d'avance sur l'opinion publique) ; dans ma manière de voir, on vient d'embarquer la nation dans une guerre aussi interminable pour la liberté par les victoires, que par la défaite des généraux. Je vois Lafayette sourire à sa devise : *cur non ? pourquoi pas ?* Depuis le premier acte, il s'est arrangé pour se trouver au dernier, Monk ou Cromwel, selon les circonstances. Comme Dieu, il sera du côté des gros bataillons. Or il n'est pas difficile de voir que la constitution ne peut manquer de périr dans le choc de la guerre, et que ce qui en sera brisé le premier, c'est la monarchie. Adieu les royalistes et les monarchiens. Je suis de bonne foi, j'ai opiné contre la guerre, parce que je n'aime pas à acheter avec des flots de sang, ce qu'on pouvoit avoir sans coup férir. Mais puisqu'ils ont voulu la guerre, je ne prends point assez grand intérêt à la monarchie, pour me désoler de son renversement, pourvû que sous les rüines de la constitution, la liberté reste debout. La confession de l'évêque Fauchet, que notre cher et féal Chabot nous a révélée dans la dernière séance des jacobins, prouve que bien des gens voient comme moi, et que déjà Lafayette a fait sonder sur le

protectorat

tectorat l'élite des patriotes, au comité de surveillance. Il étoit trop fin pour le demander pour lui-même; c'est le subalterne Narbonne qui a été mis en avant, et qui, par un sourire gracieux, a fait pressentir, dans une conférence, à madame C....., que *le protectorat n'étoit pas de refus*, *le cas échéant*, comme il résulte des pièces produites aux jacobins. C'est une séance bien curieuse, bien instructive que celle de lundi et mercredi à la société. Fréron en rendra compte. Moi, je reviens à Lafayette. Je crois voir que, pour suivre sa haute destinée et pousser sa fortune, il a quitté le sentier du royalisme, et c'est par la grande route du patriotisme qu'il monte maintenant. Il fait annoncer par-tout que sa tente sera toujours à la tête du camp, que les officiers y trouveront toujours un couvert, mais à une table de *Fabricius*, qu'au-dessus flottera un drapeau immense aux trois couleurs. Il aura beau faire; dans cette couleur rouge, au-dessus de sa tente, les gens de bien, les vrais patriotes, verront toujours le sang de Nancy et du champ-de-mars.

J'ai laissé entrevoir quel dénouement j'augure de la guerre. Je ne doute pas que la victoire ne demeure à la liberté : mais combien elle va coûter cher ! Je pense que Lafayette n'effacera

jamais assez de ses habits la tache du sang du peuple, pour monter au protectorat; cependant ceux qui ont fait la révolution, non pour l'aggrandissement et la domination de quelques-uns, mais pour le bonheur et la liberté de tous, ne peuvent être sans inquiétude, s'ils pèsent les considérations suivantes.

Lafayette étoit bien puissant il y a un an, puisqu'un jour Voidel, le président du comité des recherches, se disculpant du reproche de pusillanimité, avouoit qu'a l'époque du 21 Juin, il avoit signé, sur la déposition de plus de cinquante témoins, l'ordre d'arrêter Bailly et Lafayette; mais que cet ordre étoit demeuré sans effet, tous les membres des deux comités des rapports et des recherches, étant ou tremblans ou complices.

On a vu qu'il avoit eu l'habileté incroyable de persuader à trois partis, les royalistes, les monarchiens, et les républicains, qu'il étoit leur chef.

Une des plus fortes preuves, à mon sens, de cette habileté, c'est que ces hommes que nous avons vus si puissans par leur popularité; ce Charles Lameth, dont le peuple vengeoit une égratignure par les cassations de l'hôtel de Castries; ce Duport, cet Alexandre Lameth, qui avoient le génie des conjurations, et qui

terrassèrent Mirabeau, le 28 Février, à la tribune des jacobins ; ce Barnave qui, par sa faconde, le vainquit souvent dans l'assemblée nationale, tous ces perfides et ingrats déserteurs de la cause du peuple, tous ces ci-devant chefs du parti de la liberté, depuis qu'ils ont passé dans le parti de Lafayette, sont descendus au rôle de ses agens très subalternes, et il n'a pas même daigné faire ses lieutenans de ces tribuns factieux. Tel est l'ascendant de ce génie ambitieux et qui ne souffrira point de rivaux.

Il a la première qualité d'un chef de parti, celle de Sylla et de Pompée, d'être ami fidèle et généreux ; de ne garder pour lui que le premier rang et de faire ce partage entre ses créatures : qu'elles travailleroient à sa gloire, et que lui travailleroit à leur fortune et à leur autorité.

On sait bien que c'est lui qui a fait tous les députés de Paris ; et dans le assemblées électorales, les filets même de l'exclusion tendus pour tout un parti, se sont ouverts pour tous ceux de ce parti, qui avoient bien mérité de Lafayette, tels que Brissot, Condorcet, Fauchet. C'est qu'il n'a jamais distingué de quelle opinion on étoit, pourvu qu'on fût de ses partisans.

Au contraire, je défie qu'on me montre un seul

de ses ennemis déclarés qui soit arrivé au plus petit emploi.

Il a placé, ou plutôt porté dans le ministère, le département, la municipalité, le corps diplomatique, l'assemblée nationale, où l'armée, tous ses aides-de-camp, ses amis, ses écrivains à gages, même ses mouchards, ses juges et ses coupe-jarets.

Voyez comme il est libéral envers Brissot, et cet échange de service entr'eux; comme à son tour il prête tout son crédit et sa puissance à Brissot qui lui a prêté son nom, dans les jacobins, et a fait qu'on n'y appelle que *Brissotins* (nom moins odieux, et moins allarmant), ceux dont le véritable nom est *Fayettiens*. C'est à Brissot qu'il a remis la feuille des bénéfices. C'est lui qui fait la liste de Dumourier, de Rolland, de Claviere. C'est sur sa présentation qu'on nomme aux légations et à tous les emplois. Il faut avouer que cet intendant politique de Lafayette s'acquitte fidèlement de son économat. Car parmi les nombreuses promotions qui viennent de se faire aux jacobins, je ne crois pas qu'il y en ait eu une seule pour quelqu'un qui ne tienne pas à Lafayette. (1) Il n'y a pas jusqu'aux

(1) J'ai dit que Brissot étoit un orateur médiocre. Réparation d'honneur. Justifiant hier devant les Jaco-

places de président, de vice-président ou secrétaire des jacobins, dont Brissot et son parti ne fassent une récompense ou une amorce; en s'appliquant ainsi à faire les affaires de tous ceux qui font les siennes, comment Lafayette depuis bientôt quatre ans qu'il est à la tête de la révolution ne se seroit-il pas fait un parti puissant ?

Aussi l'a-t-on appellé très bien le Warvick des ministres. C'est par lui que les nouveaux ont été nommés, et c'est pour lui qu'ils ont été nommés. Ils ont été nommés pour faire la guerre; et ils font la guerre pour l'élever à la dictature.

Dernièrement, il étoit à Paris, maçonnant

---

bins les ministres à qui on faisoit ce reproche, de se servir des emplois qu'ils avoient à distribuer pour se faire un parti dans la société.« Est-il possible, s'écria-t-il, qu'on fasse ici un reproche au ministère de donner les places aux Jacobins! plût au ciel, Messieurs, qu'on pût vous en donner à tous! etc. » On juge de l'effet que dut faire ce souhait. Je ne pus m'empêcher d'admirer l'orateur, et me penchant vers l'oreille de mon voisin Duhem, je ne connois, lui dis-je, dans Cicéron ni Démosthène, aucun morceau plus propre à exciter l'intérêt! que d'art! le coquin! à ce mot, quoique le cri fut d'admiration, je vis le moment où j'allois être traité par mes frère les Brissotins, comme Panthée le fut par les Ménades.

dans l'assemblée nationale une coalition redoutable formée des membres les plus opposés, Brissot et Beugnot, Jaucourt et Guadet, Ramond et Vergniaud, Dumas et Condorcet, Gensonné et Fauchet, la Croix et Pastoret, etc. etc. La coalition n'a pas trouvé de lieu plus propre à tenir ses séances et qui éloignât mieux tous les soupçons que l'hôtel de la mairie. On a sçu éconduire et écarter de chez Pétion, les patriotes dont la présence et la perspicacité étoit importune. On a persuadé à Pétion que la Fayette et Narbonne étoient les plus fermes soutiens du parti populaire, et on le lui a si bien persuadé qu'un jour que je lui disois à la maison commune : il me semble que la Fayette et Narbonne veulent se mettre à la tête des jacobins; il m'a répondu, d'un air où j'ai lu la surprise de me voir rencontrer si juste : mais oui, je les crois avec nous, sinon par patriotisme, au moins par intérêt ,,.

Toujours est-il sûr que la Fayette a une très grande influence aux jacobins. Il domine dans l'assemblée nationale par la coalition. Le conseil n'est composé que de ses créatures, excepté peut-être *Grave* le ministre de la guerre. Il garnit toutes les places de ses suppôts. Cromwel, en un mot après la vic-

toire de Vorcester et conquérant de l'Irlande et de l'écosse, ne disposoit pas plus exclusivement des emplois civils et militaires, en faveur de ses partisans, que la Fayette et sa faction, et cependant la guerre est à peine commencée.

Et puis, quels sont ces nouveaux parvenus? Brissot nous disoit hier aux jacobins, qu'enfin le conseil du roi étoit patriote, qu'il ne nommoit plus que des patriotes. On fait sonner bien haut que tout le ministère est jacobin, comme si tous les plus dangereux ennemis de la liberté, n'étoient pas sortis des jacobins. La société dans ses bouillonnemens a déjà jetté deux écumes, celle de 89, et celle des feuillans, et elle est à la veille d'en jetter une troisième. En attendant, je ne demande pas mieux que de juger le ministère par ses œuvres; mais que peuvent augurer de favorable les gens de bien, en voyant les nouvelles promotions? Rolland, le ministre le moins suspect des *nouveaux*, est déjà dénoncé par la municipalité de Marseille. Qu'on me montre un bon choix un peu important qu'aient fait les ministres, quand le moins mauvais est Noel (rédacteur de la Chronique, c'est tout dire). Quels patriotes que Bonne-carrère et Villars, renvoyés

ensemble des jacobins, et que le patriote Dumourier vient de nommer ensemble! Tel est directeur général des affaires étrangères, qui faisoit un métier si infâme, que la pruderie de la langue ne permet pas de le nommer; et tel est envoyé en ambassade comme un excellent patriote, avec qui un patriote n'oseroit pas dîner sans avoir du Mithridate. Quand on réfléchit que ces choix sont de la main de Brissot et de la coalition, et de l'arrière-main de la Fayette?....

D'après ces faits, malgré la fastueuse dédicace de l'ouvrage de Payne à M. Lafayette, comme au plus zélé partisan de la république, je m'effraye de penser que ce fameux décret, qui interdisoit aux membres du corps législatif toute place militaire, à la nomination médiate ou immédiate du pouvoir exécutif; décret en vertu duquel M. Bureaux de Puzy, nommé aide-de-camp de Lukner, a été déclaré, pendant sa présidence même, inéligible, n'ait pas eu d'autre effet que celui de la fameuse ordonnance de Self Deniyng ou *du renoncement à soi-même*, par laquelle les communes exclurent des emplois civils et militaires tous les membres du long parlement, et qui n'aboutit qu'à dépouiller de leurs emplois, tous les rivaux de Cromwel,

tous ceux qui lui faisoient ombrage, tandis que lui seul continua d'être employé comme lieutenant-général de l'armée.

Je m'effraye de ce phénomène, d'un homme assez habile pour tromper trois factions ennemies; assez maitre de ses passions pour pouvoir se reconcilier avec tout, excepté avec a probité et le patriotisme; d'un homme au milieu des culbutes successives de tous ses rivaux d'ambition, voyant les ministres et les législatures, et les pouvoirs constitués passer tour-à-tour, lui seul restant debout, s'élevant de dégrés en dégrés, tirant toujours un parti unique des disgraces populaires pour monter en faveur à la cour, et des disgraces de la cour pour s'accréditer dans le parti populaire; nommé général par le roi, quand Paris le refusoit pour maire, et aujourd'hui que le roi, bien instruit *chasse* de sa présence Narbonne, son complice, à la veille d'être nommé généralissime, du moins désigné pour tel par les républicains les plus déclarés.

Mais le ciel nous préserve de la république de la Fayette! Ce mot *république* que Cromwel avoit éternellement à la bouche, ne m'en impose plus. J'ouvre l'histoire de la révolution d'Angleterre depuis 1640 jusqu'à

1658. Je vois que les principaux événemens qui se reproduisent aujourd'hui, sont une répétition de ceux d'alors. Et comme alors le résultat de vingt batailles, et de cent mille morts, fut l'expulsion du sénat, l'exil et la fuite des meilleurs citoyens, le règne des bayonnettes et dans le gouvernement, cette seule différence qu'en 1640 c'étoit la domination de plusieurs sous le nom d'un seul, et qu'en 1653 ce fut la domination d'un seul sous le nom de plusieurs: en comparant les deux révolutions, je suis bien moins rassuré par leur dissemblance qu'effrayé de leurs rapprochemens. Il est bien naturel aux bons citoyens de chercher à prévenir les mêmes résultats. Et déjà quoique la guerre ne fût pas encore déclarée, quoique la Fayette ne soit pas encore rentré dans Paris sur un char de triomphe, lorsque le conseil général de la commune a voulu, sur la pétition d'une multitude de citoyens et de sections, délibérer si on laisseroit subsister son buste, le buste d'un homme vivant, n'a-t-on pas vu le colonel d'Ermigny et une poignée de soldats mettre le poing sous le nez à un magistrat en fonctions, crier au substitut de la commune qui requéroit la levée de la séance, *hu hu, factieux, va-t-en*? Etrange renverse-

ment d'idées de cette soldatesque insultant et menaçant le magistrat sur son siége et appellant celui-ci factieux et perturbateur ! n'a-t-on pas vu alors les frères bleus (1) essayer le 19 Avril sur la municipalité de Paris, ce que les *frères rouges* de Cromwel exécutèrent le 20 Avril 1653, sur le long parlement?

(*a*). C'est une chose remarquable, dit un papier anti-national, mais bon à consulter sur les faits, que la conduite de M. Talleyrand dans cette révolution.

Ami, en Juin 1789, du ci-devant comte d'Artois, après la journée du 14 Juillet, il étoit membre du comité de constitution. En Septembre il épousa la faction d'Orléans (c'est un aristocrate qui parle), qu'il abandonna pour celle de Lafayette. Il trahit son ordre et dirigea les finances ; c'étoit son vrai lot. Il étoit alors jacobin. Il se fit quatre-vingt-neuf, et comme tel arriva au directoire. Il fut ensuite

---

(1) On voit bien, que sous ce nom de frères bleus, qui ne s'applique qu'à ces soldats, qui se sont attachés à la fortune de Lafayette, qui lui gardent encore le serment d'une fidélité aveugle, et dont il reste encore le propriétaire, lorsqu'il n'en est plus le commandant, je n'ai pu comprendre cette majorité de la garde nationale parisienne, qui n'a d'autre idole que la liberté.

tout feuillant, sous un ministère feuillant. Le voilà redevenu jacobin dans le sens du nouveau ministère qui vient de l'envoyer à Londres avec M. Chauvelin, ambassadeur figurant. Il faut convenir que personne ne sut jamais aussi bien que ce boiteux, se tenir toujours debout.

(*b*) Tant que les choses étoient entières, il y a six mois, nous nous sommes opposés de toutes nos forces, à la guerre offensive. (Voyez mon discours prononcé aux jacobins le 25 décembre, et dont la société a arrêté l'envoi aux sociétés affiliées.) Je saisis le premier moment où je tiens la plume pour consigner les noms de ceux qui ont soutenu la même opinion, avec le plus de force, à la tribune des jacobins, MM. *Robespierre*, *Danton*, *Billaud-Varennes*, *Robert*, *Camille Desmoulins* et le jeune *Machenaud*, qui prononca contre la guerre un second discours, qui donna de si hautes espérances de son talent politique, auxquelles il n'a pas long-temps survécu. Mais aujourd'hui loin de nous les vœux exécrables de la faction d'*Hannon*, qui ayant opiné dans le sénat de Carthage, contre la seconde guerre punique, ne cessa de poursuivre de ses harangues, de ses motions, et de ses arrêtés, Annibal jusqu'au milieu de

ses victoires, et fit peut-être échouer les projets de ce grand général, qui auroit affranchi l'univers du joug des Romains. La guerre est déclarée, elle est commencée. Dès ce moment *Brissot* lui-même ne fait pas des vœux plus sincères que nous, pour que les évenemens de la campagne de 1792, prouvent que son opinion étoit la meilleure ; mais il seroit injuste de rejetter, comme on fait déjà, sur les jacobins, les futurs contingens de la guerre ; nous ne pouvons trop redire, que malgré les efforts de MM. *Brissot*, *Louvet*, *Rœderer*, *la Source*, *Sillery*, *Bancal*, et autres plumes belliqueuses, non-seulement la société a refusé constamment de prendre un parti sur cette grande question, mais même que dans le cas ou nous ferions la guerre, elle a vôté unanimement des préliminaires que l'assemblée nationale n'a pris nullement en considération.

(*c*). Le pouvoir exécutif subjugué par l'opinion et obligé de renvoyer ses ministres, ne pouvoit guère en choisir qu'aux jacobins, pour qu'ils eussent la confiance de la nation. Mais si les vaincus de Coblentz étoient divisés par des factions qui se déchiroient, comment le camp des vainqueurs en auroit-il été exempt ? La société étoit scindée

depuis quatre mois en deux partis, qui se déchiroient entre eux, et prenoient leurs noms des deux membres qui étoient montés le plus souvent à la tribune, pour ou contre la guerre, Robespierre et Brissot. Brissot paroissoit avoir la majorité dans la société; mais Robespierre avoit toujours la presque unanimité dans les tribunes. D'un côté les tribunes voyoient tous ceux qui avoient montré le plus de caractère dans la rèvolution, tous ceux qui l'avoient commencée, tous ceux qui avoient été persécutés pour la cause du peuple, tous ceux qui malgré leur patriotisme signalé, n'étoient arrivés à aucune place, grande preuve qu'ils n'avoient été d'aucun des partis tour-à-tour dominateurs, en un mot tous ceux qui n'avoient jamais varié, et qui forment le noyau de la société. D'un autre côté, elles voyoient tous les partisans bien connus de Lafayette; ceux qui avoient désertè les jacobins pour passer à 89 comme Rœderer; ceux qui disoient, il n'y a pas encore un an: les jacobins passeront: qui, il n'y a pas un an, décrioient sans cesse les jacobins comme Brissot; ceux qui avoient fondé le cercle social, pour élever autel contre autel, et qui après avoir pris une bouche de fer, pour crier plus haut contre les jacobins, n'étoient venus dans la société.

que lorsqu'ils sembloient avoir reconnu qu'on ne vaincroit jamais les jacobins que dans les jacobins, comme Nicolas Bonneville; ceux qui n'avoient pas hésité dans un certain dialogue, entre l'aristocrate et le démocrate, de donner l'avantage à l'homme de Coblentz, comme le Prussien Clootz; ceux qui avoient redigé le journal du club de 89, avec André Chénier; qui, toujours du parti le plus fort, avoient persécuté J. J. Rousseau, et déifié Lafayette, comme Condorcet: tous ceux qui vouloient des places et en ont obtenues, comme tant de gens que je ne veux pas nommer, etc. etc. Le roi avoit donc à opter entre ces deux sections de la société. Or, entre Brissot et Robespierre, son conseil secret n'a pas dû hésiter long-temps. Il a dû se déterminer d'après la maxime du Testament politique de Richelieu. « Que le prince se garde de se servir de gens de bien; ceux-ci sont trop roides en affaires ».

CAMILLE-DESMOULINS.

Après huit mois passés dans la retraite et le silence, je sors de la fosse aux lions, je reprends la plume, et je remonte à cette tribune populaire, d'où ma voix fit entendre si souvent

les fiers accens de la liberté; d'où je prophétisai les crimes du corps constituant, la fuite et l'impunité du roi, les attentats de *Lafayette*, la scélératesse de l'ancienne municipalité, et le fatal aveuglement qui a poussé le peuple dans le précipice. Le systême suivi avec tant de constance par tous les ministres d'alors, se développe aujourd'hui d'une manière effrayante; de nouvelles factions s'élèvent, de nouveaux intriguans s'agitent, de nouvelles trames s'ourdissent contre la liberté : dans cette crise politique, se taire seroit un crime; le temps est venu d'arracher tous les masques, de foudroyer tous les traitres, de déjouer leurs ruses de guerre, de prémunir la nation contre leur fatale influence sur les décisions du corps législatif, de confondre enfin leurs prôneurs à gages et ce tas d'écrivains grimauds, de petits croupiers de leur renommée, qu'il faut, une bonne fois, faire tournoyer comme le sabot d'*Amate*, sous le fouet sanglant du ridicule et de la satire.

Il n'est pas donné à tous les citoyens d'aller sur la frontière répandre son sang pour la patrie; mais il est différens moyens de la servir, et pour un patriote placé au centre des intrigues et des factions, qu'il dénonce et poursuit sans relâche, écrire, c'est combattre :

et

et il mérite autant d'estime, le journaliste, homme libre, qui, en défendant les droits du peuple, meurt la plume à la main, que le soldat volontaire tué sur la brêche, l'arme en avant, ou que Lukner séparé par un boulet autrichien, de son bâton de maréchal de France. Nous ressemblons à ce fifre, qui pendant une bataille longue et meurtrière, donnée par *Frédéric*, ne cessa pas un instant de jouer l'air de la charge. Je rentre dans les rangs et reprends mon fifre; je dois à mes lecteurs une explication sur l'*Orateur du Peuple* que beaucoup de personnes s'obstinent à m'attribuer. Depuis la journée à jamais déplorable du 17 Juillet, où les patriotes sans armes furent égorgés par des factieux hérissés de fer, que Lafayette enivroit de fureur et encourageoit au meurtre par son sourire de tigre, les mêmes assassins qui dernièrement, au sujet du buste de leur idole, (car il est de la destinée de cet homme, que présent ou absent, en personne ou en effigie, il trouble l'ordre public dans la capitale,) ont, dans le conseil général de la commune, opposé leurs clameurs et leurs menaces séditieuses à la voix des magistrats du peuple et 1500 sabres à la sonnette du maire de Paris; depuis cette fatale journée, obligé de soustraire

ma tête aux proscriptions du dictateur, et de quitter une ville qui voyoit d'un œil lâche et stupide l'autel de la patrie submergé sous le sang de ses enfans, je n'ai pas écrit une seule ligne de *l'orateur du peuple*, dont j'étois à cette epoque le seul auteur depuis deux ans, mon travail finissant au N°. 7 du tome 7 (1).

J'ai eu l'honneur d'être décrété par le châtelêt, à la requête de *Caton Mitouflet*; j'ai eu l'honneur d'être dénoncé vingt fois pour cet écrit par le procureur de la commune, *Cahier de Gerville*, ce bénin rapporteur de l'affaire de Nancy, ce digne thuriféraire de

---

(1) On m'a reproché de ne pas l'avoir continué. Je réponds que pendant mon absence, qui a duré trois mois et demi, jusqu'à l'amnistie qui a innocenté *Bouillé* et moi, M. la *Bénete* a continué l'*Orateur* sur sa responsabilité. Je lui dois la justice qu'à mon retour il s'empressa de me restituer mon ouvrage; mais c'étoit me rendre un enfant rachytique. Mes souscripteurs m'avoient abandonné; les satellites de Lafayette, envoyés pour m'arrêter, avoient traversé ma modeste demeure, comme l'eût fait une troupe de Hullans; mes registres me furent enlevés, mes collections emportées, de manière que moi auteur, je n'ai pas en ma propriété un seul exemplaire de mon journal; témoin, en rentrant dans mes foyers, de cette dévastation, j'en offris le sacrifice à la patrie. Mais ma ruine étoit consommée, et il m'étoit impossible de recommencer l'*Orateur* sur nouveaux frais.

Bouillé; la municipalité a fait placarder mon nom autant de fois; j'ai eu l'insigne honneur, à l'occasion de la pétition du Champ-de-Mars, d'être brévcté d'un décret de prise-de corps par le candide *Bernard*, non pas *gentil Bernard*, auteur de l'opéra de *Castor* et autres poésies lyriques, mais le grand accusateur, le grand délateur, le grand décrèteur *Bernard*, qui n'a rien de commun avec les poëtes, sinon l'art des fictions, et leur mine affamée, et dont tous les opéras sont en papier timbré; j'ai été assailli dans le même tems, par quatorze brigands salariés qui ont voulu m'arracher la vie et porter ma hure à Lafayette, et qui en seroient venus à bout, sans un gros de cordeliers qui, me reconnoissant dans la mêlée, m'ont emporté dans leurs bras vigoureux; tout cela pour avoir mieux aimé être un factieux, un *agitateur du peuple*, comme les *Pétion*, les *Robespierre*, les *Grégoire*, les *Buzot*, les *Antoine*, les *Prieur*, et comme la déclaration des droits (que je maintiens *factieuse* au suprême dégré), que d'être un patriote de la force des *Bernard*, des *Ramond*, des *Robin Léonard* (1), surnommé le drapeau rouge, de *Mitouflet* et du cheval blanc.

(1) Maintenant député de Paris à l'assemblée natio-

Ces titres de patriotisme, ces inscriptions au martyrologe de la liberté française suffisoient à ma satisfaction ; et je me reposois avec orgueil sur cette litière de décrets, comme à l'ombre du laurier civique, lorsque suivant l'expression de *Camille-Desmoulins*, le libraire s'est présenté ; nous voilà donc ensemble une seconde fois dans la lice. A la vue de toutes les calamités de la patrie que vient de déchaîner sur elle la coalition la plus profondément perverse, nous débordions d'indignation et de regrets de ne pouvoir la manisfester; le libraire a été le cultivateur habile qui saigne d'espace en espace un ruisseau dont les ondes gonflées ne peuvent être contenues dans son lit, et qui, par-là, leur donnant un libre cours, les fait servir à l'utilité commune.

Nos frontières et le territoire ennemi sont déjà humectés de sang français ; sous pré-

---

nale, grâce aux électeurs de la Sainte-Chapelle, pour prix des décrets de prise-de-corps qu'il a lancés contre les meilleurs patriotes, quand il étoit juge au tribunal du sixième arrondissement. On l'appelle *Drapeau-Rouge*, par ellusion à la loi martiale, qui est fort de son goût, et à son visage tout couvert de boutons et de pustules écarlates, dont la racine part de son cœur.

texte de faire une fausse attaque sur Tournay, afin de surprendre Mons, *Dillon* reçoit l'ordre de *Rochambeau* de marcher sur la première de ces villes, avec trois mille hommes. Il tombe dans une embuscade de sept à huit mille Autrichiens, qui portent dans nos rangs la mort et le désespoir. Sans artillerie, sans munitions de guerre, exposée au feu le plus meurtrier, l'armée Française est obligée de ployer; sa retraite a tout le caractére d'une déroute complette; elle laisse sur le champ de bataille trois cent morts, qu'on réduit maintenant à cent. Le mot *trahison* vole de bouche en bouche. *Dillon* échappe par la fuite, à la fureur des soldats qui ont vu en frémissant tomber leurs braves camarades. *Dillon* est immolé; d'autres sacrifices accompagnent son ombre; M. *Berthois* commandant de l'artillerie, un prêtre réfractaire, chef de tous les complots aristocratiques, et trois déserteurs, que d'autres lettres assurent être des prisonniers de guerre ou des chasseurs tyloriens, sont massacrés par le peuple. M. *Chaumont*, aide-de-camp de *Dillon*, qu'on avoit d'abord tué dans les gazettes, a écrit avant hier à M. *Blanchon*, député de l'assemblée nationale, qu'il se portoit à merveille, sauf une blessure reçue dans le combat. Ces

nouvelles parviennent dans la capitale; nous sommes trahis, s'écrient les citoyens d'une commune voix; pouvoit-il en être autrement? A qui la direction des armées est-elle confiée? A des ci-devant nobles, rongés d'un orgueil et d'une ambition incurable, qu'on s'imagine bonnement devoir combattre en faveur de l'égalité, base de notre constitution; qui leur a mis les armes à la main? Précisement celui qui est le plus intéressé à renverser le nouvel ordre des choses. A qui faisons nous la guerre? Au roi de Hongrie, attaché par tous les liens du sang, à la maison de Bourbon, et qui donne, sans détour, pour motif de ses dispositions guerrières, l'état de captivité où Louis XVI est réduit, l'avilissement du trône, etc. Il est donc évident que le roi des français fait la guerre à un roi qui combat pour lui, que Louis XVI doit nécessairement former des vœux secrets pour le succès des armes de nos ennemis; et après une observation si simple, si à la portée du peuple, le moyen de croire à la loyauté de nos généraux, de nos officiers, presque tous courtisans du monarque, presque tous disposés à servir sa cause, et à trahir celle du peuple? Il faut être aveugle o stupide, pour se refuser à l'évidence de ces raisons. Voilà

comme s'exprimoit le bon sens du peuple, assemblé par grouppes le long des murs de l'assemblée nationale. Mais qui pourroit peindre sa vertueuse indignation, quand il voit les efforts employés pour dénaturer les faits et égarer l'opinion sur le compte des soldats de la patrie, quand il se les représente couverts de sueur, de poussière, échappés d'un coupe-gorge où ils avoient été poussés comme un troupeau de moutons, mourans de faim, de soif, ayant sous les yeux l'image de leurs frères massacrés, et palpitans sous les pieds de la cavalerie autrichienne : quand il songe que la première loi, celle du salut public, le premier sentiment de la nature, celui de la résistance à l'oppression, a pu égarer un instant leurs bras homicides.

Si la trahison leur étoit démontrée, comme plusieurs lettres l'attestent, ont-ils pu résister aux premiers transports d'une juste fureur? a-t-on décimé le peuple de Paris quand il a fait tomber la tête de *Flesselle*, qui lui tendoit en silence les pièges de la mort? et puis, d'où-vient cette commisération exclusive et hypocrite pour un officier général qui, s'il fut un traitre, devoit expirer sur l'échafaud, et cette indifférence pour trois cents enfans de la patrie morts honorablement pour

sa défense, et du sort desquels on ne parle froidement que comme d'un *léger échec* (1), qui est un effet inévitable des malheurs de la guerre? Effrayée des conséquences que pouvoit entrainer la proposition du ministre de la guerre, la société des droits de l'homme et du citoyen me chargea de rédiger une adresse à l'assemblée nationale, mais les *Ramond*, les *Pastoret*, les *Dumolard*, les *Robecourt*, les *Dumas*, marchant aujourd'hui à la contre-révolution sous la même bannière que les *Brissot*, les *Guadet*, et les *la Source*, poussèrent tant de clameurs au mot *trahison*, que les pétionnaires furent renvoyes sans être entendus; une autre députation de citoyens venant exprimer leur vœu sur le même objet éprouva les mêmes difficultés à se faire entendre, tant la voix de la vérité est effrayante pour quelques législateurs! Ainsi ce jour là fut marqué par la violation du droit le plus sacré, celui de pétition, en attendant que la liberté de la presse reçut le lendemain les (2) plus mortelles atteintes de la

---

(1) Expression de M. *Brissot*, dans son *Patriote Français*.

(2) Les auteurs de l'ami du peuple et de l'ami du roi, ont été mercredi dernier décrétés d'accusation sur la motion du prédicant la Source, et de *Guadet tête de*

part de ceux mêmes qui l'ont défendue tant de fois contre les efforts de l'assemblée constituante, de la part des *Brissot* et des *Condorcet*, qui ont tout à fait levé le masque; le public jugera si cette pétition contenoit des principes dangereux, et les députés de bonne foi verront s'il y avoit de quoi traiter, avant de les avoir entendus, les pétitionnaires de factieux : la voici.

Trois cents de nos frères ont péri; ils ont eu le sort des trois cents Spartiates morts aux Thermopiles pour la défense de la liberté; nous posons sur leurs tombeaux des couronnes civiques arrosées de nos larmes. La voix publique, plus puissante que les assertions ministérielles, répand le bruit qu'ils ont été les victimes d'une trahison. L'indignation des François, convaincus de la perfidie, ou égarés par la vengeance, n'a pu se contenir. Aujourd'hui que vous propose le ministre de la guerre, qui se garde bien de semer le moindre soupçon sur des officiers, patriciens vendus à la cour, pour lui vendre le sang du peuple,

---

chat. Nous reviendrons sur ce sujet. Notre numéro d'aujourd'hui n'est à proprement parler, que notre manifeste; dans le suivant, nous entrerons vraiment en campagne, à moins que la *Source* et *Guadet* et *Brissot* ne nous décochent un décret d'accusation.

mais qui cherche, à la faveur d'événemens préparés peut-être à l'avance, à vous surprendre un décret funeste aux soldats français? Que fait-il? Il vous propose de créer des tribunaux à la suite de l'armée, c'est-à-dire, de rétablir l'infame et exécrable jurisdiction prévotale. C'est ainsi qu'on mit en insurrection la garnison de Nancy, pour avoir un prétexte de décréter le massacre des habitans de cette ville! C'est ainsi qu'un malheureux boulanger fut sacrifié, pour avoir une occasion d'ensanglanter les pages de notre immortelle constitution, en y traçant la loi martiale! C'est ainsi qu'au champ de la fédération, l'on fit immoler deux malheureux, pour que le drapeau rouge flottât le soir sur la tête de pétitionnaires sans armes et sous la sauve-garde de la loi! Craignez, législateurs, qu'en vous proposant de faire marcher à la suite de nos régimens des bataillons de bourreaux prêts à frapper, au moindre signe de tête des généraux, les victimes qui leur porteront ombrage, vous ne les armiez d'une puissance terrible, vous ne leur donniez les moyens de faire tomber sous le glaive des loix ceux que le fer de l'ennemi auroit épargnés. Craignez encore que, loin d'assurer la discipline de l'armée, ce décret flétrissant pour des ames élevées, que la

saine politique vous commande de maintenir à cette hauteur de sentimens, si vous voulez qu'elles conservent l'héroïsme ; craignez, disons-nous, que ce décret n'allume au contraire dans les troupes les étincelles d'une insurrection générale ; et alors, patrie, liberté, constitution, nous voyons tout s'engloutir dans un commun naufrage. Législateurs, encore une fois, point de bourreaux, mais des généraux patriotes ; point de supplices, mais des loix sages et humaines; c'est vous en dire assez ; c'est assez vous tenir en garde contre des propositions qui ont allarmé notre patriotisme.

L'incorruptible *Robespierre* est principalement en butte aux efforts de la faction *Brissot ;* elle ne lui pardonne pas d'avoir combattu dans la société des jacobins, non le projet de la guerre en soi-même, car il a développé dans tous ses discours les moyens de la faire tourner à l'avantage du peuple et de la liberté, mais d'avoir fait sentir l'absurdité d'une guerre à l'extérieur, avant d'avoir étouffé dans l'intérieur tous les germes de la guerre civile, avant de s'être assuré du patriotisme des généraux, avant que les gardes nationales ne fussent pourvues des armes dont un ministère coupable les privoit ; d'une guerre qui, désirée depuis trois ans par la cour, offre plus de chances au despotisme par le gouvernement militaire qu'elle introduit nécessairement dans toutes les parties de l'administration, par la dissipation du reste de notre numéraire, par les trahisons présumées de la plupart des privilégiés, seuls

chargés de diriger la force armée, par tant d'autres motifs auxquels la faction n'a jamais pû répondre qu'avec de grands lieux communs de philosophie et de révolution universelles, qui offre, dis-je, plus de chances au despotisme que l'état imposant de nos troupes sur la défensive, et de nos frontières hérissées de quatre millions de bayonnettes. A entendre les promesses pompeuses de cette faction bellomane, la cocarde tricolore n'avoit qu'à briller sur le territoire autrichien pour faire tomber tous les remparts, opérer une défection générale dans l'armée de nos ennemis, et selon eux le Brabant et le pays de Liège n'attendoient que notre venue pour se mettre en pleine insurrection. Tout ce prestige de tribune s'est évanoui ; la triste vérité a dissipé tous ces songes éclos de l'écritoire de *Brissot.* Pas un soldat autrichien ne déserte ; pas une ville (excepté Porentrui) ne nous présente l'olivier de la paix et de la fraternité.

Les généraux ennemis connoissent nos plans avant nous ; on laisse manquer de vivres et de fourages, pendant des journées entières, nos braves frères d'armes, tombant épuisés de fatigues ; la trahison, préparant des embuscades, entasse ses victimes ; nous reconnoissons trop tard la sagesse des conseils de *Robespierre*, et la vérité de ses prédictions ; non que je prêche l'abattement ; le glaive est tiré, il faut combattre ; il faut que la France se précipite toute entière sur les bataillons des despotes ; il faut périr jusqu'au dernier, plutôt que de voir le spectre hideux de l'ancien régime sortir de dessous des milliers de cadavres ; point de noblesse, point de deux chambres, point de protectorat, point de *Cromwel*, mais l'égalité, mais la liberté, mais la constitution même.

Dieux donnez-nous la mort plutôt que l'esclavage !

Mais j'observe que toutes les loix du monde ne feront point renaître la confiance dans le cœur des soldats, qu'il est opposé à la nature des choses que le peuple armé marche sans ombrage, sous l'oriflâme des nobles, à la conquête de la liberté, et que *Robespierre* avoit bien raison quand il demandoit, avant tout, la nomination de tous les officiers par les soldats. Je pourrois donner un plus long développement à ces idées, et présenter aussi un tableau de toutes les dissentions que fomente, dans la société des jacobins, un certain parti, dirigé par huit ou dix intrigans beaucoup plus dangereux pour la liberté, que la coalition des Barnave, des Lameth et des Duport, noms voués à l'exécration publique, parce qu'avec plus d'hypocrisie encore, ils ont des vues bien autrement profondes.

Mais je réserve cette peinture effroyable pour le *Numéro* prochain ; je me contenterai de dire ici qu'ils ont poussé le délire de la haine jusqu'à vouloir mettre *Robespierre* en état d'accusation, qu'ils se flattent de consommer cette iniquité, qu'ils s'en vantent dans leurs conseils secrets, qu'après avoir cherché à ternir la vertu la plus pure par d'infâmes calomnies, qu'ils font charrier, comme les ordures d'un égoût, par la Chronique (1), le Patriote français, le Thermomeetre

---

(1) La Chronique est peut-être la plus vénale des feuilles prétendues patriotiques, elle a toujours été infectée de feuillantisme et de fayétisme. Dans le tems de la révision, à l'époque où les Patriotes les plus redoutables au despotisme, par leur énergie, étoient errans, fugitifs, ne sachant où reposer leur tête, dans la crainte d'être plongés dans les cachots, poignardés

du jour, le Journal général de l'Europe, Audouin, Gorsas et voire même Prud'homme, en un mot, par toutes les Feuilles dont véritablement ils disposent,

---

ou empoisonnés, la Chronique se distingua par sa lâcheté à poursuivre au tribunal de l'opinion qu'elle cherchoit à corrompre, des Patriotes opprimés qui ne pouvoient se défendre. Elle secondoit de toutes ses forces les fureurs des Barnave, des Lameth et des Lafayette. Le petit Louis-Aubin-Ragotin-Millin, un des distillateurs des pavots dont cette feuille est imprégnée, s'égosilloit à crier après les Danton, les Le Gendre, et tout ce que la Capitale renfermoit de défenseurs intrépides de la liberté; il étoit secondé par un certain abbé Noël, à qui cette prostitution a valu, dans les bureaux des affaires étrangères, une place de premier Commis. Milin et lui étoient les valets et les parasites de Bailly et Lafayette, et trafiquoient avec eux de leur plume et de leur conscience. Dans ces derniers temps, Millin n'a pas été le dernier à déchirer la réputation de *Robespierre*. Mais

Hercule a-t-il fléchi sous l'effort de Pygmée ?

On a ri des fureurs du petit bonhomme. Encore hier, dans l'accès de sa rage d'avoir été chassé pour la seconde fois des jacobins, (je faux; car après avoir reçu la veille des marques sensibles de l'indignation générale, il s'étoit rendu justice en renvoyant sa carte à l'nstant même que d'une commune voix on alloit prononcer son exclusion), encore hier, il a vomi le fiel de sa vésicule sur les couronnes civiques de *Robespierre*; il a excité le peuple et la garde nationale contre les jacobins; il a traité ces derniers d'une poignée de *factieux*, d'où il résulte

ils n'ont lancé le décret contre Marat et contre Royou (mis dans la balance pour se donner un air d'impartialité), que pour arriver jusqu'à Robespierre, et se débarrasser de sa surveillance incommode en l'envoyant à Orléans, au point que Vaublanc, près de la tribune de l'assemblée nationale, disoit à Bazire, pendant que Lasource, portant Guadet en croupe, demandoit le décret d'accusation : *Les coquins ! ce qu'ils en font, c'est pour en venir à ce pauvre* Robespierre, à quoi Bazire répondit : M. Vaublanc, *vous me feriez croire que vous êtes un honnête homme.* Mais c'étoit un mot profond dans la bouche de Vaublanc. Il ne le disoit, il n'affectoit cette fausse pitié, que pour justifier les calomnieuses imputations de Brissot et de Guadet, qui ont eu l'audace d'imprimer que Robespierre travailloit à l'Ami du Peuple ; et encore pour donner lieu de croire au petit nombre de vrais patriotes, tels que Bazire, que cette autre calomnie non moins scélérate, savoir : que Robespierre est *agent du comité autrichien*, pourroit bien avoir quelque fondement, puisque Vaublanc, honorable membre de

---

qu'il étoit encore lui-même un factieux il y a quatre jours. Heureusement que l'imperceptible Millin, qui vise, assure-t-on, à l'ambassade de *Lilliput*, n'est point une autorité. On sait à quoi s'en tenir sur le compte de cet embryon littéraire et politique ; on a le tarif de ses platitudes. C'étoit le *Sigisbé* de madame *Bailly* ; il passoit avec cette *Signora*, les soirées qu'elle employoit si voluptueusement à ourler des drapeaux rouges, avant le massacre du champ-de-mars, et c'est en la contemplant, qu'il a conçu l'idée de son recueil d'*Antiquités nationales*.

ce sanhédrin, en prenant un intérêt si tendre à Robespierre, sembloit l'avouer pour son confrère; rafinement d'hypocrisie et de tactique convenue avec Brissot, et qui le servoit suivant ses vues.

J'imprimerai la réponse foudroyante et noble de Robespierre, à toutes ces allégations dictées par les furies. La société des jacobins ouvrant enfin les yeux sur tant d'intrigues, sur tant de menées, sur tant d'horreurs, les a condamnées au mépris le plus profond, par l'arrêté suivant, qu'il est bon de faire connoître à la France entière.

Sur la motion d'un membre, qui a représenté que les calomnies répandues contre M. Robespierre, dans deux discours distribués hier, sous le nom de MM. Brissot et Guadet, et aujourd'hui dans le sein de cette société, à l'assemblée nationale, et dans le public, commentés par les journaux, exigeoient que la société démentît cette diffamation, et rendît témoignage à la vérité, aux principes et à la conduite de M. Robespierre.

La société a arrêté de déclarer qu'elle regarde la manière dont ces écrits rendent les faits qui se sont passés dans son sein, comme contraires à la vérité; et les inculpations dirigées contre M. Robespierre, comme démenties par la notoriété publique, autant que par sa conduite constante. La société a arrêté également, à l'unanimité, que cette déclaration seroit imprimée et envoyée à toutes les sociétés affiliées.

Signé Stanislas Fréron.

N°. 2.

LA TRIBUNE DES PATRIOTES, OU LE JOURNAL DE LA MAJORITÉ.

Par CAMILLE DESMOULINS et FRERON.

Confession de François Robert.

UN des notables rédacteurs du journal de Prudhomme, F. Robert vient de distribuer un écrit de 8 pages, dans le genre des confessions de St. Augustin. La chronique de Paris l'avoit accusé de devoir 200,000 l. Après avoir rabattu de cette supputation bénévole du sieur Millin 1,76000 l., il parle de son *déficit* avec une naïveté qui sent les bons tems de la république, ou plutôt les temps homériques où chacun étoit tenu de dire ses moyens d'exister. Ensuite il fait cet aveu qui donne beaucoup à penser, est

E

trop curieux pour ne pas trouver place dans les mémoires du temps, et doit en trouver une à la suite de mon Numéro I[er], dont il est une excellente pièce justificative.

« *Dans ces entrefaites*, écoutons le patriote F. Robert, *des hommes que j'avois connus auparavant devinrent ministres; je cédai à des instances réitérées, et j'écrivis; non pas à M. Dumourier ministre, mais à Dumourier jacobin; j'eus une réponse assez insignifiante; mes amis crurent que je devois voir moi-même M. Dumourier, je le vis, et il me promit affirmativement que je serois employé dans la diplomatie.*

(*F. Robert avoit bien vu le cardinal, mais on lui fit entendre que c'étoit le révérend père Joseph qu'il falloit voir. Il poursuit*).

C'est alors qu'on me fit demander un rendez-vous à J. P. Brissot que j'avois connu avant la législature. M. Brissot me dit qu'il avoit demandé pour moi l'ambassade de Constantinople, de Pétersbourg ou de Varsovie, et que, dans huit jours, cela seroit fait (1). *Dix jours après*

---

(1) Ne seroit-ce pas devers la date de ce rendez-vous que F. Robert inséra dans le n°. 141 de Prudhomme (le juste péche sept fois par jour) ce premier morçeau sur

je le revis à dîner chez Péthion, *et comme* cela n'étoit pas fait, *je lui en demandai des nouvelles. M. Brissot me dit que le ministre étoit extrêmement occupé*, que cela se feroit, *mais que, comme je pouvois avoir des besoins, M. Dumourier lui avoit dit de me demander, si je voulois quelque à-compte sur les appointemens de l'ambassade.*

M. Dumourier, ayant manifesté quelque inquiétude sur ce qu'on appelloit l'exagération de mes principes, je donnai ma profession de foi publique par écrit; elle étoit patriotique, autant que possible. Depuis cette profession de foi, j'ai

---

Robespierre? La promesse de l'ambassade de Constantinople, et si près du serrail, peut bien faire trébucher un cordelier. On croit voir le patriote Robert présenter à Brissot le n° 141 des revolutions de Paris, en lui disant : Tenez, voilà tout ce que j'ai pu dire en conscience contre Robespierre. Mais ce n'étoit point-là le compte de J. P. Brissot. Comment n'avez-vous pas vu, Robert, qu'aux yeux des Brissotins, vous ménagiez encore trop l'anti pape Robesbierre? Voilà pourquoi *cela ne s'est pas fait*. Voila pourquoi Brissot ne vous a offert qu'un à-compte. Oh! que celui qui a fait le second morceau contre Robespierre, dans le numéro de Prudhomme, étoit bien plus fin! C'est celui-là qui attrapera l'ambassade.

eu avec M. Dumourier une conférence particulière ; le ministre me parut animé du plus pur patriotisme. Mais il s'est trouvé qu'il n'y avoit plus d'emploi à sa disposition, et l'on sent combien j'ai dû m'applaudir de n'avoir pas reçu les arrhes qu'on m'avoit offertes sur une place qu'on ne m'a pas donnée ».

Cette confession donneroit lieu à un beau commentaire ; mais il me resteroit peu de choses à y apprendre sur notre père *Joseph*, à ceux qui ont lu mon premier Numéro et la brochure que je publiai il y a deux mois, et qui eut grand succès *dans les deux mondes*, intitulée : *J. P. Brissot demasqué par Camille Desmoulins*. Quand on a lu ce pamphlet, on sait son *Brissot* par cœur, et on voit quelles plaies profondes le Patriote Français, par sa *fausse politique*, pour me servir du terme le plus doux, a faites à la France et au patriotisme. Aujourd'hui je veux envisager la confession de F. *Robert* sous une autre face.

En voyant J. P. *Brissot* proposer ainsi à table, à son voisin, Varsovie, Petersbourg ou Constantinople, pour y aller en ambassade, on sent quelle différence la révolution a mis

entre les rêves de fortune des auteurs du tems passé, et de ceux d'aujourd'hui. Alors le plus beau songe d'un poëte, du poëte admirable de la *Métromanie*, sa plus vaste ambition étoit d'accaparer trois ou quatre médailles du poids de cent écus ou six cents livres.

> Que Paris payeroit le loyer,
> Rouen le maître en droit, Toulouse le barbier,
> Marseille la lingère.

Et voici un journaliste, J. P. *Brissot*, qui n'est pas un *Piron*, non seulement rêvant, mais distribuant les ambassades, et disant comme *César* :

> Je donne à Marcellus la Grèce et la Lycie,
> A Décime le Pont, à Casca la Syrie.

De tels exemples et l'écharpe de l'académicien *Bailly* auroient dû, ce semble, réconcilier les gens de lettres avec la révolution. Qu'ils se rappellent les murmures de tous les nobles, les cris des bureaux et la jalousie de tous les beaux esprits désesperant de faire une semblable fortune, lorsque la reine mère, voulant faire un cadeau à *Christine* reine de Suéde, eut la pensée

d'envoyer l'académicien Benserade ambassadeur à Stockolm. Les tems sont bien changés ; et néanmoins presque tous les écrivains qui ont le plus de mérite, s'aigrissent de plus en plus contre le nouvel ordre de choses qui les a rapprochés des places que la nature, dans la distribution des talens, semble leur avoir assignées. Ils s'effrayent des pas que le peuple fait vers la souveraineté, comme ils pourroient faire de l'approche des Goths et des Vandales. A les entendre, ils se liguent pour sauver les arts contre ce qu'ils appellent le fauxbourg St. Antoine, comme si les arts étoient menacés par la révolution dans une ville que la révolution semble avoir encore plus affamée de spectacles, dans une ville où dix-sept théâtres sont ouverts et pleins tous les jours. Le parti populaire est abandonné de tous les écrivains de quelque réputation. Les gens de lettres méprisent le peuple qui les a vengés des mépris de la cour. Presque tous écrivent contre la cause de la liberté et de l'égalité, et on ne peut comparer leur ingratitude, qu'à celle de cette foule de boutiquiers que ces trois dernières ont enrichi, de ce grand nombre d'agioteurs, de commerçans, d'épauletiers, de rafineurs

de sucre, dont la révolution à fait des millionnaires ou des personnages importans, et qui ont pour la révolution, pour le peuple et pour l'égalité cent fois plus de haine que n'en avoïent les patriciens de Rome pour les plébeiens. La plupart de ces bourgeois ne veulent pas la liberté, s'il faut la partager avec le peuple, et leur conduite me fait admirer un vers de *Sertorius* qui jusquici avoit été inintelligible pour moi, mais qui me montre aujourd'hui combien *Corneille* connoît le cœur humain, quand il fait dire à *Viriate.*

La liberté n'est rien quand tout le monde est libre.

Prudhomme annonce dans son dernier n°. qu'il y a une rupture entre la faction Lafayette et la faction Lameth, et que Rochambeau est entièrement dévoué à celle-ci. Dieu veuille que leur division, si elle est réelle, nous fasse autant de bien que leur réunion nous a fait de mal à l'époque de la révision ? Puisse l'ambition de gloire des généraux, leur faire battre à l'envi l'armée des rois, et servir la cause de la liberté, comme la servit d'abord la rivalité de Fairfax et de Cromwel, lorsque ces deux généraux

commandant dans des quartiers opposés, deux armées parlementaires, et voulant se surpasser l'un l'autre, se surpassèrent eux-mêmes et battirent partout l'armée royale. D'ailleurs, tant que la puissance militaire ne fût pas dans la main d'un seul, tant que Fairfax partagea le commandement avec Cromwel, la liberté se soutint avec le parlement, et les patriotes ne furent pas opprimés. Puisque notre assemblée nationale, notre parlement suicide n'a pas vu qu'il jouoit à se tuer lui-même, par des victoires, en nous embarquant dans une guerre, bien plus funeste encore par des défaites ; peut-être son salut est-il dans la mésintelligence et l'émulation des généraux. Cerutti trouvoit partout des Antithèses, et moi, je vois des rapprochemens par-tout. A mon avis, rien ne ressemble aux presbytériens et aux indépendans du tems de Charles Ier., comme nos monarchiens, et ceux que j'appelle nos républicains aristocrates, pour les distinguer des républicains démocrates. A part le talent militaire, pour lequel nous ne pouvons pas encore établir de comparaison entre Rochambeau et Lafayette et deux aussi grands généraux que Fairfax et Cromwel ; Rochambeau ne tiendroit-il pas un peu du général presbytérien

presbytérien, qui auroit pris volontiers des tempéramens? Et Lafayette se croit-il arrivé à ce moment où Cromwel, après avoir ménagé les deux partis tour-à-tour et flotté entre eux, pensa que le tems étoit venu de se déclarer le chef des indépendans? Ceci expliqueroit fort bien la rupture entre les deux factions, à cause de la différence des opinions politiques des chefs, et on ne trouvera point cette explication absurde si on se souvient de cette belle lettre d'adieux, que Lafayette adressa à l'armée parisienne au mois d'Octobre, lorsqu'il en quitta le commandement, et si on la rapproche de cette belle harangue qui respire encore plus le patriotisme, et qu'il vient d'adresser à son armée avant de la mettre en marche. Ces deux morceaux entièrement républicains et dans le sens de la déclaration des droits de l'homme, semblent rendre satisfaisante l'explication de la rupture entre les deux partis. Cependant, les esprits moins superficiels cessent d'être contens de cette explication, quand d'un côté il voient dans l'armée de Rochambeau, avec les Lameth, Biron et les enfans d'Orléans, et que de l'autre ils voient dans le camp de Lafayette, et dans son conseil, les Coriphées du parti monar-

chien, les Beaumets, les Adrien Duport? Alors cette rencontre embrouille leurs idées, et ils en reviennent à croire, que l'auteur de la feuille du jour, a mieux connu ses personnages, lorsque l'autre jour il se faisoit à lui-même cette question : « *Pourquoi l'assemblée constituante a-t-elle rejetté les deux chambres, lorsque les tenans des deux chambres étoient non seulement, Mounier, Lally, Bergasse etc. etc., mais encore, les Lameth, Barnave, Duport et Lafayette?*

L'assemblée nationale qui a décrété d'accusation Marat, comme tendant à soulever l'armée contre les généraux, laisse en paix la feuille du jour, comme le journal des *honnêtes gens* et des lecteurs délicats. Cependant, à moins que l'assemblée nationale ne regarde l'armée, comme composée uniquement ou d'imbécilles, qui n'entendent pas le français, ou de monarchiens qui se battent pour les deux chambres, elle avouera que la feuille du jour en posant ainsi la question, comme sur des faits de notoriété, et en supposant que les généraux, au vu et su de tout le monde, excepté des quinze-vingts, sont les tenans des deux chambres, a fait plus en quatre lignes, pour désorganiser l'armée

et la mettre en insurrection, que Marat dans ses huit cents numéros,

A propos de Marat qui nous dit dans son numéro, au sujet de la seule conversation qu'il ait jamais eue avec Robespierre; » je compris par cet entretien, que Robespierre étoit un excellent citoyen, un parfait honnête homme, mais qu'il ne seroit jamais un homme d'état : « comment ! lui Marat qui se croit un plus grand politique, n'a-t-il pas vu que le premier mérite d'un homme d'état étoit de réussir, que le premier mérite d'un orateur étoit de persuader? comment n'a-t-il pas pris garde que, lui Marat, pour avoir une fois demandé six cents têtes en l'air, aussi cruellement qu'impolitiquement, s'étoit fait regarder comme un incendiaire et comme un cannibale, par ce même sot public qui regarde comme des modérés, comme les modérateurs par excellence, Roucher, André Chenier et Dupont mon ami, qui tous les jours pourtant emploient la périphrase et la circonlocution, pour dire la même chose, et pour demander à Israël d'exterminer les jacobins, comme les Amalécites? comment n'a-t-il pas vu que le public ne s'effarouche

que des formes, et que *l'ami du peuple* avoit pour lecteur, le matin, ces mêmes hommes que, le soir, au parterre, la vue d'Abel, frappé sur le théâtre, faisoit frissonner, tandis que cinquante personnages égorgés dans la coulisse ne les auroient pas émus? Lorsqu'il en coûte si peu d'être modéré, comment Marat, pour servir les patriotes, n'a-t-il pas pris le ton de modération, que prennent, avec tant de succès, pour les perdre, ces hypocrites d'humanité, qu'au fond je soutiens être plus sanguinaires que Marat, ces doucereux Roucher, André Chenier, Dupont, le Journal de Paris, la Gazette universelle, le Modérateur et la Feuille du jour? Rien n'eût désespéré les ennemis de la liberté, comme de voir l'Ami du peuple fortifier du ton de la modération les vérités dont abondoit sa feuille. Aussi, quoiqu'ils s'apperçussent que Marat étoit en général très-bien servi en dénonciations, et qu'elles lui venoient de la première main et du comité des recherches, ne s'effrayerent-ils pas beaucoup de la tribune de l'Ami du peuple, tant qu'elle fut sous la zône torride. Les exagérations de l'orateur, le faux qu'il ne savoit pas assez démêler du vrai, et plus que

tout le reste, le nom de Marat tellement décrédité que les jacobins même n'osoient pas le citer ; tout cela les rassuroit contre l'effet de ses harangues. Mais quand notre Diogène sembla vouloir rouler son tonneau vers la zône tempérée, quand il eut écrit le numéro sur les Brissotins et Robespierre ; ce dernier numéro, plein de raison et de connoissance du cœur humain, et un des morceaux que l'ami du peuple ait le mieux écrit, la tête tourna à la coalition, au point que, malgré leurs principes professés tant de fois sur la liberté de la presse, se voyant poursuivis de la sorte, ils ne virent pour eux de salut que de faire décréter Marat d'accusation. Mettant bas toute vergogne, ils supposèrent dans cet écrit ce qui n'y étoit ni textuellement, ni même virtuellement, et lorsqu'on leur en demanda la lecture, des membres de la *société des amis de la liberté de la presse*, n'eurent pas honte de soutenir que, pour condamner un auteur, il n'étoit pas besoin de donner lecture de son ouvrage ; ce principe qui auroit fait reculer Malouet et Dupont eux-mêmes, fut défendu par Brissot, Guadet et la Source. Sans doute, ils s'étoient dit : « nous sommes perdus, l'ami

du peuple se fait modéré ! ,, avis à Fréron, l'orateur du peuple et mon cher confrère.

Les Brissotins commencent à avouer que Narbonne les a indignement trompés, que rien n'étoit prêt pour entrer en campagne, bref que nous avions raison.

Je te vois innocent Danchet,
Comme un rât pris au trebuchet,
Grands yeux ouverts, bouche béante !

De grands acteurs jouoient dans les premiers actes de la révolution. Nous avions Mirabeau, Lafayette, Duport, Thouret, Chapellier, Beaumets, Lameth, Barnave etc. Nous avons trouvé qu'ils jouoient mal, et véritablement ils ne jouoient pas très-bien dans notre sens, aussi ne leur avons-nous pas épargné les sifflets, si bien qu'ils ont vuidé la scène. Mais qu'est-il arrivé ? le parterre a voulu faire continuer la pièce, et pour l'achever, il a pris ceux qui restoient sur le théâtre, et qui se montroient. C'étoient les moucheurs de chandelles.

Je suffoque d'indignation, quand je pense aux lourdes fautes faites coup sur coup par le chef du parti populaire, du parti de la

liberté, de la constitution, de l'égalité. Quelle occasion unique que la fête de Château-vieux! J'entendis des sots disputer, pendant huit jours : monteront-ils dans le char, n'y monteront-ils pas ? Il y avoit un moyen bien simple de terminer la dispute et de réduire les malveillans à l'admiration ou au silence. On craignoit, disoit-on, d'indisposer une partie de la garde nationale parisienne, en lui montrant, sur un char, les suisses qui avoient fait feu sur leurs frères d'armes. Mais on eut remédié à ces craintes et on les eût même tournées au profit du patriotisme par une mesure grande et politique, à la place d'une déférence mal-adroite qui n'a passé que pour de la foiblesse et qui a donné la mesure de notre pusillanimité. Sur ces sièges du char dont le vuide déparoit la fête, et détruisoit l'illusion, il falloit faire triompher tous les régimens qui se sont signalés par leur patriotisme, il falloit en couronner les images dans des soldats vêtus de leur uniforme. J'aurois voulu confondre sur le char l'habit des gardes nationales avec celui des suisses de *Chateau-vieux*, et alors on n'eût pu dire que le triomphe des uns insultoit aux autres. Il falloit surtout couvrir le char de bonnets de laine mêlés

à cet uniforme (1) des gardes françaises, qui rappellera à jamais les plus beaux jours du peuple français, et qui aujourd'hui est relégué dans les friperies comme un vêtement deshonoré ! Qui auroit osé alors menacer ou insulter ce char consacré par cette multitude de trophées dressés au patriotisme et à la révolution ? Quel aristocrate, quel feuillant auroit osé s'opposer alors à ce que cette fête fût célébrée avec une pompe digne de la capitale, de la conquête de la liberté qu'elle représentoit, et de l'armée française associée à ce triomphe ? C'eut été la fête de l'insurrection, la fête de tous les soldats qui avoient posé les armes devant la volonté du peuple. Et à l'ouverture de la guerre des rois contre les peuples, quelle plus grande mesure, quelle plus importante leçon à toutes les armées de l'Europe qu'un pareil triomphe décerné avec toute la magnificence Romaine, non pas comme chez les Romains,

(1) Cette proscription de l'habit des gardes françaises, tandis que tous les autres régimens ont conservé leur uniforme, est un des plus grands crimes du corps constituant, et suffiroit seul pour charger à jamais *Lafayette* de la haine des patriotes.

aux soldats qui avoient vaincu, mais aux soldats qui avoient déserté et jetté les armes devant le peuple. Quoi de plus propre à leur montrer qu'il étoit plus glorieux d'être vaincu par le peuple, que de vaincre pour les rois! C'est alors qu'on peut dire, que le despotisme et l'aristocratie auroient été écrasés sous les roues de ce char.

Au lieu de ces grandes vues politiques, l'assemblée nationale s'amuse à célébrer une fête nationale en l'honneur du maire d'Etampes tué au sortir d'un ample déjeuner, après avoir dit (du moins on le raconte), à un de ses fermiers, *ne vendez votre bled que lorsqu'il sera à quarante livres; la loi est pour vous*; tué comme fauteur d'accaparemens, qui n'a été pleuré de personne à Etampes, et qui trouve des autels et un torrent de larmes hypocrites à quinze lieues de ses magasins. Si c'étoit une si urgente nécessité de décerner une fête en l'honneur d'un citoyen tué à son poste, le brave *Thénard* tué aussi à son poste et dont *Carra* rapporte la mort héroique, avoit autant et plus de droit à cet honneur. *M. Le Gendre* nous a conté que *Simonneau*, le demi-dieu, lui avoit dit à lui-même, dans le tems du massacre

du champ-de-mars, « que les signataires de la pétition étoient bien heureux d'en être quittes à si bon marché; que s'il avoit été *Bailly* ou *Lafayette* il en eût bien fait une autre déconfiture. » Certes on permettra bien à ceux qui croient à ces deux faits de protester contre la canonisation du martyr Simonneau. Cette fête de Simonneau ne seroit-elle pas, (du moins dans l'intention de ceux qui l'ont demandée,) la contre épreuve de la fête de *Chateau-vieux*?

Une séance des jacobins.

Quand toute la France reprochoit à Saint Bernard d'avoir envoyé à la terre sainte cent mille hommes qui n'en revenoient point, et qu'il n'y avoit point de famille qui ne lui demandât un parent : Saint-Bernard monta en chaire, et prêcha que les pêchés des croisés avoient empêché l'accomplissement de ses prophéties. Déjà des Brissotins prêchent aussi dans les cafés que si nous n'avons pas réussi à municipaliser l'Allemagne, ce sont les divisions des jacobins et l'orgueil de

Robespierre qui en sont la cause. J'ai toujours pensé bien différemment sur ces Bouillonnemens épuratoires de la société ; on pouvoit gémir sur les jacobins lorsqu'il n'en coûtoit à Dumourier que de prendre un bonnet rouge pour obtenir des applaudissemens infinis, lorsqu'il ne falloit qu'arborer le drapeau d'Angleterre pour fasciner les yeux et faire croire à une alliance, comme si Pitt l'avoit déja signée ; lorsque Saint-Huruge, en se couvrant d'un large feutre enfariné, se croyoit le roi des halles et aussi puissant que le duc de Beaufort, lorsqu'il nous entretenoit de sa correspondance avec les peuples d'Allemagne qui lui envoyoient des milliers de signatures pour demander leur réunion comme les avignonais ; lorsqu'on louoit Narbonne ; lorsqu'on parloit de la guerre comme d'une promenade civique que nous allions faire dans le Brabant, lorsque le patriote Carra lui-même, ne se sentant pas de joie, le jour de la déclaration de guerre, se pâmoit à la tribune et s'écrioit : *oui, c'est le plus beau jour de ma vie* : c'est alors que les bons esprits pouvoient gémir sur la société. Quant à la chaleur de nos dissentions intestines, quoique j'en aie souffert autant que personne,

quoique j'aie été insulté, menacé, ce n'est point par ces tumultes que la société peut périr; c'est à ces agitations des assemblées populaires qu'on reconnoit les peuples libres. Qu'on lise les harangues de Cicéron et de Démosthène, on en verra l'exemple On verra que dans ces discours où on a trouvé tant de fiel et d'amertume, Robespierre dit à Brissot des douceurs, en comparaison de ce débordement extraordinaire d'injures que Cicéron répand sur les consuls Pison, Gabinius, et sur tant d'autres pouvoirs constitués. J'aime cette inscription sur la tribune des jacobins : *Vivre libre ou mourir.* Mais des vents qui soufflent sur les flots de la mer avec ces mots : *Turbant, sed extollunt ; ils les agitent mais ils les élèvent*, voilà la vraie dévise des assemblées populaires. L'effet de cette tempête est presque toujours salutaire à la chose publique ; j'en vais citer un exemple. Je choisis la séance qui a été rendue le plus infidèlement dans le journal des débats de la société.

Dans la précédente séance j'avois dénoncé un fait qui n'étoit pas tellement d'un intérêt personnel qu'il ne fut plus encore d'un intérêt général, et de la compétence de la société,

puisqu'il étoit question d'un attentat inoui envers la liberté de la presse commis par M. Patris un de ses membres, et la société avoit arrêté que le membre inculpé viendroit se justifier. M. Patris monte à la tribune où il lit un libelle des plus virulens contre moi. Il me reproche, dit-il, de ne l'avoir pas prévenu de cette dénonciation ; il me reproche d'être un présomptueux qui croit que la publication d'un de mes écrits importe à la chose publique, un hypocrite de civisme et un homme vil, puisque malgré l'importance que j'affecte d'attacher à cet écrit, je lui ai offert le matin sur le pont-neuf, en présence de M. Baillio, d'étouffer cette affaire ; il m'accuse d'être un lâche qui me suis caché à fond de cale à l'époque du 17 Juillet, un calomniateur qui réclame comme sien un ouvrage qui n'est plus à lui, et appartient à l'imprimeur puisque celui-ci l'a acheté. M. Patris ne voyoit pas qu'il faisoit le beau raisonnement de l'abbé Roquette.

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Il assaisonne ce raisonnement solide des plus grossières injures ; il dit que Camille Desmoulins (ce sont les propres paroles de cet officier municipal parlant d'un de ses collègues) est *un auteur famélique faisant de sa plume mercénaire son seul moyen d'exister ; qu'il étoit obligé de remuer la boue et de fouiller l'ordure pour y trouver un morceau de pain, que son nom seul étoit une injure, qu'il étoit la plus vile des créatures et le plus infame des calomniateurs, et qu'ayant menti à la société et à lui-même, la société se devoit à elle, et devoit à M. Patris d'exclure Camille Desmoulins du nombre de ses membres.* Le Sr. Patris ne savoit pas qu'il prononçoit par ces derniers mots son jugement de condamnation et qu'il le motivoit.

Ceci se passoit en présence de trois mille personnes, dont un bon nombre venus là pour me colaphiser, pour appuyer la demande de mon exclusion, ne manquoient pas d'applaudir à cette cataracte d'injures que le fleuve Patris faisoit tomber sur moi du haut de la tribune.

Qu'on juge de ma situation pénible ! Patris avoit débité ce discours avec un front ouvert, avec un ton d'assurance qui, joint à son

titre d'officier municipal, faisoit une grande impression; à mesure qu'il parloit, je distinguois les progrès de la calomnie; je devenois le scélérat et j'entendois grossir dans les tribunes le bruissement de l'indignation; mais patience; devant un juré de trois mille personnes le triomphe de l'imposture ne peut pas être de longue durée.

Lorsque je voulus parler à mon tour, la coalition des Brissotins, contente de m'avoir vu si bien calomnier, s'égosilla à crier que ces débats étoient étrangers à la société, que leur religion étoit suffisamment éclairée, et qu'il falloit nommer des commissaires. Quelle horreur! m'écriai-je, refuser de m'entendre à mon tour! C'est alors que ma situation devint violente. Enfin au bout d'une demi-heure d'agitation, notre digne député Merlin parvint à se faire entendre à la tribune: les faits allégués de part et d'autre, contre un de vos membres sont trop graves, sont trop infamans, dit-il; il faut que la société prononce l'exclusion ou de M. Patris, ou de M. Camille Desmoulins. Le discours de Patris avoit tellement prévenu contre moi qu'à ce vote de mon exclusion mille applaudissemens s'élèvent. Mais, moi, je bénis Merlin

et ces applaudissemens qui m'envoyoient à la tribune où j'ai enfin la parole.

De quoi s'agissoit-il ? J'avois accusé Patris d'avoir arrêté dans son imprimerie un ouvrage signé de moi, et d'en avoir confisqué le manuscrit. Comment se défend-il, Messieurs ? il ne nie point le fait ; mais il dit avoir acheté l'ouvrage, et que c'est sa propriété absolue. D'abord osez dire, M. Patris, que vous m'ayiez acheté le manuscrit, que j'aie reçu une obole ! je vous en défie. (Ce premier démenti, auquel il ne pouvoit répondre, commença à ramener le public), ce que j'ajoutai fut couvert d'applaudissemens universels ; ensuite quand ils seroit vrai que vous m'eussiez acheté mon manuscrit, comment osez-vous dire que c'étoit votre propriété absolue ? Qu'est-ce que nous vendons au libraire ? c'est le droit de revendre. Un journaliste, un auteur vend son ouvrage à l'imprimeur, pour qu'il l'imprime, et non pour qu'il le supprime.

A cet endroit, je lus à la société l'avertissement qui est en tête de mon premier numéro. Ce ne sont point là des injures, et on voit bien que c'est ainsi que la vérité parle ; aussi l'indignation des tribunes

et

et de la société croissoit à chaque instant, en raison même de ce que cet imposteur avoit su d'abord tourner leur colère contre moi. Je fus interrompu plusieurs fois par des applaudissemens unanimes. Quand j'eus cessé, un membre de la société, M. Baumier, réduisit ainsi la question aux plus simples termes. M. Patris a-t-il arrêté, dans son imprimerie, un écrit signé de l'auteur?

Avoit-il donné sa parole d'honneur, dimanche au soir, à M. le Gendre, que le lendemain cet écrit paroîtroit ?

A-t-il écrit aux souscripteurs que le journal ne paroîtroit point ?

Patris monte à la tribune, balbutie, dit que je viens de lire un écrit préparé avec art; qu'il y répondra phrase par phrase; qu'il ne laissera aucun louche sur sa conduite; qu'il interpelle M. le Gendre de déclarer s'il est vrai qu'il lui ait donné sa parole d'honneur; qu'il s'en rapportoit à lui. — M. *Le Gendre.* A la séance de dimanche, Camille Desmoulins vient me dire qu'il est indigné contre Patris qui ne veut point faire paroître son numéro, qu'il va le dénoncer. N'en fais rien, lui dis-je (car je tutoie tous les amis de la liberté, tous ceux que je crois vraiment pa-

triotes) n'en fais rien, cela fera une scène; on déclamera contre les rixes de la société: je vais trouver Patris. Patris, lui dis-je, pourquoi ne veux tu pas faire paroître le numéro? je le tutoyois alors; mais je déclare que je ne le tutoyerai plus. M. Patris m'expose que ce sont des raisons d'intérêt domestique qui l'en empêchent; j'appelle M. Collot d'Herbois, (*ah ! je vous en prie, tutoyez-moi*, s'écrie ce dernier à M. le Gendre,) qui combat ses raisons, et qui lui donne un moyen de mettre à couvert son intérêt. Collot d'Herbois se retire; je presse de nouveau M. Patris; il cède. Il me donne sa parole d'honneur que le journal paroîtra. Je retourne auprès de Desmoulins; je lui dis, et à tous mes voisins, que le journal paroîtra; je reparle à M. Patris en sortant; il me réitère sa parole d'honneur. Voilà les faits.

M. Patris atterré défère alors le serment à Collot d'Herbois; la déclaration de Collot d'Herbois le confond.

Pour l'achever, Fréron lit ce billet de l'imprimeur Patris. *Le numéro Ier. de la Tribune des Patriotes est imprimé, mais il ne paroîtra pas.*

Patris remonte à la tribune, et fait une bonne contenance; il s'efforce de commenter cette lettre. Ce billet, dit-il, que j'adressois à M. Fréron, signifioit seulement qu'il ne paroîtroit pas le lundi, mais non qu'il ne paroîtroit point du tout; mon intention étoit de le faire paroître quelques jours plus tard.

Ici ce fut véritablement un quartier des Alpes qui se détâcha sur Patris, quand de différens endroits de la salle, des abonnés se lèvent, et l'un d'eux, M. Nicolas, montant à la tribune, lut cette lettre circulaire de Patris aux souscripteurs.

« Monsieur, le Journal de la Tribune des Patriotes est imprimé, mais il ne paroîtra pas. Ainsi, vous voudrez bien envoyer chercher l'argent de votre souscription, en rapportant la quittance. »

J'aurois eu pitié moi-même de la confusion dont mon calomniateur étoit chargé en ce moment, s'il eut pris enfin une contenance conforme à son attitude et à cet écriteau qui lui étoit mis devant et derrière par tant de démentis; mais il continua de rester le nez haut, allant, venant, protestant. Ce courage de la honte qu'il montroit au suprême degré, fit enfin ful-

miner l'excommunication. Son procès étoit fait et parfait. Après avoir demandé mon expulsion pour avoir menti, disoit-il, à la société, c'étoit lui qui se trouvoit atteint et convaincu du plus impudent mensonge par une signature circulaire. Un cri unanime demanda son expulsion. Elle fut mise aux voix, et il n'y eut, je crois, que M. Méchin, secrétaire-aide-de-camp de J. P. Brissot, et M. Girey Dupré, co-auteur du patriote français avec J. P. Brissot, qui osèrent se lever contre.

On chercheroit vainement dans le journal des débats des amis de la constitution, les détails fidèles et intéressans de cette séance. Le rédacteur, Brissotin sans doute, glisse sur tout cela. je veille mieux à l'honneur de la société, et j'ai dû conserver précieusement à la nation toutes les circonstances d'un jugement qui met la sagesse de la société à côté de la sagesse de Salomon ou du savetier de Messine. Ce jugement n'est point écrit sur le parchemin; mais le papier de notre greffe est plus durable que le parchemin et le papier timbré, et l'expédition que je vous en délivre, vous servira à jamais, M. Patris, de brevet d'un des plus impudens

menteurs, des plus infâmes libellistes et des plus perfides imprimeurs qui existent.

N. B. M. Patris a interjetté appel devant le public auquel il a distribué *gratis*, avec une profusion ministérielle, le libelle qu'il avoit lu sur mon compte à la tribune des jacobins.

Cette profusion ministérielle ne m'étonne point. Deux citoyens attestent que le samedi, à deux heures, avant-veille de l'émission de mon premier numéro, le sieur Patris a été vu chez le ministre Dumourier avec Bonne Carrere. Qu'alliez-vous y faire, M. Patris ? Qui ne voit que, violant le dépôt de ma pensée dans votre imprimerie, vous alliez montrer à Dumourier et Bonne Carrere le numéro, et leur dire : vous voyez comme il vous traite ! Que voulez-vous me donner sur les six millions de dépenses secrettes qu'on vous a alloués ? *Quid vultis mihi dare, et ego vobis eum tradam ?*

Cela me rappelle que vous aviez été vous offrir de même à Marat, pour imprimer *l'Ami du peuple*, il y a deux mois, que vous en avez imprimé six numéros ; mais Marat a le nez fin ; il vous a planté là au septième.

Cela me rappelle que cet imprimeur officieux est allé offrir de même ses presses à Robespierre, que M. Patris le conjuroit de ne pas imprimer son journal ailleurs. Vous faites-là un joli métier, M. Patris !

A propos, M. Patris, ce que raconte Momoro est-il vrai ? il dit que vous observant l'autre jour, qu'il étoit surprenant qu'après avoir fait tant d'avances pour l'impression du prospectus et du premier numéro, vous n'ayez pas voulu retirer le produit de ces avances ; à cette question vous avez eu peur qu'il ne vous prît pour un sot, et vous lui avez répondu : *oh! je n'ai pas été dupe.* Pour tant de mensonges, dites nous une fois la vérité. Combien Dumourier et Bonne-Carrère vous ont-ils donné sur les six millions de dépenses secrettes pour vous désintéresser, même de votre expulsion des jacobins ?

Il faut que vous sachiez encore, M. Patris, que M. Baillio, que vous avez cité contre moi, comme témoin, a dit, au club de l'évêché, en présence de deux mille personnes, le plus honnêtement qu'il a pu, que vous étiez un imposteur et un calomniateur.

Je suis plus modéré, et je finis en faisant voir seulement combien vous êtes un personnage ridicule et fat.

Vous me reprochez de m'être caché à l'époque du 17 Juillet, c'est-à-dire, de m'être caché des huissiers et de la Ste.-Hermandad que M. Bernard mettoit à mes trousses pour m'appréhender au corps. Cela n'est-il pas ridicule ? Voici la fatuité. Vous êtes maître de pension, et moi, homme de loi de mon métier, auteur par *interim.* Y-à-t'il rien de plus risible que de voir un maître ez-arts et de pension, insultant à la profession d'un auteur, et lui reprochant d'être un écrivain famélique obligé *de fouiller l'ordure pour y chercher un morceau de pain*; reproche qui est un mensonge extravagant puisqu'on sait bien que j'ai l'avantage fortuit d'une fortune indépendante, et d'avoir pignon sur rue, reproche qui, quand même il seroit fondé, est le propos du plus insolent aristocrate. Car c'est le dernier degré de l'aristocratie d'insulter à la faim, et c'est le dernier degré de la sottise dans un municipal qui s'affiche *le défenseur de l'égalité* de se targuer de la prétendue inégalité des conditions qu'il y a entre un maître d'école et un auteur.

CAMILLE DESMOULINS.

EXTRAIT

De plusieurs lettres de Metz.

Pourquoi donc ne pas mettre en émission les petits assignats de 10 l. 15 s., au lieu de ceux de 15 et 25 l., comme si ceux de 5 l. ne les remplaçoient point ? C'est une école qu'on ne vous pardonne pas ici, et qui pourra occasionner une crise à Metz, parce que les billets de confiance commencent à tomber sensiblement par les manœuvres de l'aristocratie; les gens de campagne que l'on a travaillés n'en veulent point ; les boulangers commencent à y perdre confiance ; comme la police ne veut pas rehausser le pain, ayant été taxé d'après la perte des assignats, ils font à présent du pain bis massif et mauvais, et disent au peuple : *Quand le grain étoit à meilleur compte, vous saviez bien cuire chez vous, et à présent qu'il est plus cher, vous recourez à nous.* D'après cette déclaration de guerre, tout est haussé, par ce qu'il a fallu s'approvisionner, et l'on nous menace de payer la viande 12 s. dans peu.

Lafayette est parti, ces jours derniers, pour Givet où il est question de former une réserve composée d'hommes d'élite : aussi toutes les secondes compagnies de grenadiers ont pris cette route ; d'autres disent un camp retranché de vingt mille hommes ; il faut être dans le secret de ces généraux pour y comprendre quelque chose ; il a laissé ici Laumoy, pour

pour commander en son absence. On fait actuellement tant de nouvelles, que l'on ne peut croire que ce que l'on voit. Les émigrés écrivent de Coblentz, que nous avons fait une grande école, en déclarant la guerre ; que nous ne nous en tirerons pas ; que nos soldats et volontaires ne veulent pas marcher, (ils ne marchent que trop ; la difficulté est de les contenir.) Ceux qui ne sont pas encore partis sont affligés du retard.

Deux députés par compagnie de Castella suisse, sont allés se plaindre vendredi à Lafayette de ce qu'il ne les employoit point. *Patience, mes amis*, leur a-t-il dit, *vous aurez votre tour, je vous promets que vous serez employés.*

Des patriotes militaires ont reproché à des hussards de Lauzun de ce qu'ils n'avoient pas crié : *vive la nation*, quand on leur a annoncé la guerre ; *notre courage ne consiste pas dans les cris, mais vous verrez que nous saurons nous battre en braves.* Il paroît que nous pouvons compter sur les régimens suisses et allemands, (ceci étoit écrit avant la défection de Berchiny et de royal allemand), en les mêlant avec des français. Ils souffrent encore moins leurs officiers que ceux-ci, et quand ils seront en plaine, ils sont capables de les mener bon train ; ils se font moins de scrupule de jetter une tête à bas, qu'un français. Je suis moralement sûr, d'après la manière tyrannique avec laquelle leurs chefs les ont toujours traités, qu'ils n'attendent que le moment de la vengeance. L'artillerie légère est partie samedi matin pour Givet, avec deux pièces de 8. Il nous est arrivé, le même jour, ci-devant angoulême infanterie pour le camp de Tier-

celet ; il n'y a que le premier bataillon ; ils se sont mis en bataille sur l'esplanade, sous les fenêtres du directoire assemblé, qui a pu voir une pique très-longue, surmontée du bonnet de la liberté, faisant le pendant du drapeau. Ce bataillon, réuni l'après midi avec une partie de la garnison, s'est promené dans les rues, musique en tête, et l'air de *ça ira*; pauvres aristocrates, quand il se passe de pareilles scènes, vous voudriez bien n'avoir ni yeux ni oreilles, ou quelque taupinière.

Le premier bataillon d'Auvergne, composé de huit cents douze hommes, y compris la seconde compagnie des grenadiers en avant, est parti ce matin de Dun ; le même bataillon de Vivarais part mardi. Voilà ce que j'ai pu démêler de tous les propos sur la disposition de l'armée du centre ; l'aîle gauche, près Givet, dix mille hommes ; autant pour l'aîle droite, sur la Sarre ; six mille hommes au camp de Dun ; même nombre à celui de Tiercelet ; trente mille hommes peut-être dans un camp retranché, près de Sédan, ce qui feroit les cinquante-deux mille hommes qui sont sous le commandement de Lafayette en trois divisions. Poignat commande le camp de Tiercelet ; Gouvion est à Bouvignes ; l'artillerie s'attend à partir sous peu de jours.

Le camp de Tiercelet étoit très-mal posé ; il vient d'être levé, et les troupes renvoyées dans leurs quartiers respectifs, parce que, dit-on, M. de Crillon étoit averti qu'on vouloit l'attaquer, attendu qu'il est arrivé dix à douze mille hommes à Luxembourg où se trouve, dit-on, encore le traître Bouillé qui ne manquera pas de hazarder quelque entreprise. La

ville de Thionville et celle de Metz ne sont pas sans inquiétude, sur-tout cette dernière, qui est ouverte au corps de la place, du côté de la citadelle, mais susceptible encore d'être escaladée en deux autres points que j'ai indiqués au sieur Dumas, qui n'y a pas pris grand intérêt, puisqu'on n'y a pas remédié.

Tous les chefs, capitaines et quelques brigadiers de Berchiny, hussards, ont déserté à l'ennemi, emportant un étendard et la-caisse. On a fait tout ce qu'on a pu pour débaucher le régiment; mais les lieutenans et les soldats ont voulu rester fidèles; ils sont rentrés à Thionville, en criant : *vive la nation*. Ce régiment sur lequel on peut sûrement compter, mériteroit, pour récompense, que les officiers fussent portés aux grades supérieurs, et les sous officiers à celui d'officiers, ainsi de suite. Hé bien ! vous verrez le pouvoir exécutif nommer des remplacemens, et tout employer pour mortifier ces braves gens, et les exposer encore à la plus perfide des séductions.

Lafayette vient d'écrire à d'Hangest qui commandoit ici avant l'arrivée de Belmont, que l'on eut à bien surveiller les étrangers, ainsi que les ennemis du dedans; que le service se fit très scrupuleusement, *Que Metz peut être pris par un coup de main*, vu ce rempart de la citadelle qui n'est pas encore à la hauteur convenable pour défendre la ville, et cette grande brêche que l'on a faite depuis la hauteur de Montigny jusqu'aux fossés, pour pratiquer une galerie souteraine qui conduit à une redoute que l'on

doit élever pour soutenir cette partie de la ville. En conséquence, le département a fait afficher un avis aux citoyens pour les engager à finir au plutôt ces deux ouvrages qui nous exposent beaucoup. Comme on ne trouve presque plus d'ouvriers à Metz, parce que le départ des régimens, les convois d'artillerie et l'ambulance ont enlevé presque tous les manœuvres, ont fait passer cet avis dans tous les districts, même à Pont-à-Mousson, avec l'agrément du département de la Meurthe, pour avoir des ouvriers. Les recrues ont besoin d'instruction; les suisses montent très souvent la garde; les citoyens fournissent cent cinquante hommes par jour pour les postes intérieurs. On avoit proposé à la municipalité de déclarer Metz en état de guerre. Rejetté unanimement.

Ne se défiera-t-on jamais du comité militaire, et sur-tout du traître Dumas, le grand faiseur de ce comité? Quelle confiance l'assemblée nationale peut-elle prendre dans l'ame damnée des Lameth, des Duport, et des Barnave! n'aura-t-elle point à gémir du décret qu'elle vient de rendre sur sa proposition; décret qui force les soldats des cinq et sixièmes régimens de chasseurs d'être ou des délateurs ou d'être cassés et retranchés de l'armée? Les leçons du passé sont-elles donc perdues pour les législateurs? Nancy, encore toute baignée de sang, et veuve de la moitié de ses citoyens, Nancy ne se présente-t-elle pas à leur mémoire, lorsque, précipitamment, sans instruction, sans discussion, des bouches justement suspectes leur proposent des lois de rigueur? une

lettre de M. Dampière, Colonel du cinquième régiment de dragons, à M. de Beauharnois justifie ce régiment, et par l'exposé de sa conduite, fait voir combien peu est mérité l'affront qu'on lui prépare.

A Aumont, près Maubeuge, le 8 Mai l'an 4e. de la liberté.

Mon cher Beauharnais, plus d'éloges de la manière dont j'ai manœuvré ; la cause de la liberté est si belle à défendre ! Vous savez quelle a été ma position. Trois officiers du cinquième ont déserté au moment de monter à cheval, MM. la Moussaye, de Berment et Mony. En rentrant à Valenciennes, mon lieutenant-colonel, M. Laurencin, découragé par le massacre de Lille et l'indiscipline de beaucoup de corps, a demandé sa démission, etc.

Je vais vous rappeller quelques détails relatifs au cinquième régiment de dragons que j'ai l'honneur de commander. Le 39, il a été formé le premier, à la droite, en avant de Bossu, (1) et il a fait retirer

---

(1) En passant le village de Bossu, pour déboucher en avant, le cinquième régiment de dragons, en longeant l'infanterie, rencontra le bataillon de l'Oise ; les volontaires et les dragons avoient eu quelques différends à Landrecy ; mais à la vue de l'ennemi, tout fut oublié, et les cris de *vive la nation*, *vive les dragons*, *vive les volontaires*, ne fut qu'un mouvement simultané, qui peut plutôt se sentir que se peindre.

les Tyroliens vers Queragon ; le cinquième régiment a fait le coup de pistolet avec eux, et les auroit poussés, si le général Biron qui avoit remarqué les avantages de sa position, n'eût pas défendu de passer le ruisseau. Dans la nuit du 29 au 30, le cinquième régiment fut, pour ainsi dire, culbuté par les troupes qui étoient à sa droite. J'ai été renversé par un cheval; mon sabre et mon casque ont été froissés par les pieds des chevaux; à peine relevé, j'ai crié au cinquième régiment de se rallier ; il l'a fait en trois minutes, et il est demeuré sur son terrein; cette conduite mérite toutes sortes d'éloges.

Je suis bien loin d'excuser douze recrues du cinquième régiment, qui, dans le premier moment de désordre causé par les troupes qui venoient de notre droite, ont saisi les étendards, et les ont emportés sur la route de Valenciennes ; si la nuit n'avoit pas caché tout-à-la-fois leur lâcheté et leur honte, une cour martiale auroit fait tomber leurs têtes sous le glaive sacré de la loi.

Le 30, les cinquième et sixième régimens ont très-bien exécutés la retraite sur Quévrain ; le premier escadron du cinquième est rentré dans Quévrain immédiatement avant le brave bataillon de Beauce, qui est entré le dernier de tous les corps de l'armée.

Dans la retraite de Quévrain sur Valenciennes, le

Oui, brave bataillon de l'Oise, tant qu'il existera un dragon du cinquième régiment, il sera toujours prêt à verser son sang pour vous et pour le soutien de la liberté !

régiment a protégé la retraite de l'infanterie, comme tous les autres corps de cavalerie; il est rentré long-tems après l'infanterie dans Valenciennes.

Ces faits sont connus de toute l'armée; ils sont consignés dans le récit de notre brave général Biron, dans la lettre de son aide-de-camp M. le Vasseur, et dans le compte rendu par vous. Je n'ai point pallié les délits de quelques individus du cinquième régiment; mais le fond du régiment s'est parfaitement conduit.

Adieu, mon ami, à la vie et à la mort.

Signé DAMPIERRE, *colonel du cinquième bataillon des dragons.*

Lettre adressée par un garde du roi, au comité de surveillance et au maire de Paris, le 15 *Mai.*

M. le président, je vous prie de vouloir bien communiquer à l'assemblée l'avis important que je m'empresse de lui adresser.

J'ai l'honneur d'informer l'assemblée qu'il existe un complot pour enlever d'ici à la fin du mois le roi avec toute sa famille. Le plan de cette seconde évasion est si adroitement combiné, et les mesures si exactement prises, que sans l'indiscrétion d'un des complices qui me met à portée de vous instruire, le succès paroissoit infaillible. Il est inutile d'en dire davantage; la municipalité doit savoir combien,

depuis un mois, il est entré d'étrangers à Paris; qu'elle est l'espèce de gens qui composent la garde constitutionnelle du roi, et principalement la garde à cheval; quel est le nombre de chevaliers de St. Louis qui sont logés dans les environs du château; quelle est cette coalition d'hommes de tout état, dont les noms sont inscrits sur un registre qu'on dit être déposé chez un des commandans de la garde de Paris; quelles sont enfin les personnes qui ont coûtume d'accompagner ou de suivre le roi et sa famille dans les promenades, qui depuis quelque tems se font tous les soirs, et se prolongent jusqu'à la nuit. Il est encore tems de déjouer ce fatal complot; mais il n'y a pas de momens à perdre; cas les autrichiens n'attendent pour commencer leurs opérations que le moment où nous n'aurons plus au milieu de nous ces otages de la sûreté publique. Je suis etc.

P. S. J'ai envoyé le double de cette lettre à M. le maire de Paris. L'assemblée me permettra de ne pas mettre mon nom au bas de ma lettre. Je veux et je dois rester à mon poste pour veiller aux intérêts de la nation, dans un endroit qui est plus que jamais le séjour de la trahison, de l'intrigue et de tous les genres de corruption.

M. Ducos, député de la Gironde, c'est tout dire, a assuré plusieurs personnes que Louis XVI, piqué au vif de l'opinion de M. Merlin sur la guerre, dans laquelle il dit que la tête du roi et de sa famille doivent nous répondre des torrens de sang qui vont couler, a consulté des jurisconsultes, pour savoir

s'il

s'il ne pourroit pas, lui Capet, traduire son confrère l'inviolable par-devant les tribunaux. Il eût été curieux de voir quel défenseur officieux le Roi auroit choisi : on présume que ce choix seroit tombé sur Régnaud de St.-Jean-d'Angély.

L'INTRIGUE dévoilée, ou *ROBESPIERRE vengé des outrages et des calomnies des ambitieux.*

QUAND on se rappelle les services que M. Robespierre a rendus à la patrie, la constance de ses principes, l'austérité de ses mœurs, on a le droit sans doute d'être indigné des calomnies atroces que les ennemis de la liberté ne cessent de vomir contre lui ; et cela seul doit les démasquer ; mais comme il est des hommes assez peu éclairés ou assez foibles pour se laisser égarer, ou tromper par des suggestions perfides, il est essentiel, je crois, de leur mettre la vérité sous les yeux, et de leur prouver que la vertu de M. Robespierre est toujours la même, qu'elle restera pure et intacte comme le soleil au milieu des nuages mal-faisans ; et pour le prouver, il suffit de se demander quelle est la première réflexion qui a dû naturellement se présenter à l'esprit d'un citoyen qui a été spectateur impartial de tous les débats de la societé des jacobins, depuis qu'on a mis en avant le systême de la guerre offensive ; c'est celle-ci.

La question de la guerre offensive a divisé la société en deux partis d'opinion. Voyons quelles ont été les meilleures raisons apportées par les partisans des deux

systêmes. Tout ce qui a été dit en faveur de la guerre offensive se réduit à ceci. Nous sommes en guerre ruineuse, avilissante, et si nous n'attaquons pas, nous laisserons prendre des forces à nos ennemis, ils viendront fondre sur nous, et nous remettre dans l'esclavage. Ceux qui ont combattu le systême aggressif disoient : Vous ne pouvez faire la guerre sans le délégué exécutif. Or il est impossible, à moins d'avoir renoncé à l'usage de la raison, de croire aux bonnes intentions du pouvoir exécutif. Donc il ne fera la guerre que quand il lui sera avantageux de la faire ; donc vous ne devez pas attaquer, mais rester comme des termes dans vos foyers et sur vos frontières, armés de pied-en-cap ; donc vous devez vous borner à une guerre de poste, et imiter les américains, qui ont fait la guerre dans leurs foyers ; vous aurez par-là toujours l'avantage du terrein, la facilité de l'approvisionnement ; vous ne violerez pas votre sublime déclaration de paix à toute la terre ; vous ne porterez pas le fléau de la guerre chez aucun peuple. Garnissez vos frontières d'innombrables soldats de la liberté, qu'ils campent à l'instant même, qu'ils manœuvrent sans cesse sous les généraux qu'ils auront eux-mêmes nommés ; et alors vous pouvez être certains de ne pas être attaqués, d'en imposer à vos ennemis, de lasser leur patience ; et pour rétablir enfin la paix, que l'assemblée nationale déclare, en interprête de la constitution, que le *veto* accordé au délégué exécutif, n'est pas applicable aux décrets de circonstances, et qu'à l'instant elle ordonne l'exécution des lois portées contre les émigrés et les prêtres. Cette fermeté eût, sans contredit, déconcerté et nos ennemis intérieurs et extérieurs : alors nous n'étions même plus en guerre défensive, bien loin d'aller

attaquer nos voisins, à moins qu'on ne prétende que la nation a pu être avilie dans la personne du sieur Duverrier ; comme si une nation en masse pouvoit jamais être avilie aux yeux des vrais philosophes ; comme si ce systême n'étoit pas un faux point d'honneur qu'on pouvoit admettre tout au plus dans l'ancien régime, sur-tout quand on sait que nous n'avons pas été insultés par les véritables souverains, mais par leurs vils usurpateurs, qui ne peuvent avilir que ce qui peut être avili, et non pas une réunion immense de citoyens, dont l'ame fière et indépendante les met au-dessus des outrages et des insultes des tyrans.

Dans le systême des agresseurs, qui ont grand soin de ne pas se battre pour venger l'injure prétendue faite à la nation dans la personne du sieur Duverrier, ou ce qui est pis encore, pour répondre à quelques phrases plates et insignifiantes d'un petit antropophage couronné, il faut immoler six cents mille citoyens ; il faut que le sang coule à grands flots, que nos campagnes et nos villes soient dévastées ; enfin que tous les fléaux de la guerre fondent sur nous : et à quelle époque encore! à l'époque où le peuple est fatigué des maux de la révolution, où l'espérance seule d'être plus heureux le soutient ; car la constitution a beaucoup plus fait pour les intrigans que pour la masse du peuple utile et laborieux (1).

(1) Selon moi, faire égorger des milliers de citoyens pour une injure faite à un individu, ou pour une lettre d'un autre individu, me paroît aussi déraisonnable et aussi féroce que les guerres entreprises par les tyrans, pour un gant, ou pour une révérence faite de travers.

La simple exposition des raisons alléguées par les deux partis d'opinion doit convaincre l'homme le moins instruit et le moins accoutumé à raisonner, que le bonheur du peuple, que sa sûreté et celle de sa liberté exigeoient impérieusement de rester sur la défensive: eussions-nous dû y rester dix ans, et consommer les biens nationaux; car il vaut bien mieux épuiser les ressources de l'état, et même l'appauvrir momentanément, que d'envoyer à la boucherie les citoyens les plus utiles à l'agriculture et au commerce.

La guerre est le plus terrible des maux qui affligent l'humanité: et son existence seule met en problême, si les hommes ne seroient pas plus heureux dans les bois que dans la société. Elle ne doit donc être employée, la guerre, que quand on est attaqué: alors la défense devient légitime, et la mort des agresseurs moins cruelle. Que ceux qui ont voté avec une précipitation indécente, pour ne pas dire féroce, pour l'agression, calculent les maux infinis qui nous menacent; qu'ils tremblent; une responsabilité terrible pése sur leur tête; ils seront garans de tout le sang qui va couler, de celui qui a déjà arrosé les plaines de Mons et de Tournay; et l'échec que nous venons d'éprouver démontre, combien il étoit prudent de garder la défensive; il est plus éloquent que tous les raisonnemens des partisans de la guerre; et en supposant qu'il soit possible de raisonner dans leur systême, je leur dirai qu'ils n'ignoroient pas, ou qu'ils ne devoient pas ignorer que nos soldats, qui n'ont pas eu le tems de connoître les évolutions militaires si nécessaires aux combats, ne pouvoient encore se mesurer avec avantage contre de vieilles troupes automates que l'on fait mouvoir comme des ressorts, qui ne parlent et ne

raisonnent jamais. D'après toutes ces considérations, quel est l'homme qui n'auroit pas adopté le parti défensif, sur-tout quand il auroit vu l'acharnement des partisans du systême contraire, acharnement qui n'est pas le produit de l'intime conviction de la vérité ? N'eût-il pas été confirmé dans son opinion, quand il auroit examiné la conduite publique de ceux qui ont combattu avec tant de chaleur pour l'attaque. En effet, quel paroît être le héros discoureur de ce systême ? C'est M. Brissot. Et quel est ce Brissot ? Je vais le dire, et cependant de manière à ne pas attirer sur moi un décret d'accusation : et certes, je puis le braver en ne disant que l'exacte vérité.

M. Brissot a fait un journal comme on établit une manufacture. M. Brissot s'est épris d'un beau zèle pour la gloire de M. le marquis de Lafayette (1). Il n'a cessé d'emboucher pour lui la trompette jusqu'au moment où ses services ont été remerciés ; et cette époque est celle de la fuite de l'exécutif, et le deploiement de la force coalitionnaire. M. Brissot disgracié par son maître, le marquis de Lafayette, s'est tourné du côté de ce qu'il appelle le *bon* peuple. Il a fait un écrit, dans lequel il démontre qu'il faut nous constituer en république. Cet ouvrage qu'on croyoit renfermer les principes de l'auteur, lui a valu l'honneur d'être le représentant de la nation ; et à cette occasion, je lui rappellerai que, content des honneurs que le

---

(1) On se rappelle que c'est lui qui appuya, à la maison commune, la motion faite par le flagorneur Fauchet, de nommer le sieur Mottié, généralissime des gardes nationales.

peuple venoit de lui décerner, il n'auroit pas dû desservir ce même peuple, en intrigant pour faire nommer son ami M. Claviere, au préjudice de M. Danton, dont les travaux révolutionnaires devoient lui assurer la première place dans la députation de Paris. Arrivé à la législature, M. Brissot a examiné le terrain, a sondé les esprits, et s'est formé dans l'assemblée nationale, ce parti si redoutable, qui se joue aujourd'hui des destinées de la France. Tout le monde connoît l'influence de cette fameuse députation du département de la Gironde. Qui ne connoît les intrigues des Guadet, des Vergniaud, des Sers, sans oublier le petit Ducos! Enfin qu'a fait à l'assemblée nationale M. Brissot? De longs et soporatifs discours. Il a envoyé à Orléans M. Delessart, qui ne sera pas trouvé coupable (1), s'il est jugé, parce que les lois actuelles n'existent pas plus pour les grands d'aujourd'hui, que pour ceux d'autrefois. Il a congédié tout le ministère; et il l'a remplacé de ses amis. Il a justifié, autant qu'il a été en lui, le marquis de Narbonne. Il a fait décréter la guerre, et ensuite il est venu, dans la société des jacobins, appeler agitateurs du peuple ceux qui voient un peu trop clair dans les affaires. Enfin il a fini par un panégyrique de M. le marquis de Condorcet; panégyrique qui a fait demander à plu-

(1) Bezenval a été absous; et les portes des prisons d'Orléans ont été ouvertes, en vertu d'une amnistie adroitement demandée par la cour, convertie en motion par M. le *marquis* de la Fayette, et décrétée par la digne assemblée constituante.

sieurs membres de la société si M. le marquis de Condorcet étoit mort ; tant on étoit éloigné de croire qu'on pût parler d'un homme vivant avec des éloges aussi exagérés.

Viennent ensuite les portraits de Condorcet, de Rœderer, de Fauchet, tracés de main de maître, et qu'il faut lire dans ce pamphlet même qui fait le plus grand honneur aux talens et à l'énergie de M. Lacroix, jeune patriote qui se propose de publier incessamment un journal quotidien, intitulé : *l'Accusateur public*. Puis il passe en revue les services innombrables rendus à la chose publique par Robespierre, il fait voir la supériorité que lui donnent, sur ce ramas d'intrigans acharnés à sa perte, sa constante vertu, son éloquence, ses talens, sa probité à toute épreuve, sa constance infatigable à défendre la justice, la vérité et les droits du peuple, et son incorruptibilité, en dépit des plats sarcasmes de Ragotin Millin dans la Chronique. En vain s'écrie-t-il : accuserez-vous Robespierre d'avoir quitté le poste que lui avoient donné ses concitoyens. Les Romains se plaignirent-ils de voir Cicéron abandonner le *forum*, pour venir accuser Catilina et ses complices ? en vain le désignez-vous au peuple comme un *agitateur*, un tribun ambitieux, parce qu'il a le courage de faire seul tête à l'orage que vous venez d'attirer sur nous ; vous ne parviendrez pas à lui enlever la confiance du peuple : c'est sa seule fortune. Vous feignez d'ignorer pourquoi il a donné sa démission d'accusateur public, quoique ses intentions bien connues le disent assez. Il a quitté le tribunal criminel, parce qu'il a vu qu'il n'y pouvoit pas faire du bien, parce qu'en supposant qu'il eût pu en faire, ce bien n'eût été que local ; il n'y pou-

voit pas faire de bien ; car le tribunal criminel est composé d'individus qui professent des principes tout opposés aux siens (1), et qui par conséquent n'auroient pas fait droit sur ses accusations..... Vous, qui calomniez et persécutez cet homme vertueux, si vous aviez des intentions pures, vous le féliciteriez d'avoir quitté un poste écarté et tranquille, pour prendre le plus périlleux de tous ; car se constituer la sentinelle du peuple, dans un moment où une faction puissante dispose de toutes les forces de l'état, où, au mépris des droits de l'homme et des principes, elle décrète d'accusation des citoyens pour l'émission de leurs opinions, c'est, selon moi et selon tous les gens sensés, je crois, un courage peu ordinaire, et dont ne seroient sûrement pas capables ses lâches ennemis..... Faut-il le dire ? si Robespierre meurt, comme je le crois sans tache, enfin comme caton, dont il est le digne émule ; il ne tiendra qu'à la postérité de le juger ; il n'étoit pas fait pour un siècle si corrompu ; la nature l'a fait naître cent ans trop tôt ; mais sa gloire n'en sera que plus brillante ; elle

---

(1) Il suffit de citer le sieur Treillard, président de ce tribunal, ancien avocat de la Ferme, ennemi de la liberté, à l'assemblée nationale ; le sieur Voidel, plus méprisable aux yeux des vrais patriotes que les Lenoir et les Sartine ; tout le monde connoît les lettres de cachet qu'il a lancées contre les patriotes, au mois de juillet 1791, sa lâche complaisance pour Lafayette et tous les conspirateurs.

Les autres membres du tribunal sont les créatures des électeurs-chapelains.

ne

ne périra jamais, pas plus que celle de Caton; les races futures envieront notre sort, lui rendront le tribut d'hommages que méritent ses vertus, et son exemple présent à la mémoire de tous les siècles, enfantera des héros à la liberté.

M. Lacroix termine son éloquente défense de M. Robespierre, par faire justice des journalistes qui se sont rendus les échos des calomnies de ses ennemis, tels que les auteurs du Patriote Français, de la Chronique, et notamment le sieur Prudhomme qui, en fait de diffamations, a surpassé tous ses confrères. En vain les factieux, ajoute-t-il, se flattent de se trouver en conformité de pensées avec l'intègre Péthion, et voudroient le faire servir à leurs projets ambitieux; la vérité percera tôt ou tard; le vertueux Péthion les chassera ignominieusement, et se précipitera dans les bras de son digne ami Robespierre. Alors ce magistrat du peuple verra que Robespierre a mis un trouble salutaire dans la société; qu'il a sonné l'alarme comme une sentinelle active et vigilante; alors il verra que la réunion proposée étoit impossible..... Que les conspirateurs profitent de leur puissance, leur règne ne sera pas de longue durée; qu'ils donnent les premières places du gouvernement à leurs créatures, à ceux qui se sont distingués dans le combat livré à Robespierre; (1) mais

---

(1) Tout le monde a remarqué que ceux qui ont montré le plus de zèle à servir la faction, en combattant Robespierre, ont eté pourvus des premières places dans le ministère, dans les bureaux, dans la diplomatie. On cite les sieurs Réal, Chépi fils, Boisguion,

qu'ils s'attendent, quand la vérité aura pris le dessus et le peuple ses droits, à balayer ses valets d'antichambre.

Nous touchons au moment d'une crise terrible; les factieux marchent tête levée; le décret d'accusation contre Marat et Royou a été le signal des proscriptions contre les plus zélés défenseurs du peuple. Un Bertrand, ex-ministre, tout couvert des mépris de la nation, un Montmorin, artisan secret de crimes et de complots, d'accusés qu'ils sont au tribunal de l'opinion publique, se portent pour accusateurs du patriote Carra, qui les a désignés dans ses feuilles, pour être membres du comité autrichien. Un juge de paix contre-révolutionnaire, le sieur Etienne de la Riviere, a reçu leurs plaintes, et a osé se présenter à l'assemblée nationale pour être autorisé à faire entendre MM. Merlin, Bazire et Chabot, de qui M. Carra a dit tenir tous les renseignemens qu'il a publiés. L'assemblée a passé à l'ordre du jour; mais le comble de l'audace, l'ef-

---

Mendouze, Noël, Clavière, Lanthenas, Santonax, Polverel, etc. sans compter ceux que je ne connois pas; à ce sujet, je rapporterai un trait assez curieux.

Un jeune homme, membre de la société, se plaignoit de ce qu'il ne pouvoit obtenir une place; la personne à laquelle il s'adressoit, lui dit: *Que ne faites-vous un bon discours contre Robespierre, et avant huit jours je vous réponds que vous serez placé.*

On m'a dit que M. Méchin venoit d'être pourvu de la place de secrétaire de M. Brissot.

fronterie du crime de la part du juge de paix, est d'avoir, hier matin samedi, lancé un mandat d'amener contre trois députés de l'assemblée nationale, dont voici la copie exacte.

De par la loi. Mandat d'amener. Nous, Jean-Baptiste, Etienne de la Riviere, juge de paix et officier de police de la ville et département de Paris, de service au bureau central, mandons et ordonnons à tous les exécuteurs de mandement de justice d'amener par-devant nous, en se conformant à la loi, le sieur Merlin, député à l'assemblée nationale, demeurant rue du petit Carreau, n°. 18, âgé d'environ taille de cheveux pour être entendu sur les inculpations dont est prévenu requérons tous dépositaires de la force publique de prêter main-forte, en cas de nécessité, pour l'exécution du présent mandat. A Paris, ce 18 mars 1792, et scellé du sceau de notre jurisdiction de paix.

Signé *Etienne de la Rivière.*

Et au bas est écrit, *trois cavaliers.*

Pareil mandat a été lancé contre MM. Basire et Chabot. S'il y a crime de lèze-nation caractérisé, c'est celui de ce juge de paix qui, dans l'accès de sa rage, attente à l'inviolabilité des représentans du peuple, le lendemain même que, sur sa demande, l'assemblée avoit passé à l'ordre du jour. Si le corps législatif laisse un tel outrage impuni, s'il ne décrète pas d'accusation, et n'envoie pas à Orléans le sieur Etienne de la Rivière, la contre-révolution

est faite dans son sein ; on lancera des mandats d'amener et même d'arrêt contre les députés patriotes, restés fidèles à la cause du peuple. Ignoroit-il, ce juge de paix déhonté, qu'il ne pouvoit agir qu'en vertu d'un décret de l'assemblée nationale ? Jamais la constitution ne fut foulée aux pieds avec tant d'impudence. O peuple de Paris, ouvre donc les yeux ! Vois les progrès effroyables du despotisme renaissant ! Vois la liberté de la presse étouffée, Manuel décrété d'ajournement personnel, et tes propres représentans menacés et frappés au milieu de leurs fonctions augustes ! Quand tu auras perdu tes meilleurs défenseurs, quel sera ton appui, où seront tes ressources ? M. Merlin a obéi à la loi ; interrogé par le sieur Etienne de la Rivière, il a répondu qu'il ne vouloit rien déclarer. La force armée s'est montrée plus constitutionnelle que le magistrat ; car les trois cavaliers, instruits que M. Merlin étoit député, lui ont offert de le quitter en chemin, mais l'intrépide Merlin leur a répondu, en les remerciant, qu'il demandoit à être conduit chez le juge de paix.

STANISLAS FRÉRON.

N°. 3.

LA TRIBUNE DES PATRIOTES, OU LE JOURNAL DE LA MAJORITÉ.

Par CAMILLE DESMOULINS et FRERON.

Quid novi ?

Notice sur un rédacteur anonyme de Prudhomme, en réponse à l'article qui nous concerne dans son N°. 149.

M. Marechal, homme de lettres, (1) est du petit nombre de ceux qui s'escriment pour la cause du patriotisme. Il passe pour avoir servi d'abord contre elle, et il présentoit

(1) Mercier n'en convient pas. Il se leve un jour qu'on frappoit à sa porte : qui frappe ? Marechal, homme de lettres. — Je ne connois point d'homme de lettres de ce nom-là, et il va se recoucher.

aux aristocrates *les Philippiques*, en même tems qu'il offroit aux patriotes *le tonneau de Diogène*. De tout tems ça a été le défaut des gens de lettres de tenir beaucoup du caractère de leur confrère Atticus (1). Un jour, soit reconnoissance pour le bienfait de la

(1) Il n'y eut jamais homme, dit Plutarque, qui sut menager tous les partis, comme l'académicien Atticus. Dans sa jeunesse, en même tems qu'il alloit au lever de Sylla, il faisoit passer de l'argent au fils de Marius à Coblentz. Depuis, toutes les fois qu'il alla souper chez César, il ne manqua jamais d'aller faire un tour auparavant, et prendre l'appetit dans les jardins de Pompée; il fut presque le seul du sénat, qui ne suivit point ce dernier à Pharsale; mais aussi, pour tout au monde, César ne l'auroit fait bouger de sa maison. César mort, et les affaires de Marc-Antoine allant d'abord assez mal, il rendit mille bons offices à la femme et aux amis d'Antoine; mais aussi, quand celui-ci devint le plus fort, il envoya secrétement à Brutus en don patriotique, pour les frais de la guerre, je ne sais combien de cent mille sesterces. Enfin, il vieillit en même tems le favori d'Auguste et chef du comité égyptien, d'Antoine et de Cléopatre, et fut ensévéli avec honneur, ayant porté toute sa vie les deux cocardes, l'une à son chapeau et l'autre dans sa poche. Ce qui est un phénomène plus étonnant encore, il demeura, toute sa vie, l'ami intime des deux rivaux d'éloquence *d'Hortensius* et de Cicéron; comme qui diroit, de Brissot et de Robespierre.

révolution, lorsqu'il vit décréter la suppression des *bons* Lazaristes, soit crainte, lorsque ses voisins les colporteurs de la rue Percée amenèrent l'âne à la porte du libraire des *Philippiques*, Champigny, et faisoient déjà les apprêts du triomphe, pour l'éditeur et pour l'auteur; soit, dis-je, que la sagesse lui soit venue de ce qu'il craignoit l'âne ou de ce qu'il ne craignoit plus St. Lazare; M. Marechal s'est tourné du côté des révolutions de Paris, et est allé offrir à prudhomme, au défaut d'une bonne lame, la cornemuse du berger Sylvain, à condition qu'on lui garniroit sa panetière. Prudhomme n'a point rejetté l'offre.

Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.

Il lui a donc confié, dans son journal, le département des bagatelles et la comédie-parade. C'est lui qui fait le mariage du pape et des prêtres, qui compulse les vieux réglemens de la comtesse Jeanne sur la police des filles dans Avignon. Il est encore maître Jobelin, et corrige la virgule et le point dans les lettres de M. Manuel, le discours de Danton, et le père Gerard de Collot d'Herbois. En un mot, c'est lui que le libraire connoisseur

a chargé de la partie anodine du journal, et de donner le bonnet de nuit à ses lecteurs du soir. Comme l'ami Prudhomme l'emploie contre tous ceux à qui il ne veut pas faire grand mal, il l'avoit chargé de l'article contre Robespierre dans le n°. 148. Quelle a été notre surprise! au lieu des jappemens et de la colère aimable d'un petit malthois, nous avons vû un petit *louvet* ou un louveteau, *et de quarante dents une file effroyable.* Holà! Martin-Bâton! Fréron et moi nous sommes accourus aussitôt. Le berger Sylvain revenu à son naturel, nous a donné un petit coup de houlette, en se cachant à l'ordinaire derrière Prudhomme. Je suis trop galant homme pour m'en fâcher. Nous pourrions le renverser d'un souffle; mais quel mal lui ferions-nous? il ne tomberoit jamais que de son haut, et c'est l'avantage d'un si petit homme de ne pouvoir jamais tomber d'assez haut, pour se casser le nez.

Paris, 21 mai 1792, l'an 4.me de la liberté.

Lettre de Charles Voidel à Camille Desmoulins.

Le hasard m'a procuré, Monsieur, un N°. *de votre Journal intitulé Tribune des Patriotes: J'y ai lu le paragraphe suivant:*

« *Lafayette étoit bien puissant, il y a un an, puisqu'un jour, Voidel, le président du comité des recherches, se disculpant du reproche de pusillanimité, avouoit qu'à l'époque du 21 juin, il avoit signé sur la déposition de plus de 50 témoins, l'ordre d'arrêter Bailly et Lafayette; mais que cet ordre étoit demeuré sans effet, tous les membres des deux comités des rapports et des recherches, étant ou tremblans ou complices* ».

Eh bien, Monsieur, tout cela est faux. Il est faux qu'il y ait eu au comité des recherches des dénonciations contre MM. Bailly et Lafayette: Il est faux que j'aie signé l'ordre de les faire arrêter: Il ess faux, que le 21 juin, ou tout autre jour, on m'ait fait le reproche de pusillanimité: Il est faux que j'aie proposé aux comités réunis aucune mesure contre ces deux citoyens. Il est faux enfin, que jamais j'aie rien dit de semblable à qui que ce soit; et je vous porte un défi *formel, de produire la plus*

légère preuve à l'appui d'aucun de ces faits. Sans doute, si MM. Bailly et Lafayette eussent été dénoncés au comité des recherches, qu'il y eût eu contr'eux des preuves, que leur liberté eût mis la chose publique en péril, non pas moi seulement, mais le comité des recherches, celui des rapports, tout bon citoyen se seroient fait un devoir de déjouer leurs complots, d'en arrêter efficacement les suites, de les dénoncer à l'assemblée nationale et de les livrer à la vengeance des lois. Monsieur, la première qualité de l'homme est d'être vrai, le premier devoir d'un homme public est d'être juste, le premier besoin d'un français est d'aimer sa patrie; vous cherchez à déchirer la vôtre; vous mentez et vous calomniez. Avec quelque esprit, peut-être, et une mauvaise tête, on écrit quelquefois de jolies choses et souvent beaucoup de sottises; l'on fait un moment rire ou grimacer le lecteur, et cela n'a pas grand inconvénient; mais celui qui prétend à l'honorable estime de ses concitoyens et qui veut la fixer, doit commencer par être honnête homme. Censurer la conduite des hommes publics est un droit pour tout citoyen, et quelquefois un devoir pour le bon citoyen; la calomnie est toujours une lâcheté. Adieu,

Monsieur,

CHARLES VOIDEL.

RÉPONSE de Camille Desmoulins à Charles Voidel.

LE hazard vous a procuré, dites-vous, la lecture, etc. *Le hazard* ! Vous étiez moins fier, seigneur Voidel, quand vous me faisiez passer vos rapports pour qu'ils obtinssent une mention honorable dans les révolutions de Brabant, et que vous pussiez devenir juge du 3me arrondissement par la grace de mon écritoire. Mais c'est le sort de l'orange, on la suce, et puis on la jette. Encore si elle n'avoit été sucée que par la bouche d'une jolie femme, la pauvre orange pourroit s'en consoler; mais avoir nourri des chenilles et des escargots, et puis être abandonnée et insultée ! déplorable condition d'un journaliste patriote !

Vous mentez et vous calomniez, me dites-vous, et tout cela est faux. —Voilà qui est bientôt dit, M. Voidel, mais voici mes témoins et les circonstances du fait. On parloit de vous et du patriote Antoine pour la vice-présidence du tribunal criminel. Aucun des électeurs cordeliers, ou seulement jacobins et demi-cordeliers, ne vouloit entendre parler du compère Voidel, le grand enfouir-

reur du comité des recherches. Un électeur entreprit de dire du bien de vous, et pour vous réhabiliter articula le fait, comme je l'ai raconté. Il dit cela publiquement, et en présence de grand nombre de témoins. Cet électeur, c'étoit M. Broussonet. Entre autres électeurs qui l'ont entendu, j'en trouve heureusement deux auprès de moi, Jacques-Pierre Duplain et Stanislas Fréron témoins auriculaires, qui m'autorisent à les citer, et confronter à M. Broussonet. J'ai dû croire un fait énoncé si publiquement, à moins que vous ne prétendiez qu'il ne suffit pas à un journaliste du témoignage des oreilles, et qu'il est tenu aussi bien qu'un juge, de faire l'enquête et la contre-enquête, et de procéder par recollement et confrontation. J'ai donc purgé, Charles Voidel, votre accusation de mensonge. Le fait que j'ai raconté est vrai historiquement, et ma narration subsiste.

Maintenant, puisque non content de m'adresser directement votre lettre, pour réclamer un *errata*, vous l'avez mise à la poste chez mon bon ami Brissot, je vous réponds à mon tour par la voie de mon journal, et c'est moi qui vais vous arguer d'un

mensonge

mensonge *sterling*, et tel que Patris, qui, sans vous demeuroit le plus grand menteur de France, sera obligé de vous céder le haut du pavé; d'un mensonge que je vais si bien prouver que la rougeur vous montera au visage, comme si j'y avois appliqué dix paires de soufflets.

Quoi! c'est vous, c'est à moi que vous écrivez dans le journal de Brissot, *qu'il est faux qu'il y ait jamais eu au comité de recherches aucune dénonciation contre Bailly et Lafayette*! vous ne vous souvenez donc plus que moi, moi en personne, le mercredi 23 juin entre 6 et 7 heures du soir, au nom de la section du Théatre François, laquelle avoit envoyé à l'assemblée nationale une députation de 12 membres, pour y produire des témoins, désespérant d'y faire entrer ces témoins, après avoir attendu six heures leur admission à la barre, je rabattis avec eux au comité des recherches, et des rapports réunis, où vous, Charles Voidel, teniez en ce tems-là la plus diffamée des sonnetes. Là, je vous présentai ces témoins domiciliés, oculaires, imperturbables, qui apportoit une déposition et signée, et leur tête pour cautionnement du témoignage. Voyez

le N°. 82, des révolutions de Brabant où j'ai raconté cette affaire de point en point, pages, 181, 182, 183, 184, 185 et 186, où j'ai esquissé si fidèlement le cannevas d'une fort bonne scène de comédie entre Lafayette, Adrien Duport et moi ; puis l'ébahissement feint de Voidel, et de son comité ; leurs gestes tour-à-tour de pitié ou d'indignation, sur l'extravagance de la déposition ; comment ils parloient d'envoyer le témoin à Bicêtre, parce qu'il avoit *calomnié Bouillé, un général si fidèle*, dans le moment même où arriva le premier courrier de Varennes, dont les nouvelles donnèrent enfin du nez au chercheur Voidel et le mirent sur la trace.

Il ne s'agit pas de discourir ici sur le plus ou moins de gravité de ce témoignage produit par la section du théâtre français, ni d'éclaircir le fait historique ; si Lafayette a fait partir Louis XVI le 21 juin. La garde de la personne de Charles premier, commençant à devenir embarrassante et sa présence trop gênante dans le voisinage de Londres, Cromwel imagine pour éloigner ce rival de le faire partir. Il éloigne ses gardes trop surveillans et incorruptibles, il

fait remarquer au prince la négligence des autres, pour lui conseiller d'en profiter, et de fuir de Hamptoncourt. Il se sert de ses faux amis et même de ceux qui lui sont sincérement attachés, à qui il persuade, qu'il n'est pas aussi ennemi de Charles qu'on le croit. Il fait disposer lui-même les relais, préside invisiblement à tous les préparatifs de la fuite, le suit dans son évasion, la dirige vers l'île de Whigt, lieu qui convenoit à ses desseins et l'y fait arrêter. Les Voidel d'alors ne manquèrent pas de soutenir, que le commandant général n'avoit eu aucune part à son évasion; qu'il n'y avoit aucune dénonciation au comité de recherches; cependant le major Huntington de qui Cromwel s'étoit servi pour amuser le roi par divers messages, le voyant arrêté dans l'île de Whigt, et ayant enfin compris qu'il avoit servi d'instrument pour tromper Charles, avoit jetté les haut cris; il avoit même rendu sa commission, ne voulant plus servir dans l'armée; bien plus, il avoit offert au parlement de lui découvrir les mauvaises pratiques de Cronwel, et la part qu'il avoit eu à la fuite du roi; mais les presbytériens et les indépendans des communes, c'est-à-dire, les

feuillans et les jacobins de l'assemblée constituante ne voulurent pas même l'entendre. Interrogez M. Bayon, ce commandant de bataillon qui joignit le premier Louis XVI à Varennes, il vous dira encore qu'il y fit arrêter l'aide-de-camp Romeuf, qui vouloit mener le roi du côté de Verdun, et tentoit de lui ménager une seconde évasion. Il vous dira que cet aide-de-camp de Lafayette, pour avoir si bien rempli sa mission à Varennes, a été récompensé par un emploi dans l'armée, tandis que lui Bayon n'a recueilli de sa fidélité que persécutions. Il vous dira qu'il a dénoncé tout cela au comité des recherches dont il fait même voir les attestations. Tout le monde sait bien qu'il y eût alors cent dénonciations pareilles au comité des recherches. Charles Voidel n'en soutiendra pas moins qu'il n'y en a eu aucune contre Lafayette. Mais mon journal ne ment pas comme les greffes et les procès-verbaux, et il restera encore moins de doute à l'histoire sur les instrumens secrets de la fuite de Louis XVI, que sur ceux de la fuite de Charles Ier. il y aura cette différence que Cromwel faisoit partir Charles pour le perdre. Celui-ci le reconnut bien, et se voyant

arrêté à Tichfields, il dit à Asburnham, qui lui avoit conseillé ce voyage, et que Cromwel avoit trompé : *ah ! vous m'avez perdu* ; au lieu qu'il y a apparence que Louis XVI ne tint pas le même langage à Lafayette, puisqu'il nomma celui-ci lieutenant-général trois jours après son retour de Varennes. Pourquoi, M. Voidel, me forcez-vous à revenir sur toutes ces choses, déjà si loin de nous ?

Pour abréger et m'en tenir aux faits qui me sont personnels, et sur lesquels il vous est impossible de répondre un seul mot. Lorsque la section du théâtre français a nommé douze députés pour vous présenter des témoins oculaires, contre Lafayette, comme fauteur de la fuite du roi ; lorsque j'étois un de ces députés ; lorsque moi-même je vous ai produit les témoins, à vous Voidel, devant vingt ou vingt-cinq membres du comité des recherches et des rapports ; lorsque cette dénonciation fit, dans le tems, un si grand bruit, parce qu'elle étoit d'une date antérieure au départ du roi, et que tout étoit arrivé ainsi qu'il avoit été prédit ; lorsque cette dénonciation est consignée dans les registres de la section du théâtre fran-

çais, dans ceux du comité des recherches et dans dix journaux ; lorsque moi en particulier, dans le numéro 82 de mon journal, je me suis étendu fort au long sur toute cette affaire, sans que vous ayiez réclamé contre mon récit; est-ce parce que Lafayette est à la tête d'une armée, qu'aujourd'hui, c'est-à-dire, dix mois après, vous venez nier qu'il y ait eu au comité des recherches aucune dénonciation contre lui ?

Je ne perdrai pas le tems à réfuter vos autres dénégations, et je me hâte d'arriver à des objets plus sérieux. On sait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur la valeur des assertions d'un fonctionnaire public, pris ainsi en flagrant mensonge. Un mensonge sterling, comme celui dont je viens de vous rédarguer, opère à jamais une fin de non-recevoir contre tout ce que Charles Voidel nie, a nié et niera. Il y a une présomption, *juris 4 de jure*, qu'il ment toujours ; et sa peine est que personne ne daigne lui repondre. *Semel malus, semper præsumitur malus in eodem genere mali.*

Seigneur Voidel, il y a pourtant dans votre lettre une chose qui passe encore en effronterie le mensonge que j'ai relevé, c'est la

mercuriale robinesque dans laquelle vous me régentez sur les qualités que doit avoir un historien, et en particulier l'horreur du mensonge. C'est moi qui, dans la minute, viens de vous prendre sur le fait. Votre mensonge fume encore ; et c'est vous qui vous tournez aussi-tôt vers moi, et me prêchez, à la barbe des athéniens, l'amour de la vérité. C'est vous qui me répondez d'un ton demi-paternel : mon fils, *vous mentez et vous calomniez, et la première qualité d'un homme est d'être vrai*. Y a-t-il rien de plus risible, diroit Democrite, en se serrant les côtes ? Y a-t-il une ironie plus impudente, diroit Heraclite, en s'essuyant les yeux ?

J'aime à voir les choses moins tragiquement, et avec les lunettes de Democrite, et je me contente d'observer que j'aurois attendu de vous plus de reconnoissance. Je raconte en fidèle historien, dans mon numéro Ier., un fait que je ne pouvois supprimer sans prévariquer ; mais, par ressouvenir du tems où vous étiez le digne président des recherches, je glisse sur ce fait ; on voit bien que je ne le raconte que pour l'acquit de ma conscience ; je ne prononce votre nom qu'en courant, et j'épargne même à votre pudeur

de nommer les témoins, et je vous ménage la ressource de dire à vos alentours : « c'est Camille Desmoulins, c'est un incendiaire qui a conté cela. » Et vous, au lieu de reconnoître ce procédé, vous avez recours au cornet à bouquins de Brissot, pour crier à la calomnie, et cependant vous ne sonnez mot contre MM. Fréron et Lacroix, deux cordeliers illustres, qui, dans le même journal, vous traitent du haut en bas, et vont jusqu'à dire que *Charles Voidel est plus méprisable que les Lenoir et les Sartiner*, ce qui est incontestable, si vous avez enterré beaucoup de dépositions, comme celle de M. Bayon et de la Dame de Flandres, dont vous ne vous souvenez seulement plus.

Quant au reproche que vous me faite de chercher à déchirer la patrie, je renvoie à mes écrits révolutionnaires, dont j'achève le 7e. volume in-8°. Si vous n'appellez pas au secours d'un confrère, les Mitoufflet, les Bernard, les Robin Léonard, les Étienne Larivière, auxiliaires à armes trop inégales, et si l'homme du 10 mars laisse ma plume courir librement sur le papier, j'espère lâcher encore plus d'un tome de ces mémoires véridiques. C'est sur ces écrits qu'on jugera qui

sert

sert mieux la patrie, ou de vous par les dénonciations que vous avez supprimées, ou de moi par celles que j'ai imprimées (1).

(1) Dans ce moment, Voidel vien de reimprimer sa lettre à Camille Desmoulins, dans la Chronique, journal fermé à mes réclamations, aussi bien que le Patriote Français, et où il sait bien que je ne pourrai pas lui répondre. Indigné de cette seconde provocation De Voidel, un citoyen m'aborde, et vient de me dire, en présence de dix témoins : ce Voidel est un calomniateur bien impudent, un grand coquin. Vous pouvez imprimer qu'ici, à cette place même où je vous parle (c'étoit à la porte de la salle des jacobins) le 21 ou le 22 juin 1791, voici ce qu'il me dit à moi, en présence de plusieurs membres de la société — Je viens de donner ma démission de président du comité des recherches. — Pourquoi donc, M. Voidel? — Nous étions prévenus, depuis huit jours, que le roi devoit partir. — Hier j'ai mandé Lafayette, je lui ai dit : nous sommes sûrs que le roi partira cette nuit, il m'a répondu sur sa tête qu'il ne partiroit pas. Le matin, à six heures, nous avons appris au comité des recherches son évasion. J'avois signé l'ordre d'arrêter Bailly et Lafayette, quand Barnave et Lameth sont venus me conjurer de n'en rien faire, que j'allois mettre Paris en combustion. Alors j'ai donné ma démission. — Voilà, Charles Voidel, ce que vient de me dire un membre de la société, des plus anciens, des plus en crédit, qui en a vu toutes les révolutions, qui étoit par sa place le plus à portée

Sur la deuxième assemblée nationale.

Un des historiens le plus judicieux écrivant les annales des règnes de Charles I, et Charles II, frappé de voir les royalistes, dans le moment ou leurs affaires étoient le plus désespérées, espérer toujours une révolution générale des trois royaumes contre le parlement, et sur la foi de ces espérances chimériques, renouer pendant 20 ans, mille trames, toutes plus mal tissues les unes que les autres ; Rapin Thoyras, explique ainsi cette facilité d'espérer qu'il appelle *la marotte du parti royaliste.* " C'est dit-il, que les *cavaliers*, (c'est ainsi qu'on appel-

---

d'y voir tout de ses propres yeux. Il a ajouté, toujours en présence d'un cerclenombreux : « que Voidel vienne à la société, et je monte à la tribune, je lui soutiens tout cela en face ; et je ne doute pas que, parmi les membres, il ne s'en trouve quelques-uns qui ont entendu, nomme moi, ce discours de Voidel, le 21 ou le 22 juin, et qui ne rendent témoignage à la vérité. « Je crois qu'il demeure prouvé suffisamment, d'après ces faits que le seigneur Voidel est un impudent menteur, un calomniateur, et ce qui est encore plus infâme, un traître à la patrie ; et je défie Voidel de venir nier ces faits à la tribune des jacobins.

loit le parti du roi) en général tous hommes de plaisirs, bien buvant et bien mangeant, ne fréquentant pour l'ordinaire que des gens bien vêtus et de leur parti, ou marchands créanciers et valets, qui ont besoin d'eux, se persuadent aisément que tout le peuple est du sentiment de ceux qui leur parlent, en quoi ils sont presque toujours trompés. »

Aucune réflexion ne s'applique plus naturellement aux circonstances actuelles. Les feuillans, la Sainte-chapelle, les généraux, du moins, presque tous les généraux, jouoient savamment le jeu des rois et du comité autrichien. Ils profitoient habilement des gaucheries du côté jacobin, de l'assemblée nationale, du maire Pétion et des ministres qui tenoient le jeu de la nation et le jouoient assez sottement pour en écarter les cordeliers. Heureusement l'imprudence royale et ministérielle qui ne doutent jamais de rien, (1)

(1) On a dans Charles I, un grand exemple de cette confiance présomptueuse qui ne meurt jamais dans les rois. Dans l'agonie de son parti, et lorsqu'il étoit battu de tous les côtés, il repondoit encore aux députés des communes qui faisoient difficulté de recevoir un message cacheté : « Vous n'avez autre chose à faire qu'à porter ce que j'en-

et la persuasion que *les jacobins étoient finis* comme ils le publioient déjà dans tous leurs journaux, les a poussés à des mesures absurdes et à fait perdre encore une fois la partie aux monarchiens. Averties par leur précipitation, les abeilles plébeiennes se sont réunies. L'essain à brisé la toile que les araignées patriciennes avoient tendue pour gober les mouches une à une, et c'est maintenant une toile à refaire.

A l'ouverture de la seconde session de l'assemblée nationale, au mois d'octobre 1891, j'ai lu aux jacobins un discours sur la situation politique de la nation. C'est sans contredit ce que j'ai écrit de moins mauvais, et Pierre Duplain ne feroit pas mal de réimprimer pour les amateurs, et comme préface de la tribune des patriotes, cette brochure dont il me reste peu d'exemplaires. Il ne peut pas présenter un tableau plus fidèle de ce que la première assemblée nationale a voulu faire, de ce qu'elle fait, et de l'état ou elle transmettoit le dépôt de la liberté à ses suc-

---

vois, et si je vous charge de porter au parlement une chanson ou un vaudeville, c'est votre devoir de le faire.

cesseurs. Faute de loisir, je franchis l'intervale de six mois, pour arriver, au dernier état de l'assemblée actuellement régnante, et aux évènemens du jour.

Les patriotes avoient dans la seconde législature, ce grand avantage sur la première, que dans celle-ci il ne se trouvoit point de ci-devant nobles, ou si peu que ce n'est pas la peine de les compter. Dans une telle Assemblée, tout étoit à créer à la liste civile. Les constituants l'avoient bien prévu, et sans doute pour venir au secours de la caisse des 25 millions, ils avoient reduit le nombre des députés de 1,200 à 740. Si on considére la création et l'excroissance du parti royaliste dans l'assemblée pendant ces six mois, on conviendra que M l'intendant Laporte peut bien dire aussi : oh! nous les avons joliment travaillés. Sans parler du côté des rois, dont ce seroit perdre le tems que de m'occuper quel tableau le côté même de la nation présentoit dans ce dernier tems ?

MM. Guadet, Condorcet Fauchet avoient prôné l'activité et les vertus civiques de Narbonne. Condorcet avoit imprimé dans son journal que jusqu'ici « les jacobins rigides avoient bien eu quelque léger reproche

à faire à Lafayette, mais que maintenant qu'à la tête de l'armée il ne sera plus entraîné dans un tourbillon étranger, par des mesméristes, des cagliostro, et par le cul-de-sac de Notre-Dame des champs; il alloit dissiper tous les nuages dont nous avions obscurci son patriotisme, luire pur sur l'horison du nord, et qu'on pouvoit se fier à cette étoile polaire. „ Brissot avoit garanti dans la tribune des jacobins, " que Lafayette ne trahiroit point ni lui ni les autres, mais que s'il trahissoit lui et les autres, ce seroit tant mieux, qu'ils ne le feroient qu'une fois et que le peuple étoit là. „ L'assemblée étoit si fort engouée du ministre Narbonne, elle croyoit si aveuglément à ses paroles d'honneur : " que pas un officier ne déserteroit, pas un seul; qu'il y avoit des vivres et des munitions pour un an dans les magasins de l'armée „; que le côté gauche se leva tout entier pour la guerre, à l'exception de M. Merlin, *quem honoris causa nomino* comme disoit Ciceron. Dans ces jours de brouillards et de désunion de la flotte des jacobins, il n'y avoit que les cordeliers dont le vaisseau ne fit pas fausse route; mais sourd à leur voix, le côté gauche

de l'assemblée nationale, se fourvoyoit de plus en plus. Aujourd'hui il décrétoit une fête nationale pour Simonneau, c. a. d. comme je lui ai remarqué, il mettoit aux voix la contre-preuve de la fête de Château-vieux, Et envoyoit une députation de 172 membres à une cérémonie qui n'avoir été imaginée que comme une procession en grand des feuillans et la revue générale de l'ordre. Demain, il mandoit à la barre, les deux honorables commissaires des bouches du rône, Bertin et Trophime Rebecqui, dans le tems que Marseille qui se connoît en patriotisme les portoit en triomphe. Après-demain il envoyoit à l'abbaye l'excellent citoyen le Cointre, pour une action, qui lui mérite une couronne civique. (1) Enfin

---

(1) On dénonce à M. le Cointre dix-huit Cen-Suisses allant à Coblents y figurer dans la maison du roi. La dénonciation est signée de leurs camarades. Ces Suisses sont presque tous des Français établis et même nés à Versailles, et aux environs. Ils émigrent avec le petit uniforme. La loi autorise les municipalités d'arrêter les voyageurs suspects, et quoi de plus suspect, de plus dans le cas de l'arrestation que ces dix-huit déserteurs, qui en tems de guerre passent manifestement à l'ennemi.

enfin ; trop sensibles à quelques piqûres

N'est-ce pas le comble de la stupidité d'étendre aux aux ennemis, et au tems de la guerre la liberté d'aller et de venir ? M. le Cointre est seul au comité, les déserteurs ont quatre jours d'avance, la poste va partir, le moment presse, il prend sur lui de recommander à la municipalité de Béfort l'exécution de la loi, et l'arrestation de ces soldats plus que suspects. Il n'est pas un bon citoyen qui ne se dise ici : j'en auroit fait autant à sa place. Le Cointre ne donnoit pas l'ordre de les arrêter, il ne donnoit que son avis ; mais eût-il donné l'ordre, l'eût-il donné au nom du comité, tous les membres devoient se lever pour dire qu'ils avoient autorisé cet ordre, et que le Cointre n'avoit pu dans la circonstance se dispenser de le donner au nom de tous, ni présumer moins du patriotisme à ses collègues. C'est à l'occasion de cette conduite civique que Condorcet ose dans sa cronique, parler de le Cointre avec cet insolent mépris : M. *le Cointre*, dit-il, *qui se dit patriote, et qui s'assied dans le côté des patriotes*. Est-ce donc à Condorcet, persécuteur de J. J. R., puis journaliste du club de 89 avec André Chenier, puis vers le tems du champ-de-mars, tout-à-coup écrivain cordelier et de l'escadre de Marat, puis amiral des pirates Brissottins dans la chronique, et écumeur des places et du ministère. Est-ce à M. Condorcet, *l'ami* de Lafayette, de Narbonne etc., etc. nommé commissaire à la trésorerie, dans le tems où Louis VXI ne nommoit encore que ceux dont il

(1), et

(1), et oubliant ce qu'ils avoient dit mille fois,

---

il ne craignoit pas le patriotisme, à assigner les places aux patriotes, et à insulter M. le Cointre, ce citoyen si pur, et qui a dû croire qu'il pouvoit bien faire à Béfort ce qu'il avoit fait à Versailles, et qu'il avoit pour arrêter ces dix-huit *Cent-Suisses* le même droit qu'il avoit eu pour arrêter la femme du roi, le 5 octobre 1789, dans un tems où la Crysalide Condorcet étoit encore aristocrate et crioit de toute sa force contre la réunion des ordres. Les circonstances étoient les mêmes ; les principes, le devoir de M. le Cointre étoient les mêmes. Il y avoit même plus d'audace civique dans son action en 1789, parce qu'à cette époque, celle qu'il arrêtoit étoit encore la reine. Mais l'assemblée nationale n'étoit plus la même. Cette assemblée devoit à M. le Cointre les mêmes remerciemens que Gustave Adolphe fit à Torstenson. Celui-ci, à je ne sais plus quelle bataille, n'étant encore que page, et à 17 ans, est chargé de porter à une des aîles de l'armée l'ordre de faire telle manœuvre commandée par la position des ennemis. Comme il galoppoit, il remarque que l'ennemi change de position, il prend sur lui de changer l'ordre et fait gagner la bataille. Je sais bien que le consul romain fit décapiter un général Manlius, pour une pareille victoire ; mais qui est-ce qui n'aime pas mieux Gustave embrassant son page, et le faisant colonel, pour cet heureux contrordre ?

(1) A propos de cette sensibilité des députés et du sieur Voidel, à la médisance des

que le dernier retranchement contre le despotisme, étoit la liberté indéfinie de la presse, la députation de Bordeaux, Brissot et compagnie, faisoient décréter Marat, qui ne déraisonnoit pas toujours, mais qui se mettoit par fois au lit, et se constituoit en état de fièvre, comme le premier des

---

écrivains, serons-nous donc toujours obligés de leur rappeller, à leur honte, que les plus grands aristocrates, Pompée et César, tant qu'il resta à Rome un souffle de liberté, respectèrent la colère de Marat. « Le pauvre consul Bibulus, dit Ciceron, réduit, par la réconciliation de César et de Pompée, à ne plus pouvoir paroître au sénat, du fond de sa maison d'où il n'ose sortir, ne laisse pas de lancer, contre la coalition, les placards les plus sanglans. Cette feuille de Bibulus plaît si fort au peuple, qu'il nous est impossible de passer dans les rues où elle est affichée. *Archilochia Bibuli edicta ità populo sunt jucunda, ut eum locum ubi proponuntur, præ multitudine eorum qui legunt præterire nequeamus, ità Pompeio acerba ut tabescat dolore.* Pompée s'en meurt de dépit, pour César, dont Bibulus raconte au peuple les plus infâmes débauches, il se moque de l'affiche. »

Brutus s'étoit constitué en état permanent de démence. Pour se faire pardonner cet attentat à la liberté de la presse, l'assemblée traitoit les patriotes en enfans à qui on veut donner une médecine, et elle alloit chercher comme morceau de sucre, pour nous rincer la bouche, un abbé Royou, qui avoit, lui, une fièvre continue, et déliroit tous les jours aux antipodes de Marat. Les choses n'alloient pas beaucoup mieux aux jacobins ; j'ai présenté dans mes deux premiers numéros, une vue de l'intérieur de la société, et à la vérité de ce tableau on peut reconnoître le doyen du club. C'étoit bien pis à la municipalité, où nous avions constamment le dessous, dans la mêlée avec les feuillans. Le digne procureur de la commune, M. Manuel, étoit décrété d'ajournement personnel ; et Péthion toujours avec le peuple, mais comme Bailly, étoit avec la cour. Péthion, l'Agamemnon des jacobins, montroit bien qu'il étoit un

---

malgré son dépit, Pompée ne fit pas le siège de la maison de Bibulus Marat, et il le laissa continuer sa feuille pendant huit mois qu'elle parut. Hélas ! cette feuille ne fit pas plus d'effet que les nôtres, et Rome n'en finit pas moins par être asservie !

peu myope, quand il ne pouvoit distinguer entre Brissot et Robespierre, entre Narbonne et le Cointre, et qu'il employoit toute sa force à enrayer le char de triomphe des soldats de Château-vieux.

Mais c'étoit sur l'armée que reposoient les grandes espérances du parti monarchien et royaliste. Il n'y auroit jamais eu de dispute aux jacobins, sur la guerre, si on avoit voulu s'entendre. Car, et nous aussi nous savions qu'il n'y avoit que le canon qui pût sanctionner la grande charte des droits de l'homme ; et nous aussi nous aurions voulu la guerre avec d'autres généraux. Mais toute la différence entre nous, c'est que Brissot, Condorcet, le père Duchesne, et autres grands hommes, nous assuroient que les généraux serviroient fidélement la constitution, et que nous, nous soutenions qu'il étoit impossible que des nobles voulussent se faire tuer pour la cause de l'égalité ; que cet amour de l'égalité étoit antiphysique, et contre nature dans des nobles ; et qu'ainsi nous ne pouvions augurer que des revers. Les évènemens ont fait foi, qui avoit eu le plus de bon sens du grand Anacharsis Cloots, ou de Merlin. Vous voyez aujourd'hui, Brissotins, que vous avez été

des imbécilles ; on vous le pardonne, et qu'il n'en soit plus question que pour réparer le mal. Allons, Louvet, pour vous rendre ici l'apostrophe que vous adressiez alors à Robespierre. « Votez avec nous, votez, ne tardez pas. » Nous sommes fort contens de quelques-uns des numéros de votre journal-affiche, *la Sentinelle*. Vous commencez à reconnoître que Lafayette, qui demandoit, comme vous, la guerre offensive, vous jouoit, et qu'il ne veut pas la guerre offensive. Ce général, l'homme du monde qui sait le mieux manier un chapeau, ne vouloit la guerre que pour être à la tête de cinquante mille hommes, saluer à droite et à gauche, et répéter, sur ce grand théâtre, ses belles manœuvres de chapeau, avec lequel il songeoit à faire plus de conquêtes dans son camp, que dans le camp ennemi avec des canons. Déjà les journaux, qui étoient dans le secret, publioient que Lafayette et toute la minorité de la noblesse vouloient les deux chambres ; un aide-de-camp disoit tout haut, dans un café du palais royal, que l'armée vouloit les deux chambres ; on se récrioit d'admiration sur les bouffonneries de Burcke contre ce qu'il appelloit les *unitariens*. Les meilleurs officiers, comme M. Louis Noailles, moti-

voient, dans la gazette universelle, leur démission de commandans d'une armée qui ne pouvoit avoir de succès, disoient-ils. Ceux qui passoient pour les plus patriotes, comme M. Rochambeau fils, la motivoient sur l'indissipline de l'armée. Les démissions pleuvoient. Les défaites de nos troupes, par un nombre toujours infiniment supérieur, à Tournai, à Mons, à Florennes, sembloient combinées, pour montrer qu'il n'y avoit point de succès à attendre. Il n'y avoit plus que l'Angleterre qui alloit nous offrir, et ses deux chambres, et sa médiation concertée avec tous les rois, qui pût nous sauver. Le monarchien se moquoit du jacobin, à qui il disoit à l'oreille : ce ne sera point les deux chambres d'Angleterre ; on ne rétablira point la noblesse, la chambre haute : nous ne voulons que ce que Cromwel appelloit *l'autre chambre* ; ce que Syeyes proposoit à signer l'an passé, le 21 juin, époque mémorable, et sur quoi il y eut si grand tapage aux jacobins ; ce qu'a proposé Buzot lui-même, et qui fut soutenu par Brissot et même Péthion, lors de la révision, *l'autre section*. Le royaliste ne se mocquoit pas moins du monarchien : réjouissez-vous, lui disoit-il,

vous aurez vos deux chambres, si chères aux Bergasses, aux Lally, aux Mallet et Malouet, aux modérés, aux impartiaux, aux 89, aux feuillans, *aux nobles* sur-tout, et à tous les bons esprits, et pour lesquelles Pelletier et Suleau même sont aussi passionnés que Delolme et Montesquieu. C'est pour cela que M. Talleyrand est ambassadeur, et Narbnnne ministre, et Lafayette général. C'est pour cela que nos soldats sont battus, et qu'il pleut de démission de généraux. Vous sentez que tous les rois qui ont grande peur de la catastrophe du cinquième acte, se croiront heureux, de n'avoir à craindre pour le dénouement, que cette légère amputation de leur autorité. Voilà ce que la cour disoit ici aux feuillans; et en même-temps elle écrivoit à Coblentz, où on n'entend pas raillerie sur les deux chambres, et où M. Lally, voyageant dans la France extérieure n'a pu trouver un coin pour se loger; tout le monde lui disant, *il vous faut deux chambres et nous n'avons ici qu'un cabinet*; elle écrivoit à Coblentz : laissez faire le comité autrichien. Nous nous servons ici des monarchiens, comme Charles II se servit des presbytériens. Il leur promit, de Breda, tout

ce qu'ils voulurent. N'avez - vous pas lu sa déclaration, où il reconnoissoit *que son père avoit péché en prenant femme dans une famille idolâtre, que tout le sang versé devoit être imputé à son père*; il *proteste devant Dieu, qu'il a une profonde douleur de toutes ses actions, contre la cause de Dieu, qu'il veut vivre et mourir presbytérien.* Les presbytériens charmés, se joignent aux royalistes contre les parlementaires. Charles II est porté en triomphe sur le trône, et bientôt les évêques remontent sur le trône épiscopal, et les presbytériens ont un pied de nez. Nous ferons de même, et voilà que la cour rêve déjà le retour de l'ancien régime; elle croit qu'il n'est plus question que de se défaire dans l'assemblée, de trois ou quatre des plus vigoureux cordeliers, avec qui on sait bien qu'il n'y a nulle capitulation à attendre, et elle donne à Etienne Lariviere, la commission de la débarrasser du robuste trio cordelier, Bazire, Merlin et Chabot.

Le moment lui sembloit arrivé de recueillir le fruit des divisions des jacobins. Dans ces divisions, la cour n'avoit pas pris le change, entre Robespierre et Brissot; elle avoit jugé promptement qui étoit le plus près

d'elle

d'elle, le plus loin du peuple, et de quel parti elle devoit s'approcher. En conséquence les journaux avoient prêté main-forte à la Chronique et au Patriote Français, pour diffamer Robespierre. Elle avoit jetté le ministère et les places à la tête des Brissotins; pour achever de les gagner; c'étoit une députation de six feuillans, Beugnot à la tête qui étoit allé chez le ministre de la justice invoquer son glaive contre Marat. Les feuillans ne pouvoient pas mieux s'y prendre pour faire leur cour à Brissot et à la coalition que Marat harceloit tous les jours. Mais plaisir pour plaisir. Les feuillans se promettoient bien qu'en retour la coalition leur abandonneroit Merlin, Bazire et Chabot, leurs plus dangereux adversaires, par la confiance du peuple qui a un discernement exquis, pour démêler ses vrais et ses faux amis, et que je n'ai jamais vu, dans nos tribunes des jacobins, hésiter un moment entre l'or pur des le Cointre, Danton, Robespierre, Bazire, Merlin, Chabot, Couthon, et le dangereux alliage des Brissot, Barnave, Condorcet, Guadet et Gensonnet.

Ce n'en fut pas moins une ânerie au comité autrichien ou monarchien, comme on

voudra, et la plus grande école qu'il ait faite, d'avoir compté que l'assemblée nationale livreroit Bazire, Merlin et Chabot. Il étoit évident que le parti royaliste s'alloit rompre le cou par ce faux pas. Y a-t-il jamais un corps qui ait sacrifié ses priviléges, et sur-tout un privilége unique, celui de l'inviolabilité ? Les vieux larrons de la grande chambre étoient devenus des patriotes enragés, toutes les fois que le roi avoit envoyé un conseiller des enquêtes à la bastille, ou aux isles Ste.-Marguerite. Récemment encore l'insolence de l'huissier qui s'étoit présenté pour arrêter Danton dans le corps électoral, avoit tiré des étincelles de civisme des caillous de la ste.-chapelle. La fronde avoit commencé par l'arrestation du conseiller Broussel ; la révolution de 1789, par l'arrestation du conseiller Desprémenil ; et la révolution de 1649, qui coûta la vie à Charles I, par l'ordre extravagant qu'il donna au procureur-général de la cour du Banc-du-Roi, d'accuser de haute trahison cinq membres des communes, Hollis, Haslerig, Pym, Strade et Hamden. (1) A l'instant toutes les milices

(1) Le genre de punition que tira le parlement de cet attentat à l'inviolabilité de ses membres est exem-

de Londres, tous les apprentifs prirent les armes; Charles fut obligé de s'enfuir, et ne rentra dans Londres qu'en demandant au parlement une espèce de pardon. D'après ces exemples, ne falloit-il pas que le ciel eut répandu sur le comité autrichien un esprit d'imprudence et d'erreur, pour qu'il songea à attenter à l'inviolabilité des représentans de la nation, et à en faire amener trois, par des cavaliers, devant un juge de paix, pour avoir dit librement leur opinion à un journaliste?

Et de quel instrument se servoit la cour? Devant quel juge de paix traînoit-on ces trois excellens citoyens? devant le plus méprisé peut-être de tous les ci-devant robins de la grande salle, chassé du barreau, pour ses fredaines, et parce que ce misérable étoit généralement connu pour un frippon, dans ce tems même de l'ancien régime, où *nos lois*, comme dit fort bien J. J. Rousseau, *permettoïent de voler, excepté dans la poche.*

---

plaire, et mérite d'être rapporté. Ce criminel de [illegible]e-nation ne fût point envoyé à la tour. Mais par sentence de la chambre haute, il fut déclaré infâme et incapable d'exercer aucun emploi, excepté celui de procureur général de la cour du banc du roi.

C'est cet Etienne la Riviere, qui n'a jamais pu rendre ses comptes, ni des farines du Havre, fondues entre ses mains, ni du porte-feuille de l'intendant Berthier ; convaincu, par jugement, de faux et de complicité d'escroquerie avec Dubu de Long-champ, le grand panégyriste de Lafayette ; c'est cet Etienne la Rivière, connu sur-tout par un trait de présence d'esprit que Desrues eût trouvé sublime : (1) toutes choses qui ne l'ont point empêché d'être juge de paix et président de la police correctionnelle. C'est ce ce magistrat si pur, que les deux ministres Bertrand et Montmorin chargent

(1) Etienne Lariviere avoit ramené Berthier de Compiegne où celui-ci s'étoit vu arrêter dans sa fuite. Un intendant de Paris n'a pas coutume d'oublier sa bourse en émigrant ; et c'étoit à son retour, et sur-tout à sa rentrée dans Paris, que le gendre de Foulon devoit voir qu'il n'auroit plus besoin d'argent. Etienne la Riviere ne perdit pas comme lui la tête en ce moment, et des fenêtres de l'hôtel-de-ville, le voyant bien mort, il se souvient tout-à-coup que Berthier n'ayant point d'argent, lui a emprunté le matin vingt-cinq louis, et se les fait restituer par les électeurs, muets d'étonnement de tant de sang froid, de présence d'esprit et d'une si bonne mémoire.

de venger leur honneur. Ces ministres, jusques-là moins coupables, que les faux patriotes, parce que du moins ils n'ont pas été nommés par le peuple, parce qu'ils pouvoient dire au peuple : pourquoi as-tu été assez sot, pour souffrir que Louis XVI nous nommât au ministère ? Nous ne t'avons point trompé, puisque nous n'avions point de masque ; n'étions-nous pas des créatures de l'ancien régime, des serviteurs du roi, des ennemis profès de la nation ? Sommes-nous allés aux jacobins ? Avons-nous pris le bonnet rouge ? Ces ministres jusqu'alors moins odieux qu'une foule de députés traîtres et de faux jacobins, tout-à-coup ont l'air de ternir une réputation de royalisme sans tâche, et de renier le roi leur maître. Ils rendent plainte contre Carra, qui les accuse d'être membres du comité autrichien. Chabot, Merlin et Bazire, autorisent Carra, à rejeter sur eux sa dénonciation, en quoi ces deputés montrèrent autant de loyauté et de grandeur d'ame que montra de lâcheté, à mon égard, Adrien Duport, lorsqu'un jour, me trouvant avec lui et Lafayette, il faisoit semblant de ne pas me connoître. Notre fripon d'Etienne, croyant déjà rouler sur les 25 millions de la liste civile,

d'en agir aussi-tôt avec les représentans du peuple français, comme un lieutenant de police auroit fait avec un capucin, et deux avocats. Pour faire sa cour, il se plaît à insulter dans nos députés à la majesté de la nation. Il les envoie chercher par la gendarmerie à cinq heures du matin, et leur fait faire antichambre, chez lui, escroc dont la place étoit aux galeres. Il les fait garder à vue et séparément, jusqu'à ce qu'il lui ait plu de leur rendre la liberté. Dans ces circonstances, Marat lui-même, auroit trouvé un défenseur dans Lafayette, si tous deux avoient été membres de l'assemblée nationale; car, ici, abandonner le trio cordelier, c'étoit s'abandonner elle-même, et l'insolence progressive de l'aristocratie eût bientôt attaqué le corps législatif, non plus individuellement et par des mandats d'amener, mais collectivement et le fouet à la main, et les eût chassés comme un vil bétail. Chabot trouva donc dans l'assemblée de nombreux défenseurs. Mais que de combats il fallut rendre! Ecoutons, dans son nº. 2 Robespierre que je me plais à répéter, parce que j'essaierais vainement de dire mieux: « Ce n'est qu'au bout de trois jours,

et après deux longues et tumultueuses séances, que l'assemblée à pu envoyer ce méprisable ennemi à Orléans. L'immortel juge de paix fut tour-à-tour attaqué, défendu, improuvé, exalté. J'ai entendu des hommes habiles, vanter ce magnifique triomphe dont ils réclamaient toute la gloire. Dans un tems où la liberté civile étoit respectée, où le despotisme et l'aristocratie cachoient dans la poussière leurs fronts humiliés, il eût été ridicule de prouver que cet attentat devoit être puni. Ici, pour parvenir à faire décréter qu'il y avoit lieu à accusation, M. Guadet, (à qui nous sommes charmés de rendre cette justice, qu'on lui doit le principal honneur de cette journée), nous racontoit aux jacobins, qu'il avoit été obligé de changer de chemise. „ Le juge de paix à fini cependant par prendre le chemin d'Orléans, et c'est depuis qu'Orléans posséde cet homme de bien, que les journalistes aristocrates publient que cette ville est le rendez-vous de la bonne compagnie.

Pour nous cordeliers et francs jacobins, sans oublier les plaies faites à la liberté par MM. Guadet, Vergniaud, Lasource, Sa-

chons leur gré d'avoir tendu la main aux amis les plus fervens de la liberté ; car il ne faut pas non plus traiter Brissot, comme lui, a traité les Lameth et Barnave, qu'il n'a jamais poursuivis avec plus d'acharnement dans les jacobins, qu'au moment où la cour leur jettoit à la tête ses faveurs et leur faisoit mille agaceries, comme aujourd'hui, aux Brissotins. Il ne faut pas rendre glissans les bords du Nil, quand le crocodile est en embuscade. Aussi ai-je grandement applaudi Ducos, Vergniaud, Guadet et Lasource. Cela tenta Brissot qui, pour tâcher de Brissoter encore quelque popularité, promit de dénoncer le comité autrichien, et d'envoyer avec Lessart, Bertrand et Montmorin, vrai trio patibulaire.

Le jour luit, la charge sonne, Brissot monte à la tribune ; je prends ma tête à deux mains, pour la soutenir pendant qu'elle va respirer l'opium de ce long discours. Je fais taire jusqu'à la fin de la lecture, et le mépris pour ce Cotin politique et la haine pour les grands maux que ses sermons ont faits et au patriotisme et à la France. Quelle est ma surprise ? J'arrive enfin aux conclusions de cette déclamation d'écolier, de

cette

cette argumentation de théologien, et après cette belle démonstration du comité, je me trouve la moitié moins instruit qu'auparavant, et tout le monde s'accorde à crier à l'orateur.

Te cum tua monstratione magnus pendat jupiter!

En voyant Brissot retenir la tribune trois jours d'avance, j'ai cru que c'étoit Phocion qui alloit arriver après Gensonnet avec sa hache; mais après l'avoir entendu, je n'ai pu le comparer qu'à Cecilius le questeur de Verrès; car c'est ainsi que celui-ci vouloit à toute force être l'accusateur de Verrès, pour qu'il ne fut pas accusé par Cicéron qui lui auroit serré le bouton d'une autre manière. La comparaison n'est pas exacte, puisque nous n'avons point de Cicéron; mais l'éloquence est le luxe et le superflu des tribunes populaires. On n'a pas besoin de Cicérons, pour envoyer à la tour les criminels de lèze-nation, et pour rendre les empires heureux et florissans. Si la seconde assemblée nationale ne pouvoit pas imprimer à ses séances cet éclat qu'empruntoit la première de la surabondance de grands talens qu'elle avoit dans

son sein, il lui restoit à s'environner d'un éclat plus pur et plus solide, celui des vertus, du courage et de l'incorruptibilité, mère des sentimens sublimes et de la véritable éloquence. Cet ainsi que marchant d'un pas égal et non par sauts et par bonds, la seconde assemblée nationale qui, sans être partagée en hommes supérieurs comme son aînée, ne manquoit pas d'hommes de mérite, pouvoit se couvrir de gloire et se retirer avec les bénédictions du peuple français. Mais on aime mieux ce retirer avec les assignats de la liste civile, ou son contingent des six millions de dépenses secrètes; et puis, chacun cherche à paroître. Ce Mirabeau qu'il est si facile de faire oublier par le civisme, c'est à qui le fera oublier par le talent oratoire, on espère du moins rivaliser avec Barnave, et pour imiter ce flux de paroles, qu'on ne pouvoit s'empêcher par fois d'admirer, coulant de source, on a établi à l'Assemblée nationale un bassin d'encre d'où il coule tous les jours un flux de paroles qui, à la longueur du fleuve Barnave, joint l'insipidité d'eaux dormantes. De-là le renchérissement des rames : car Baudouin imprime tout cela. Brissot lui seul épuise les manufactures, plus que ne faisoient tous les procureurs

ensemble, et les journalistes disent de lui comme Alexandre de Philippe : il ne nous laissera point de papier. C'est-là mon cher lecteur, une des raisons qui retarde le journal. Il n'y a plus moyen d'éclairer ses concitoyens. Comment écrire aujourd'hui à dix-sept livres la rame ! Il faut espérer que ces réflexions rendront plus laconiques les orateurs de l'assemblée nationale. Il semble que les discours des législateurs ne devroient être que les *considérans* des décrets. Je me joins au vœu de Prud'homme ; puissent nos députés ménager d'avantage le papier, le nerf de nôtre révolution ! J'ajoute : puissent-ils sauver du naufrage nos rentes sur la ville !

Non que je croie la contre-révolution à craindre. Mais la liberté peut s'affermir de plus d'une manière, et c'est à l'assemblée nationale et à M. Clavière à tâcher que le complément de la révolution ne ruine pas tout-à-fait ses héros ; il me semble que les choses n'en iront que mieux, si nous ne sommes pas réduits à dire, au cinquième acte : la liberté nous reste, mais le pot au feu a péri.

Quant à la contre-révolution, malgré les discours et les espérances aristocratiques,

dont nous sommes témoins tous les jours à Paris, le rendez-vous de tous les mécontens des quatre-vingts-trois départemens, il y a impossibilité qu'elle ait jamais lieu. Condé ne reverra point Chantilly, ni d'Artois le superbe Versailles. Ils ne pourroient y rentrer que nos égaux, et ils sont trop fiers pour souscrire jamais à cette condition. Si les Condé, les d'Artois et sur-tout nos ci-devant comtes, barons et gentilshommes émigrés avoient un plus noble orgueil et une véritable élévation d'ame, au lieu de s'opiniâtrer à une conquête impossible de leurs titres, ne diroient-ils pas plutôt comme César Borgia ? *aut Cesar aut nihil.* Il faut être souverain, ou simple citoyen ; ou être au-dessus des autres, ou n'avoir personne au-dessus de soi ; et ne pouvant être rois, ils préféreroient notre égalité à leurs titres de marquis. C'est cette sorte d'ambition dont est animé aujourd'hui tout le peuple français, et sans compter qu'étant les plus nombreux, nous serons les plus forts, dans le choc des passions, c'est notre orgueil plus noble qui doit vaincre et enfanter de plus grandes actions ; car la fierté des ci-devant nobles n'est que bassesse déguisée, puisqu'ils re-

connoissent un maître, dont ils se disent servilement les sujets, et que, nous citoyens, nous ne reconnoissons personne au-dessus de nous.

Une chose qui nous rassure sur la contre-révolution, est qu'excepté l'orgueil, les passions y sont désintéressées, et nous devons compter sur la neutralité des vices. Après vingt ans de règne de leur parlement, quelle fut la principale cause de la contre-révolution d'Angleterre? Ce fut dans Londres, capitale corrompue, cette austérité de mœurs, que les Puritains avoient introduite, et que vouloient établir parmi nous des journalistes Brissot, des législateurs Desmeuniers, des juges de paix Larivière, et autres hypocrites de mœurs, comme Cromwel étoit hypocrite de religion. Consultez l'histoire, M. Condorcet, et vous y verrez que Cromwel, qui, pour s'élever aux places, ne se faisoit aucun scrupule, M. Condorcet, de prêter sa femme pour un an à l'évêque William, mais d'ailleurs grand dévôt et parlant toujours de Dieu et de sa cause, comme vous de mœurs et de république, pour tourner à son profit les rêveries dominantes de son tems, et pour mettre de son côté le fanatisme et la toujours majorité des imbécilles contre les vrais pa-

triotes et les jacobins d'alors, avoit imposé aux Anglois un espèce de carême perpétuel. Voyez sa fameuse ordonnance sur le dimanche. Le jansénisme en cornette et sur le trône n'eut rien imaginé de plus monacal. Trois sermons le dimanche ; le premier avant le lever du soleil pour les domestiques; marchés, cabarets, et académies de jeu, cafés fermés ce jour-là. Quiconque se promenoit pendant le service divin, traduit devant le juge de paix et de là en prison ou condamné à l'amende. Défense de voyager ce jour-là : la comédie, la chasse, les festins, la danse interdits le saint jour du dimanche, à peine de punition corporelle. Aussi, il faut voir comme, après un si long jeûne, les épicuriens d'Angleterre crièrent vive le roi ! Comme tous les libertins des trois royaumes, *la chambre haute*, la bourse, les six corps, la comédie, le palais-royal, l'hôtel-des-américains, les boulevards, les académies, et les filles allèrent au devant de la monarchie et des évêques, jusqu'à Douvres. Il fut aisé de s'appercevoir, dit Rapin Thoiras, que les Anglois, sous prétexte de se réjouir du rétablissement de sa majesté, se réjouissoient de l'ouverture du Wauxhal et de la

licence qui n'eût pas été tolérée sous la domination des presbytériens et des indépendans. Voilà pourquoi méditant ces faits, et voyant le thermomètre des mœurs de Paris, au même dégré au moins que celui des mœurs de Londres, de tout ce qu'a imaginé l'art des Chapeliers, des d'André, et de la minorité de la noblesse, pour occire la liberté par un poison lent, je n'ai trouvé rien de mieux conçu que le code Desmeuniers et la police correctionnelle; voilà pourquoi j'ai crié de tous mes poûmons pour empêcher au moins que le juge de paix Larivière ne donnât encore plus d'extension à la police correctionnelle, j'ai affiché mon opinion au risque de me faire diffamer dans le Patriote Français et la Chronique, et de me faire chasser des jacobins par Brissot, Condorcet et autres politiques de cette force, ou bien perfides, ou bien ineptes; voilà pourquoi j'ai préféré la maxime de Cromwel : *Tout se trouvera en son tems*, à son autre maxime dont je crains bien que l'assemblée actuelle ne fasse sa dévise: *On ne monte jamais si haut que lorsqu'on ne sait plus où l'on va.* Voilà pourquoi j'ai renvoyé la régénération des mœurs au comité d'instruction publique, plutôt qu'aux mai-

sons de correction et à Etienne la Rivière, devenu Caton le censeur. Voilà pourquoi ma politique étant d'abord de consolider la liberté, sans aller ni aux uns, ni aux autres, je défendrois contre Brissot les mauvais lieux, comme j'aurois défendu, dans le corps municipal, les lieux saints contre P. Manuel; car je crains bien que le jacobin Manuel n'ait fait une grande faute, en provoquant la mesure contre la procession de la fête-dieu. Mon cher Manuel, les rois sont mûrs, mais le bon dieu (1) ne l'est pas encore.

---

(1) Notez que je dis le bon dieu et non pas Dieu, ce qui est fort différent. Oh! que le comité autrichien a eu plus d'esprit cette fois! Voyez le magnifique reposoir qu'il fait construire *ad gloriam Dei.* Quant à moi, je dépose aux archives nationales, et ce numéro, et ceux des révolutions de Brabant qui l'ont précédé, comme un monument de mon bon sens quelquefois, et une sorte de protestation que je n'ai pris aucune part à tant de bevues des patriotes; que je ne puis être responsable de leurs suites et de tant de plaies déjà faites à la France, dont je demande pardon à la nation, à Dieu, aux

Si j'avois été membre du comité municipal, j'aurois combattu cette mesure avec autant de chaleur qu'eût pu faire un marguillier. Par la raison contraire, notre directoire feuillant n'a pas manqué d'adhérer cette fois à l'arrêté municipal. Je sais bien qu'à Paris, les inconvéniens sont moindres. Le soleil de la philosophie a mûri les têtes. Mais à Paris même, comme dans les départemens, le réquisitoire du patriote Manuel a le grand inconvénient de soulever contre la constitution les prêtres-constitutionnels, qui nous ont rendu de si grands services, qui ne peu-

colonies, aux avignonnais, aux jacobins de la capitale, fusillés au champ-de-mars, à ceux de l'armée, fusillés à Nancy, licenciés par-tout, trahis évidemment à Mons, Tournay, etc. etc., tous événemens, dont je prie la postérité, si elle me lit, de ne point charger ma mémoire, comme celle du pouvoir exécutif malevole, des généraux toujours comtes ou marquis, et de Brissot et des Brissotins, tous au moins sots orgueilleux.

vent voir dans un semblable arrêté, que le plus sinistre présage pour leur marmite; et c'est toujours par le renversement des marmites, que s'opèrent les révolutions et les contre-révolutions.

Heureusement notre armée est excellente, quoi qu'en ait dit M. Louis Noailles. Les généraux, les officiers donnent leur démission. Tant mieux ! Quand M. Rochambeau fils vint justifier la sienne, et plaider sa cause devant les jacobins, il s'est contrédit grossièrement; il a calomnié l'armée; il a été convaincu par le logotachygraphe et par trois mille témoins d'avoir dit blanc et noir, et il a été repoussé de la société par l'horreur naturelle que le peuple a pour le mensonge, ce qui a motivé sa radiation. Autrement pour avoir donné sa démission, il falloit lui voter des remercîmens à lui et à tous les ci-devant nobles qui déserteront. Je n'ai vu nulle part, dans l'histoire, qu'une armée ait manqué d'officiers, ni qu'une armée de

citoyens, combattant pour la liberté ait manqué de héros. Il est aujourd'hui constant que les généraux autrichiens ont menti avec une impudence digne des tems où il n'y avoit ni imprimerie, ni gazette, dans leur rapport de l'affaire de Florennes. Les autrichiens qui emportent leurs morts du champ de bataille, pour cacher leur perte à la connoissance de l'ennemi, en ont emporté-là prés de sept cents. L'avant-garde de Lafayette, commandée par Gouvion, a été obligée, à cause de l'infériorité du nombre de quatre mille contre sept mille, de se replier ; mais des témoins oculaires racontent deux de ces traits d'héroïsme, qui, à l'ouverture d'une campagne, sont un présage plus certain que des succès même, à qui demeurera la victoire à la fin de la guerre.

Le Levier est à Coblentz et dans les pays bas, mais c'est du château des thuileries qu'on le soulève, et c'est autour qu'il importe de veiller. L'assemblée nationale vient de licencier la garde du roi, et c'est sa

plus belle journée. Elle a dû remarquer qu'elle n'avoit pas besoin d'avoir dans son sein des Mirabeau pour tourner vers soi les regards et la confiance de la nation. Si elle ne vouloit que mesurer sa force, elle a pu conjecturer qu'elle étoit aussi grande que l'ait jamais été celle de l'assemblée constituante, qu'elle s'élèveroit toujours au niveau des circonstances, et que dans les périls du peuple français, ses représentans, pour la sauver, n'auront besoin, quand ils le voudront, que de se lever et s'asseoir.

CAMILLE-DESMOULINS.

N°. 4.

LA TRIBUNE DES PATRIOTES,

OU

LE JOURNAL DE LA MAJORITÉ.

Par CAMILLE DESMOULINS et FRERON.

Quid novi ?

LES masques tombent ; les fait parlent ; la lettre de Lafayette à l'assemblée nationale, découvre tout. Nous ne nous sommes donc trompés en rien ; nos prédictions il y a un an, il y a quatre mois, sont l'histoire du jour ; mais qu'il est triste pour le citoyen qui aime sa patrie et la liberté, d'avoir si fort raison !

Cur tam bona causa mea est ?

Aristocrates royalistes, aristocrates feuillans, patriotes jacobins, tous se demandent :

concevez-vous quelque chose à la conduite de M. Dumouriez? S'il est jacobin, pourquoi a-t-il renvoyé les ministres jacobins? s'il n'est pas jacobin, pourquoi a-t-il écrit au roi ce billet, où il lui met si fièrement le marché à la main? «Vous sanctionnerez les deux décrets jacobins, sur le camp et sur les prêtres, ou recevez ma démission». Je vais, je crois, expliquer cette contradiction apparente.

Perfidie et scélératesse à part, Dumouriez a eu une conception d'un homme de génie, et digne de la politique profonde des Richelieu et des Mazarin. Tout me paroît démontrer, que ce vieil instrument d'intrigues diplomatiques, ce casse-cou politique, comme M. Sillery l'appeloit dans sa colère, le jour du renvoi des ministres, a joué Sillery et bien d'autres, et présenté au roi un plan de contre-révolution, qui a été suivi de point en point. Voici le discours que Dumouriez aura tenu à Louis XVI, il y a quatre mois, après s'être ménagé une audience, par l'entremise de son ame damnée, le Bonne-Carrère, qui a été si long-tems l'espion de la cour, aux jacobins.

« Sire, lui aura-t-il dit, que les principales villes du royaume se conduisent comme vient

de faire Marseille, avec le régiment d'Ernest, et les Arlésiens, et il est évident que dans six mois, tous les départemens sont purgés de l'aristocratie, et il ne restera pas en France un ami du roi, sur lequel vous puissiez compter. Il faut donc occuper ailleurs les canons des jacobins. Il faut embarquer les sans-culottes dans une guerre avec l'ennemi extérieur, avant qu'ils se soient défaits de l'ennemi intérieur. Il faut leur mettre toute l'Europe sur les bras. Il y a, à la vérité, dans la guerre une chance pour le parti du peuple, mais elle offre aussi une chance pour le parti du roi et des aristocrates; au lieu que leurs affaires ne peuvent qu'empirer par la paix dont il n'y a à attendre aucune capitulation possible sur la constitution. C'est donc la guerre qu'il vous faut; or, voici comment je vous la donne, et comme je vous tends aux jacobins un piége inévitable.

Vous me faites d'abord ministre des affaires étrangères. Aussitôt je cours aux jacobins, je m'affuble du bonnet rouge, et je saute au cou de Robespierre. On a déjà tâté la société sur la guerre. Il y a un parti qui n'en veut point. Le bon sens des cordeliers redoute

les victoires même du cousin de Bouillé et de Montmorin, du général du champ-de-mars. Mais, il y a aussi un parti qui en veut. Or, sans compter que l'impétuosité française et le courage bouillant de la nation, la porte à la guerre; sans compter que la guerre est le moment des grands calculs de toutes les passions, que tout le monde spécule sur le résultat d'un boulet de canon; celui-ci, sur une succession; celui-là, sur un grade; l'agioteur, sur la hausse et la baisse de l'argent; l'agitateur, sur celle des ministres; et ces députés ambitieux, que le cours des événemens et la guerre pourra bien changer leur fugitive législature de 17 mois, en un long parlement et une convention. Sans compter sur toutes ces supputations de l'intérêt ou de l'ambition; il me suffit de compter sur l'amour propre. Choisissez pour ministres, parmi les jacobins, ceux-là qui ont pensé que la guerre étoit bonne pour la liberté, et qu'il m'en couteroit qu'une campagne à Luckner pour municipaliser l'Allemagne. Robespierre le Dieu de Jacob, n'est pas de ce sentiment; mais il a en tête Brissot, qui se croit un Pitt et la plus forte tête du club; et puis

nous avons aux jacobins M. le baron d'Anacharsis ; le prussien Clootz, tantôt feuillant et tantôt cordelier, selon qu'il convient aux intérêts de la Prusse ; premier pétitionnaire de la guerre, et qui a épuisé son esprit et son imagination, pour persuader aux patriotes, que Paris alloit devenir le chef-lieu du globe. Déjà J. P. Brissot, se voit tout au moins le président du congrès de l'Europe, et je ne doute pas que dans peu il ne se fasse peindre un globe à la main comme Charlemagne. Sire, puisque vous avez besoin de la guerre pour renverser la constitution, et d'un ministère jacobin pour faire accroire que vous voulez la maintenir, choisissez pour ministres parmi les jacobins, les partisans du systême de la guerre, nommez les amis de Brissot, et vous aurez la guerre en quinze jours. Il est dans le cœur de l'homme, et surtout de l'orateur vaniteux, de s'efforcer de prouver que son opinion étoit la meilleure et de la faire triompher. De mon côté je les seconderai de mon mieux, en irritant l'orgueil de toutes les têtes couronnées; en parlant au roi de Hongrie, sur le ton d'un consul de Rome aux rois de Cappadoce et d'Egypte; en éblouissant l'assemblée nationale, par un étalage

pompeux de nos forces, et par un discours plein de faussetés sur l'état des frontières et de nos magasins. Vous verrez que pendant deux mois, ma réputation de bonnet rouge et de sans culotte ira aux nues; le patriote français, la chronique, ne parleront du patriote Dumouriez qu'avec enthousiasme; Robespierre et les jacobins de l'opposition seront des gens suspects d'être vendus à la liste civile, des autrichiens, ou peu s'en faut. Puis au moment où le ministère Brissot commencera à devenir gênant pour nos projets de contre-révolution; lorsque malgré les prédictions de ce pauvre Carra, 50 mille prussiens descendront sur les bords du Rhin et dans les pays-bas; lorsque la grosse artillerie autrichienne sera arrivée sur les frontières, et que l'armée royale, forte de 200 mille hommes sera prête à fondre sur la France, alors vous chassez les jacobins du ministère, et moi dont le rôle est fini, je mets la clef sous la porte; mais auparavant je vais à l'assemblée nationale, lui dire tout le contraire de ce que je lui ai dit il y a trois mois, et je fais de mon mieux, pour semer la consternation. D'abord, une contradiction si palpable, révolte même dans le côté des

feuillans, tout ce qui n'est pas ouvertement contre-révolutionnaire. Mais aussitôt je vous écris une lettre de cordelier, j'exige tout haut la sanction des décrets qui vous déplaisent le plus, et tout bas, je vous prie de me chasser. Vous déférez à ma prière, vous me dites des injures publiquement, vous m'assenez même s'il le faut, quelques coups de poing pour rétablir ma réputation, et fort de ces coups de poings autrichiens, je me retire encore en odeur de patriotisme, non, sans emporter ma part des six millions que j'ai bien gagnée.

Il n'est pas aisé d'expliquer autrement les deux discours contradictoires de Dumouriez, sa conduite ministérielle, sa démission qui suit l'expulsion des trois jacobins, et le congé que lui accorde dans le côté droit de l'assemblée nationale, ceux qui avoient le plus crié contre lui; tout cela montre aux moins clairvoyans, que tel est le plan qui fut concerté il y a quatre mois, entre Dumouriez et la cour. La lettre de Lafayette, où il injurie cet ex-ministre, prouve peu contre leur intelligence. C'est ainsi que Bouillé, à l'époque du 23 juin, écrivoit de Luxembourg des injures contre Lafayette, dans une

lettre dont le modèle lui avoit probablement été portée par un aide-de-camp de Lafayette.

Pour nous, nous n'avons pas eu besoin des faits qui viennent de se passer, pour voir que Dumouriez, par ses habitudes, par ses liaisons, par ses choix, ne pouvoit être qu'un royaliste, masqué du bonnet rouge. Que pouvions-nous attendre de bon d'un ministre jacobin, le frère *in partibus* de Rivarol, passant la moitié du jour avec le Bonne-Carrère, et l'autre moitié avec madame l'ex-baronne Dangest ? Nous connoissions la vie plus qu'épicurienne de Dumouriez, et il falloit être aussi jésuite que Brissot, ou aussi bon homme que Péthion, pour se prêter à croire que Dumouriez et Narbonne fussent des francs jacobins et des sans-culottes. N'est-il pas évident que, pour mener la vie de ces deux ministres, pour fournir à leurs profusions, il falloit de nécessité qu'ils fussent du parti royaliste. Car un royaliste n'est autre chose qu'un homme qui, ne pouvant se passer d'équipages, de palais, de maîtresses, afin de fournir à sa table et à ses plaisirs, a besoin de saigner le trésor public, et de s'abreuver des sueurs du peuple. C'est ce que le bon Dieu avoit dit avant moi dans son

évangile ;

évangile *ecce qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt*, ce qui veut dire,

Ce n'est point dans le Louvre ou dans Fontainebleau
Qu'il faut chercher un sans-culotte.

En général, *royaliste* et *sangsue* sont synonymes. C'est pourquoi, en l'an 1680, les anglais, instruits par le rétablissement de Charles II, et l'expérience de sa cour ruineuse, donnèrent aux royalistes le nom de *torys ;* (*c'étoient*, dit Rapin Thoyras, *des voleurs de grand chemin, irlandais, gens de sac et de corde, et prêts à tout entreprendre pour de l'argent*); tandis que l'impartialité de la langue anglaise ne donna aux patriotes que le nom de *wigh*, qui signifie *du lait aigre*, à-peu-près comme on appele encore parmi nous l'élite des jacobins, des hommes orgueilleux, hargneux, intraitables, des porc-épics, des enragés. Ce n'est pas que tous les aristocrates feuillans et royalistes, Roucher, Gautier et le directoire du département, n'aient fait leurs efforts pour nous appeler des *brigands*, et donner ainsi au parti du peuple, le vrai nom du parti royaliste ; mais cette dénomination n'a pu prendre, parce que l'opinion se compose de la majorité des citoyens neutres, qui ne sont ni du parti

qui n'a point de culottes, ni du parti qui en a trop, et que tout ce qu'il y a d'hommes neutres et impartiaux, a été frappé de voir que le peuple, loin d'être composé de brigands n'a jamais manqué d'étrangler ou de noyer sur-le-champ ceux que, dans ces attroupemens, il a surpris à voler seulement un mouchoir.

Il faut s'en tenir, je crois, à l'explication que je viens de donner sur le compte de Dumouriez, qui a pris pour dupes Pétion et la moitié des jacobins. Aussi dans le côté droit, ceux-là même qui n'étoient pas dans le secret, et qui avoient le plus vociféré contre ce ministre, ont-ils ouvert les yeux lors de sa démission, et ils ne se sont pas fait tirer l'oreille, pour accorder à leur frère en contre-révolution, le congé qu'il demandoit, ayant reconnu qu'ils lui devoient les mêmes remercîmens et la même retraite qu'à Narbonne.

Mais, les jacobins ont aussi accordé le congé à Dumouriez, et cela demande une autre explication que voici : On sait que Dumouriez avoit affiché, le vendredi, à tous les coins des rues, *qu'il alloit démasquer une coalition de faux jacobins*. Brissot de son côté,

avoit publié, le même jour, dans son journal, que *Dumouriez étoit le plus vil des intrigans, à qui le bien public exigeoit que lui Brissot arrachât le masque.* Il paroît que chacun a été effrayé des menaces de l'autre. Il y aura eu dans la nuit du vendredi au samedi, une entrevue entre ces deux formidables champions, au club de S[t].-Roch, appelé plaisamment le *club des roquets*. Là ils seront convenus de ne toucher ni l'un ni l'autre à ce casque de patriotisme, qu'ils devoient s'arracher le lendemain à grands coups de lance. C'est, sans doute, pour prévenir ce combat à outrance, et séparer les combattans, que les jacobins politiques, voulant jeter un voile sur les parties honteuses de la société, n'auront pas été fâchés de laisser partir Dumouriez. Quoique les Brissotins, pendant leur règne, aient été, à notre égard, insolens comme des parvenus, et ingrats comme des intrigans, qui savent bien que ce n'est point la domination d'un parti, mais le bien public que nous avions voulu servir, et qu'ainsi ils ne nous devoient rien; quoiqu'ils aient diffamé indignement Robespierre et la plus saine moitié de la société; il étoit digne de nous de leur montrer aujourd'hui

plus de générosité, et de faire tonner toute notre artillerie, pour couvrir leur retraite, lorsque, dans cette déroute, ils venoient se rallier sous le canon de cordeliers. D'ailleurs, nous leur devons cette justice que, quelque tripotage qu'il y ait eu chez Clavière, Brissot, madame Rolland, madame Condorcet, et, ce qu'on appele, la députation de Bordeaux, on ne renvoyoit les ministres, que parce qu'ils n'étoient pas aussi foibles, aussi corrompus, par l'air du château, qu'on l'avoit espéré, et parce qu'ils commençoient à mettre des bâtons dans les roues du char de triomphe du général Monck; le Caméléon Condorcet lui-même, tout en calomniant, avec une mauvaise foi insigne, les meilleurs citoyens, ne laissoit pas, par son talent, d'incommoder beaucoup dans sa chronique, la plus dangereuse des coalitions, la coalition armée.

La plus grande marque de mépris que le roi ait pu donner à des jacobins, avoit été de les nommer ministres. C'étoit montrer qu'il ne redoutoit ni leur patriotisme ni leur habileté. Aussi ce n'est pas en de certaines mains que le roi auroit jamais hasardé le porte-feuille. La cour se connoît trop

bien en hommes. Ce n'est pas en sortant du ministère, et lorsqu'ils auroient déjà eu le vent de leur renvoi ; c'est en y entrant, qu'un Manuel ou un Danton auroient dit à Louis XVI, tout ce qu'ils avoient à lui dire. Au lieu que l'humeur perce dans la lettre du vieux Rolland au roi, lorsqu'il parle de *démagogistes outrés*, qui, pourtant n'ont jamais été si fougueux démagogues que lui, dans ses adieux colériques au roi. Cette lettre n'en a pas moins eu de très-bons effets pour la causede la liberté; et, à ce titre, j'en remercie le secrétaire Lanthenas, quelques soient les *démagogistes* dont il entend parler.

Les lettres que Rolland écrivoit à Lafayette, dix jours avant son renvoi, et qu'on vient de publier, lui font bien plus d'honneur. Si elles sont lues de son armée, elles suffiront pour lui en ravir la confiance, et faire connoître cet *ex-marquis* trop fameux, que j'avois jugé si bien, il y a environ dix-huit mois. Est-il possible qu'on connoisse si mal en France, un comte et un marquis ? Je l'ai dit quelque part, un mois avant sa mort, dînant chez Mirabeau ; je le surpris, qui aimoit encore à s'entendre

appeler par son valet-de-chambre, *M. le comte*. Si ce nom chatouilloit Mirabeau, lui, qui disoit avec tant de vérité, à ce même valet-de-chambre « soutiens ma tête, tu n'en porteras jamais une pareille. » Comment lex-marquis Lafayette, lui qui n'est pas un prodige, auroit-il pu ne pas regarder M. Rolland comme un homme nouveau? Et comment Brissot a-t-il pu croire, que Lafayette avoit assez de philosophie pour que dans son esprit les Noailles portant la serviette, et les Brissot vendant des petits pâtés lui parussent contemporains. Les parchemins d'un noble, sont comme sa huitième peau, et il aimera toujours mieux être écorché des sept autres que de celle-là.

Il faut avouer que Louis XVI a joué un tour cruel à Clavière; et dans sa disgrace, les jacobins ont eu un grand exemple de la fausseté des calculs des plus habiles génévois. Nommé administrateur de la nouvelle municipalité de Paris, aux appointemens modestes de 4,000 l., il donne sa démission pour passer à l'assemblée nationale. Devenu député inviolable et roi pendant un an, à 18 liv. par jour, il donne sa démission pour être commis, à 100,000 liv. de rente. Mais à peine

a-t-il demandé 95,000 liv. pour meubler son palais, qu'il se trouve comme ce chien qui a laissé sa proie pour courir après l'ombre. C'est bien la peine de s'être creusé si fort les deux joues sur l'arithmétique, et d'être le barême des jacobins, pour perdre trois places en deux mois par une erreur de calcul.

Quant à M. Servan, il est évident qu'il ne s'arrangeoit pas pour faire un long séjour à l'hôtel de la guerre il a offert, pendant le peu de tems qu'il y a resté, le phénomène d'un ministre cordelier. On conçoit que Louis XVI, qui ne savoit pas avoir l'initiative de l'insurrection, dût l'envoyer à tous les diables, le jour qu'il apprit, en se mettant à table, que le ministre de la guerre venoit de faire le matin, en son nom, à l'assemblée nationale, et à tout le peuple français, la proposition de la sainte insurrection. Un fait qui prouve que le roi n'est pas aussi sot qu'on l'a cru, et qu'il connoît son monde, aussi-bien que Mithridate connoissoit son armée, c'est que lorsque M. Servan lui proposa Lapoype pour colonel du 104 régiment, à ce nom il fit un pas en arrière, et dit au ministre « quoi! le beau-frère de Fréron ? Est-ce que vous ne

trouvez pas qu'il y a des numéros *trop forts* dans l'Orateur du Peuple „? Le roi signa pourtant. Mais ce qui lui fit reconnoître qu'en nommant M. Servan il s'étoit trompé sur lui de la tête aux pieds, et qu'il n'avoit pas un moment à perdre pour le renvoyer, c'est la proposition de son camp de vingt-mille jacobins. Ce noyau d'une armée innombrable et invincible, d'une armée de trois millions d'amis de la constitution, le ban et l'arrière-ban des sans-culottes, convoqué dans la plaine St.-Denis, sauvoit évidemment la liberté en couvrant Paris, et empêchant la jonction des feuillans de l'armée avec ceux de la capitale. Aussi c'est à la première nouvelle que Servan venoit de battre ainsi la générale de tous les sans-culottes de France, et qu'il vouloit les poster derrière la porte St.-Denis et St.-Martin, ce qui rompoit toute communication entre le comité autrichien et l'armée autrichienne, entre le roi et l'armée royale, que Lafayette perdit toute mesure, s'écria *qu'il étoit trahi par son ami Brissot.* et écrivit sa fameuse lettre contre les jacobins. C'est ici le lieu de montrer l'ensemble du plan de contre-révolution, dont l'imagination de Dumouriez

Dumouriez n'avoit encore conçu que la moitié.

A la lecture de la lettre insolente de Lafayette à l'assemblée nationale, on a comparé Lafayette à Cromwel. Mais quel rapprochement y a-t-il entre ces deux hommes? Ils peuvent se ressembler par la dissimulation, l'hypocrisie du bien public, l'adresse à conduire un parlement dans le chemin de leur ambition, par la même flexibilité de principes, par une cruauté froide et calculée, et par le même talent de tromper les sots et de s'attacher les hommes de mérite Lafayette a encore avec Cromwel cette ressemblance, qu'il partage avec la plupart des tartuffes (1) que jusqu'ici il a été heureux.

---

(1) Il y a un beau et curieux chapitre à faire sur le bonheur qui a presque toujours accompagné les fourbes et les hypocrites, tandis que le malheur semble le compagnon inséparable de la bonne foi, des principes et de la conscience. Charles II ne se faisant pas un scrupule de communier le même jour dans deux différentes églises, la protestante publiquement et la catholique en secret, et ne croyant pas même en Dieu, obtient pendant dix-huit ans tout ce qu'il veut d'un parlement, connu sous le nom de *parlement pensionnaire*. L'incendie de Londres consume six cents rues. La peste y tue cent mille hommes en un mois; Ruyter vient brûler

Mais d'ailleurs, Cromwel, d'abord le théologien le plus subtil et le plus beau parleur de l'université de Cambridge, puis un beau jour, donnant sa démission de député, quittant la chambre des communes à l'âge de 42 ans, et de chapelain du roi, de parlementaire, devenant tout-à-coup le plus grand capitaine du siècle de Turenne, et le seul qui n'ait jamais été vaincu; Cromwel cherché, couché en joue par toute l'armée royale, ayant eu vingt-cinq ou trente chevaux tués sous lui, préservé toujours, comme par miracle, et cependant toujours

---

la flotte anglaise, presqu'à la vuede Londres, et Charles II continue à faire bonbance avec une bande de roués, et à manger ses 12,00 mille livres sterlings de liste civile avec des filles; n'ayant point encore assez de guinées données à ses maîtresses, il vend Dunkerque six millions à Louis XIV, et règne tranquillement; pendant que Charles Ier et Jacques II, qui avoient le malheur d'être religieux, et disoient aux apprentifs de Londres, comme Louis XVI aux deux fauxbourgs insurgens; « vous pouvez faire tout ce que vous voudrez, *je suis confessé.* » N'ont fait la fortune que de leurs confesseurs, et des porte-Dieu qui se moquoient d'eux, et ont fini par perdre la couronne ou la vie.

à l'avant-garde, et ne s'étant mis qu'une seule fois au corps de réserve, pour se ménager l'honneur, après que l'armée parlementaire auroit été défaite sous les autres généraux, de la rallier et la ramener à la victoire; Cromvel, par-dessus toutes ses qualités, le plus grand homme d'état, protecteur des trois royaumes, portant la gloire et la prospérité de sa nation aussi loin qu'il étoit possible, a-t-il rien de commun, avec un général qui n'a jamais été un héros, que pour les boutiquiers de Paris, et quelques badauds des quatre-vingts-trois départemens, soutenus des mouchards et des spadassins du quai de la Ferraille; avec un général, qui n'entend pas le bruit du canon, qui tue son ami Gouvion à son avant-garde, qui s'excuse sur le mauvais tems, dont on ne connoît de victoire, que celle du champ-de-mars, et de siège, que celui de la maison Marat. Ce n'est pas qu'il ne se fût arrangé au commencement de la révolution, pour jouer, selon les circonstances, le rôle de Cromwel. La lettre de M. Destaing le prouveroit seule (1),

(1) Dans une lettre de M. Destaing, imprimée par ordre de l'assemblée nationale, on trouve ces mots :

Quand nous ne nous rappelerions pas et ce qu'il a dit à tant de gens à l'oreille, qu'il étoit républicain, et les éloges que certains patriotes faisoient du protecteur d'Angleterre, dans un tems, où déja nous remarquions tous la plus frappante ressemblance que l'histoire trouvera entre ces deux ambitieux, leur acharnement contre les droits de l'homme, contre le club des cordeliers, qui s'appeloit du tems de Cromwel, le club des *applanisseurs*. Mais, Lafayette n'a point tardé à s'appercevoir que les habits de théâtre de Cromwel n'alloient point à sa taille, que c'étoient ceux de George Monck, qui lui convenoient, et il a mis toute son amition à devenir comme Monck, duc d'Albemarle, vice-roi d'Irlande, de l'ordre de la jarretière, restaurateur de la royauté, et de plus, glorieux planteur du gouvernement anglais, s'il peut prendre racine en France.

Il suffit d'un peu de sens, pour se convaincre que ce grand amendement à la

---

« Il est froidement positif, M. Lafayette, il m'a répondu : à Metz, comme ailleurs, les patriotes sont les maîtres, et il vaut mieux qu'un homme meure, que tout un peuple ».

constitution, l'établissement des deux chambres en France, est le vœu le plus ardent, et même le seul vœu 1°. de Lafayette et de la plûpart de nos généraux constitutionnels, 2°. de Louis XVI, 3°. de tous les rois.

D'abord il est évident que tous les rois n'ont armé que pour nous donner ce gouvernement. Les uns avec leur trésor royal, les autres avec liste civile, ont trop de quoi payer les gens d'esprit de la contrée, pour que ceux-ci ne leur aient pas démontré, comme un et un font deux, que la contre-révolution, dans le sens de Dépremenil, est impossible en France ; qu'il leur faudroit conquérir l'un après l'autre, les quatre-vingt-trois départemens, et comme César, tuer encore dans les Gaules un million d'hommes, et faire deux millions de prisonniers ; que ces prisonnniers ou seulement l'air du pays, mettroient dans leur armée, la peste de la propagande, le mal jacobin, qu'ils rapporteroient dans leurs états, et qui finiroit, peut-être, par faire guillotiner leurs têtes couronnées ; que telle étoit la chance la moins fatale, que couroient les rois, dans cette guerre, même en supposant qu'ils fussent victorieux ; qu'ainsi, ce qu'ils avoient

de mieux à faire, étoit de ne point laisser mettre le pied en France à leurs soldats, mais de faire avancer sur les frontières des armées assez formidables, pour déterminer l'assemblée nationale à capituler sur les droits de l'homme. Menacés de voir la contagion des modes françaises gagner leurs états, s'il parvenoient à faire reculer en France la révolution, jusqu'au système des deux chambres; le *maximum* de l'insurrection à craindre pour eux n'étant plus que la constitution anglaise, tous les rois pouvoient dormir tranquillement sur cet oreiller. La condition du roi d'Angleterre est encore assez belle, et sa liste civile suffit pour les menus plaisirs même de Gargantua. Le seul et unique but de l'armement de toute l'europe, ne peut donc être que de nous donner le gouvernement Anglais, cela me paroît plus clair que le jour.

C'est aussi bien évidemment le seul vœu de Louis XVI. Le soixante-huitième roi de France, doit voir, que la sainte ampoule est vuide, et pour peu qu'il médite, il doit trouver que dans la constitution, la couronne sur la tête du prince royal, est *un grand peut-être*, et il est moralement et phisiquement impossible, qu'il ne soupire pas après

la modification à la constitution, que vient proposer de si loin, la grosse artillerie de Temeswar et de Belgrade.

Et si c'étoit en même-tems le vœu de toute la ci-devant noblesse, mieux conseillée, de tous les grands propriétaires, de tous les riches, d'une multitude de corps administratifs, de Lafayette et de la plupart de nos généraux constitutionnels; on sent combien le parti des rois seroit puissant même dans notre armée et dans le cœur du royaume; or c'est ce dont on ne peut guere douter. Quant à Lafayette, il a eu la sottise d'en faire la confidence à Danton, comme celui-ci le lui a reproché en face, aux jacobins il y a un an; et ce qui a mis le général dans l'impuissance de répondre, c'est que Danton avoit un écrit de la propre main de Lafayette, qu'il vient enfin de publier dans le n°. 154 de Prud'homme, et dont la publicité eût été assomante pour sa gloire. C'est aussi le vœu de la plupart des chefs constitutionnels de l'armée. C'étoit même pour avoir une chambre haute, et se mettre ainsi dans l'indépendance de la cour, et ce n'étoit que pour cela seul, que la révolution s'étoit faite par la minorité de la

noblesse. A cette minorité devoit se joindre aujourd'hui, en désespoir de cause, tout ce qui a quelque sens commun dans la majorité. Mais ce qui grossissoit infiniment dans l'intérieur, le parti des deux chambres c'est l'accession des grands propriétaires. Aussi a-t-on vu toujours la Borde et Montmorency marcher ensemble. Car depuis que Lafayette, étudioit sans cesse son rôle de Monck, il n'avoit pas laissé de faire des progrès dans l'art, et il s'y prenoit assez bien pour réussir, auprès de toutes les classes de l'aristocratie bourgeoise.

Il insinuoit aux riches : il n'y a plus de noblesse; c'est vous qui devenez les nobles. Ce sera comme dans le parlement d'Angleterre, où il faut posséder tant de cents livres sterlings de revenu, pour être député. Ce moyen est vieux, mais adroit. C'est celui dont se servit, avec le plus de succès, le rusé Octave, quand il voulut achever de tuer la république. Il ordonna que désormais, pour être sénateur, il faudroit avoir 50 mille liv. de rentes.

Il insinuoit aux militaires, aux colonels et aux principaux de son état-major : il n'y a plus de noblesse. Ce sera comme en Angleterre, lorsqu'après la mort de

de Charles I, la chambre des seigneurs fut supprimée, et qu'il n'y en eut plus qu'une seule, la chambre des communes. Bientôt ce fut le conseil des officiers, l'état-major, qui devint la chambre haute, sous le nom de l'autre chambre.

Enfin, à cette classe de citoyens, qui sont un composé de vices et de talens, qui ont une ame sordide et rampante et un esprit élevé et ambitieux, il n'avoit pas besoin d'insinuer que le systême de deux chambres étoit leur vrai lot. Il est facile de voir que la constitution anglaise doit avoir bien des charmes pour ceux-ci. Lors du rétablissemnt Charles II et de la chambre haute, c'est sur eux que l'on vit pleuvoir les richesses et les pairies. Ce furent les Chapelier, les Duport, les Baumetz, les Dandré, les Barnave d'alors, que le roi créa comtes de Clarendon, d'Arlington, de Shatsbury, ducs de Burkingam et de Lautherdale ; Charles ne remplit le conseil, que de feuillans et de jacobins rénégats; au point que tous les émigrés, tous les coblenciens de ce tems-là, crioient contre l'ingratitude du roi, et l'accabloient de libelles. « Vous avez raison, leur répondit-il, de me dire mille injures ; mais, que voulez-vous, il me faut de l'argent ; et ce n'est

point Coblentz, c'est un parlement tout feuillant ou jacobin qui peu m'en donner. »
De-là, l'admiration profonde de tant de ci-devant *factieux*, pour la constitution anglaise. N'est-ce pas en effet, le chef-d'œuvre de l'invention des frippons, qu'une constitution, telle que la liste civile, n'est que la bourse commune de tous les agitateurs habiles, de tous les intrigans, et que le roi d'Angleterre n'est que le caissier tour-à-tour des Pitt et des Fox, des Burcke ou des Sheridan, qui lui répondent, moyennant tant, de la tranquillité des fauxbourgs ? J'ai déjà rapporté les doléances comiques du roi George, sur la cherté de *mylords et messieurs*. « Le grand nombre d'amis du roi me ruine. Le parlement est un gouffre ; je ne dîne plus en public ; je me suis mis en pension avec la reine ». O le beau gouvernement, doivent s'écrier Chapelier Biribi et Pharaon Baumetz, guêtant avec leur rateau les monceaux de guinées ! O la belle partie où le roi George tient la banque, avec ses 25 millions ?

Tous ces gens-là, qui, d'ailleurs ne sont pas à s'appercevoir que la révolution, commencée contre les rois seuls, par la minorité de la noblesse, s'acheve aujourd'hui par les

sans-culottes contre l'aristocratie, toute l'aristocratie et rien que l'aristocratie, ne voient de remède que dans les deux chambres, et ne trouvent de résistance au systême des deux chambres, que dans les jacobins. Mais, comment détruire des maudits jacobins, le club anti-royal et anti-seigneurial? Pour y parvenir, voici un plan qui date de loin.

Louis XVI écrira en fuyant le 21 juin, qu'il se résigneroit à être roi constitutionnel s'il n'y avoit point de jacobins. Les ministres Duport, Cahier, Lessart, ne cesseront d'exposer que la constitution marcheroit sans les jacobins. On fera écrire à tous les directoires feuillans que ça iroit sans les jacobins; on écartera, autant que possible de la seconde législature, par des décrets de prise-de-corps, tout ce qu'il y a de robustes jacobins; puis dans cette législature, on avilira tout ce qu'on n'aura pu corrompre et qui sera demeuré jacobin. On escarmouchera avec l'inviolabilité des uns par des mandats d'amener, des autres, par des soufflets et des coups de bâton. Cependant on aura déclaré la guerre, et tous les rois croisés pour l'aristocratie feront filer vers nos frontières 200 mille hommes, non pas contre la France,

mais seulement, diront-ils, contre les jacobins, et on fera trahir nos armées par des feuillans, et on aura eu soin de nommer un ministère jacobin, afin de le charger de la resposabilité des trahisons feuillantines; et M. Louis Noailles, prédira qu'il est impossible que nos armées ayent des succés, tant qu'il y aura des jacobins; et maints généraux, comme M. Rochambeau fils, donneront leur démission motivée, sur ce qu'il est impossible de commander tant qu'il y aura des jacobins; et M. de Rochambeau père, fera marcher une avant-garde de dix mille hommes, et il se trouvera que ces dix mille hommes, le lendemain auront perdu deux mille marmites, laplupart des bagages de l'armée et des tentes pour dix-huit mille hommes, et ce seront les jacobins qui seront la cause de cette perte énorme. Et Lafayette aura soin de sacrifier les bataillons les plus jacobins, comme le second de la Côte-d'or, et il leur dira qu'il n'a pu venir plutôt à leur secours, et que la pluie et le vent l'ont empêché d'entendre le canon; lui qui avoit à Paris quatre-vingt aides-de-camps, si bien montés; et voyant son Séide Gouvion, le plus brave des feuillans, étendu

mort d'un boulet anti-jacobin, il s'empressera d'écrire à Beaulieu et à Clairfayt, que puisqu'ils ont déclaré dans leur manifeste ne marcher que contre les jacobins, il est contre le droit des gens qu'ils fassent ainsi tirer sur son état-major feuillant, et il les priera de respecter au moins, le cheval blanc qui porte un ami et un allié ; et en foi de cette confédération, il leur enverra copie de la lettre qui est sur son bureau, et qu'il adresse au président de l'assemblée nationale ; et déjà le roi de Hongrie aura reçu, un mois d'avance, par un aide-de-camp constitutionnel, une copie de cette lettre, et François, charmé de voir Lafayette, demander comme lui l'extinction des jacobins, aura donné ordre dès le commencement de juin, d'accorder une trève à Lafayette dès qu'il la demandera, et de le regarder comme un général auxiliaire; et à la nouvelle de cet ordre, donné aux gouverneurs des Pays-Bas, Lafayette écrira, que le moment est arrivé de se déclarer, et qu'il peut, sans encourir le reproche d'avoir exposé les frontières, ramener son armée vers la capitale au secours de son parti, et aussitôt il fera partir en courrier, le procureur-syndic Rœderer, et le chargera

de remettre à l'assemblée nationale son grand manifeste, sa déclaration de guerre contre les jacobins ; et cette proposition de détruire les jacobins, excitera dans le club et dans l'assemblée nationale, un sabat d'enfer ; et pour augmenter la fermentation, le département de Paris, écrira contre les jacobins ; et l'état-major de l'armée du Rhin écrira contre les jacobins ; et le roi chassera les ministres jacobins ; et comme Antoine montroit au peuple romain le corps de César, Brissot tâchera d'émouvoir tous les cœurs, en montrant au peuple français, les 95,000 liv. de meubles de Clavière contremandés. Et le prussien Clootz s'écriera qu'il faut déférer la régence au vénérable Rolland ; et Pitt, qui voit le parti jacobin croître et se fortifier dans les trois royaumes et qui se meurt de peur, qu'au premier matin il ne culbute la constitution anglaise, et note à l'univers ce modèle d'un bon gouvernement ; Pitt, qui trouve que ce seroit un excellent moyen pour dégoûter Londres de notre révolution, de bouleverser Paris, et qui voit à cela deux avantages, son bien premièrement, et puis le mal d'autrui ; Pitt agitera les esprits en tout sens ; et les jacobins et les cordeliers,

touchés de la conversion de Brissot, craindront de trahir la patrie en s'opposant au plus saint des devoirs, et ils rédigeront une pétition admirable ; et l'insurrection sera annoncée cinq jours d'avance ; et le roi qui est bien confessé et qui croit très-fermement qu'une plus belle liste civile l'attend là haut, provoquera lui-même l'insurrection, en faisant notifier la veille un double *veto* aux deux décrets les plus chers au peuple ; et le département de Paris provoquera lui-même l'insurrection, en ne s'y opposant que la veille au soir, ou même le matin du jour où elle doit éclater, et lorsqu'elle sera déjà commencée, car Desmeuniers et Bailly n'auront garde de laisser échapper une si belle occasion de se donner encore le divertissement du drapeau rouge ; et les deux fauxbourgs se leveront tout entiers, et ils frapperont à la porte de l'assemblée nationale, et MM. Ramond et Dumolard demanderont qu'on leur en refuse l'entrée, ou qu'on les désarme, et ils calomnieront le peuple, et ils irriteront des citoyens qui ont trente mille piques, c'est-à-dire, le droit de vie et de mort ; et si dans le désordre, nous étions assez heureux, pour qu'il se trouvât ou un fanatique,

ou un assassin, poussé par Coblentz même, par Lafayette; si nous pouvions le faire périr sur-le-champ, comme les deux pendus du champ-de-mars, avant qu'il ne parle; si surtout nous lui avons glissé une carte de jacobin dans sa poche, ou bien un œil (1)! La mort d'un seul roi a sauvé tous les autres. La lettre de Lafayette est justifiée. Il arrive avec son armée; le régicide est récent; les jacobins chez un peuple léger, passent de la faveur à l'exécration universelle; ils sont exterminés ou dissous. Les feuillans font embrasser ensemble le despotisme et l'aristocratie; le parti du peuple est écrasé, et Lafayette, protecteur du prince royal, sauveur de la monarchie, règne pendant une longue minorité. Sur les ruines de la liberté, il s'établit la réputation de fondateur de la liberté et du gouvernement

(1) Le peuple connoît l'œil. C'est la carte des cordeliers, et il faut rendre justice à cet œil unique; il a vu tous les complots long-tems avant les Argus jacobins. — Vous êtes jacobin, dit à M. Merlin madame Lamballe, dans la journée du 20? — Oui, madame, et cordelier. Voilà ma carte. — Dieu! cet œil me fait peur. — Il ne doit effrayer que les coupables.

anglais,

anglais, le meilleur des gouvenemens possibles, et tous les poëtes, tous les académiciens, tous les journaux lui tressent des couronnes, et il est béni comme Monck, dans les siècles des siècles.

Tels pouvoient fort bien être les calculs. Du moins, il est certain que tous les partis vouloient une insurrection ; aussi ai-je vu que parmi les jacobins, ceux qui se sont le moins trompés, jusqu'ici dans leurs opinions, sur les hommes et sur les événemens, appréhendoient tous les suites de cette insurrection. Nous voyions tous très-clairement, que sa violence ne pouvoit tourner qu'au profit de Coblentz, ou de Lafayette, ou d'autres ambitieux, et nullement au profit de la liberté. Aussi, après avoir applaudi dans le conseil-général de la commune aux pétitionnaires, lorsqu'ils vinrent prévenir, cinq jours d'avance, la municipalité, qu'ils se proposoient de célébrer le 20 juin, la commémoration du serment du jeu de paume; après y avoir présenté cette procession de piques, défilant devant l'assemblée nationale, comme une bénédiction de drapeaux, comme une revue des patriotes, utile, en ce qu'elle pouvoit en imposer aux contre-révo-

lutionnaires et aux factieux, et les contenir par la terreur du grand nombre des amis de la constitution, ai-je fait tous mes efforts, aux jacobins, pour que cette levée de piques ne fût pas autre chose, pour que ce ne fût qu'une insurrection comminatoire. Quoique je demande rarement la parole aux jacobins, j'y ai parlé dans trois séances consécutives, sur ce texte : que rien n'étoit plus dangereux et plus propre à ruiner les affaires des patriotes, qu'une insurrection partielle ; que l'assemblée nationale, en décrétant l'envoi aux quatre-vingts-trois départemens, de l'adresse des Marseillais, venoit de décréter l'insurrection générale, pour le 14 juillet, et de convoquer pour ce jour, la nation au champ-de-mars ; qu'il falloit attendre cette grande assemblée nationale, armée comme l'étoient nos ancêtres, dans leur champ-de-mars ou de mai ; que les jacobins devoient professer, plus que jamais, l'attachement à la constitution ; que, dans l'esprit grossier de la multitude, il ne s'imprime jamais que des mots ; que, puisque le mot *constitution* étoit devenu, pour rallier la majorité, aussi magique dans le 18e. siècle, que le mot *pape* dans le douzième siècle, ceux-là seroient

nécessairement vainqueurs, qui défendroient la constitution, ceux-là vaincus qui l'attaqueroient; que la constitution étoit comme un grand fossé, sur les bords duquel étoient campés et en présence les deux partis; que les feuillans et les royalistes confédérés avoient plus d'envie que nous de le franchir, mais que celui des deux qui passeroit le premier y tomberoit, le combleroit de morts et feroit un pont à l'autre; qu'il étoit aisé de voir, que les nobles et les officiers et les riches, vouloient les deux chambres, c'est-à-dire, en d'autres termes, se loger eux dans le sallon, et nous réléguer nous peuple dans l'antichambre; mais que si les jacobins avoient le bon sens de répéter sans cesse, qu'ils ne vouloient point la république, mais la constitution, toute la constitution, rien que la constitution, les deux plénipotentiaires de Coblentz et des feuillans, les deux cousins, Lafayette et Bouillé seroient bien embarrassés, dans peu, sur les moyens de faire ratifier à la nation leur traité secret. Voilà en substance, ce que j'ai dit aux jacobins, en recommandant sur-tout que l'insurrection fût calme, et un grand amour pour la constitution; en obser-

vant que la royauté se pourrissoit tous les jours, que la vie de Louis XVI étoit précieuse aux jacobins ; « que s'il mouroit, il nous faudroit l'empailler, » comme disoit Mirabeau ; que ce qui pouvoit arriver de plus heureux, étoit qu'il eut renvoyé les ministres jacobins, et qu'il en fit venir de Coblentz. Connoissant à Lafayette un génie ambitieux, indifférent sur tous les moyens d'arriver à ses fins, sans être arrêté par la noirceur et la scélératesse d'aucun, et bien capable de payer un régicide, pour pouvoir calomnier le peuple et les jacobins, les charger de l'exécration publique, et recueillir la succession, riche encore, de la puissance royale pendant une minorité ; agité de ces réflexions, et rencontrant Pelletier le lundi, je lui ai dit que les amis du roi, et les jacobins avoient cette fois le même intérêt à calmer l'insurrection ; je lui ai dit ce que je disois à tout le monde, depuis trois jours. Pelletier a trouvé plaisant de broder sur cet entretien dans sa correspondance politique, et de m'y rendre suspect aux patriotes, en m'y présentant comme un donneur d'avis et un accusateur de Pétion.

Il est vrai qu'à mon sens, ce n'est point assez pour un maire de Paris, d'être patriote ; il faut encore, quand on n'a pas la vue très-bonne, se servir de lunettes, et ne pas croire comme un enfant, qu'il n'y a de bonnes lunettes, que celles de son pays, celles de Chartres, et ne pas faire un crime à ses amis d'être plus clairvoyans que vous, encore moins de vous avoir trop bien servi. Il ne faut pas faire tort à la cause populaire, quand il a l'honneur d'en être, par sa place, le principal soutien et comme le chef, en affectant un trop fréquent usage d'instrumens peu honorables, décriés et réformés. Il ne faut pas avoir l'air de croire niaisement à des plaisanteries par trop grossières, et de douter si Robespierre et moi, ne sommes pas des royalistes, et si Lafayette et Narbonne ne sont pas des jacobins. Il ne faut pas montrer un demi-courage, un demi-caractère. Il faudroit consulter un peu plus, au moins le procureur de la commune, qui a développé un grand talent dans sa place, et qui montre bien que l'esprit est bon à tout. Il faudroit.... Jean-Jacques Rousseau dit qu'un ministre qui iroit à pied au conseil seroit adoré,

combien plus Rousseau auroit donné au maire de Paris ce conseil ! Il lui auroit montré qu'il y avoit un bien meilleur usage à faire de ses 75 mille livres, que de les employer à une vaine représentation. Je n'en rendrai pas moins justice à Pétion. Toute la France doit lui voter des remercîmens de sa conduite, dans la journée du 20 on lui a cette double obligation, cette obligation immortelle, d'avoir sauvé le matin le peuple, et le soir le roi, en se servant de son ascendant sur les citoyens, pour faire vuider à huit heures, les appartemens du château ; on ne peut guère douter qu'il n'ait sauvé Louis XVI, d'assassins apostés parmi la multitude, et qui n'attendoient que les ténèbres, pour faire retomber son sang sur la tête des jacobins. Et le matin, il avoit sauvé Paris des horreurs de la loi martiale. Il avoit sauvé les citoyens des fureurs, je ne dis pas de la garde nationale, mais de cette foule de coblentins revêtus de son habit, et de ces frères bleus de Lafayette, qui tous ont soif du sang du peuple, et appelent à grand cris le drapeau rouge. Des griefs personnels et nos dissentimens d'opinion ne m'ont jamais fait penser que le maire de Paris eût cessé d'être digne

de la confiance des patriotes. On nous contoit aux jacobins, que Louis XVI avoit dit aux fauxbourgs insurgens : faites tout ce qu'il vous plaira, je suis confessé. Je répète ce mot, parce qu'il est de caractère, et qu'on a toisé l'homme en un moment de la tête aux pieds. Je peindrai aussi Pétion avec ce seul mot. Faites tout ce que vous voudrez, diroit-il aussi dans une révolte des aristocrates, et si ceux-ci étoient les plus forts, *je suis confessé*. Louis XVI n'est pas plus résigné à périr sur son vieux trône, victime du fanatisme et de l'hypocrise de ses prêtres, que Pétion à périr sur sa chaise curule, victime de son imprévoyance et de la vue courte, de l'entêtement de son directeur. La différence est que l'un est confessé par le père l'Enfant, et l'autre par le père Brissot, ou le père Sillery.

Mais, Brissot à la séance du 28 juin, vient enfin de faire amende honorable aux jacobins, de tous les éloges par lesquels il avoit égaré les patriotes sur le compte de Lafayette. Il l'a appelé un vil intrigant, un traître et le plus dangereux scélérat des quatre-vingt-trois départemens ; s'il en avoit parlé ainsi, comme nous, il y a deux ans,

ou seulement il y a dix mois, Lafayette démasqué comme son cousin Bouillé, seroit errant comme lui au de-là du Rhin, ou réduit comme lui à se cacher, le jour dans le palais Bourbon et la nuit dans le château. Il ne fut pas venu lever impunément à la barre un front contre-révolutionnaire, ni parler aux représentans des français, le langage menaçant que tenoit Catilina au sénat de Rome, lorsqu'il leur disoit « qu'ils prissent garde de le décréter d'accusation, et de raser sa maison, que ce seroit une incendie qu'il alloit éteindre avec des flots de sang. » Brissot a fini par tendre la main à Robespierre, en disant *j'oublie tout le passé.* C'étoit dire : j'oublie mes torts. Il est aisé quand on a mis sa patrie et la liberté à deux doigts de sa perte de se pardonner ainsi soi-même. Mais ne troublons point la paix et la réunion des jacobins, et oublions aussi ses torts. Disons plutôt un mot de la journée du 20 juin 1792 dont on a fait tant de bruit.

Un journaliste, qui n'est ni patriote ni aristocrate, et qu'on pendroit à merveille, en l'appelant le philosophe Dinocrate, parce qu'il pense comme Sosie, que le plus beau gouvernement, est un gouvernement

ment *où l'on dîne*, a disputé avec Durosoi l'hypertragique à qui feroit le drame le plus larmoyant sur la journée du 20 ; et si sa tragédie ne la fait pleurer, elle aura fait pleurer du moins les saintes femmes. Il a donc fait du tranquille Pétion, un bouillant *Mazaniel*, et de Santerre, un *Mahomet*. Il a trouvé de la ressemblance entre le prévôt Marcel posant le chaperon à Charles V, et le municipal Mouchet, présentant le bonnet rouge à Louis XVI ; mais comme ce municipal Mouchet, excellent patriote, mais mince et de petite taille, présente aux yeux les graces de M. l'abbé Mouche, plutôt que la charpente d'un Icilius, Pelletier a cru que pour que la ressemblance fût plus frappante, avec ce prévôt Marcel, il lui falloit dans son tableau un jacobin aux bras nerveux, aux épaules quarrées, et à la figure tribunitienne ; et le boucher, mon ami Legendre, lui a paru convenir bien mieux au tableau d histoire qu'on lui a commandé. En conséquence, quoique Legendre ne soit point municipal ; et qu il dînât ce jour-là à la campagne, il l'a représenté, « *enfonçant* lui-même avec une longue violence le bonnet de la liberté, en portant ses deux mains sacrilèges sur les deux tempes de son

maître ; » le roi, ajoute Pelletier, fut élevé ensuite sur une banquette et présenté au peuple comme le fils de Dieu, *pour que sa passion fût encore plus ressemblante à celle du roi des rois, il demanda un peu d'eau pour se rafraîchir comme le Christ, et comme le Christ on ne put lui procurer qu'un peu d'eau bourbeuse.* L'historiographe du château, avoit eu une idée moins gigantesque et plus honorable pour son héros, lorsque quelques lignes plus haut, il représente Louis XVI, à qui un sans-culotte, venoit de présenter une pinte, *appliquant ses lèvres augustes au vase impur, et buvant sans pâlir la liqueur incertaine.* M. Francaleu auroit sauté au cou de Pelletier pour l'épithète *incertaine*, et pour cette rime seule, auroit donné à sa tragédie la palme sur celle de Durosoy. Ailleurs, Pelletier représente M^dme^. *Elisabeth mettant son calice au pied de la croix.* Il est possible que Pelletier et Durosoy, aient fait pleurer bien des badauds, mais à coup sûr, il est impossible s'ils se rencontrent que ces deux journalistes tragiques, puissent se regarder sans rire. La vérité est que cette passion de Louis XVI, se réduit à une visite un peu bruyante, un peu tumultueuse des deux faubourgs. Cette

eau bourbeuse , c'est un flacon de vin de Bordeaux que le roi a bu ; j'en conviens à même et sans verre, ce qui est véritablement un malheur épouvantable. Le peuple est entré en corps, sans cérémonie et sans se faire annoncer ; il a répété au roi, en termes peut-être moins beaux et moins choisis, tout ce que le ministre de l'intérieur, M. Rolland, lui avoit écrit ; il y a eu entre le peuple et le roi, entre le pouvoir exécutif en activité, et le pouvoir exécutif honoraire, une explication. Le plus fort a dit au plus foible, de n'avoir point peur, de se couvrir, et il lui a offert un bonnet ; est-ce la faute de Pétion, si le bonnet de la liberté est une couronne d'épines pour la tête des rois, et y a-t-il là de quoi faire le procès à la municipalité ? Le peuple entroit par les fenêtres, et le club des savoyards pour pénétrer dans les appartemens avoit pris la route des cheminées ; dans cette confusion, je veux qu'il y ait eu quelques vitrails, quelques ardoises cassés, y a-t-il là de quoi faire un si grand bruit, et faire soulever les trois armées, par l'état-major, contre leurs frères et amis les parisiens ? O aristocrates, le peuple s'est mis en insurrection, 50 mille

de ces hommes que vous appelés des brigands, sont entrés dans le palais, et il n'y a rien eu d'égaré qu'un pot de chambre ; si vous qui vous appelez les *honnêtes gens*, les modérés, vous aviez été les plus forts, et maîtres de Paris un seul jour, vous auriez planté 500 potences, et vous auriez fait une Saint Barthelemi de tous les jacobins, de tous les vrais amis de la liberté. « On calomnie le peuple, dit Machiavel, et les mauvais jugemens qu'on a portés de la république et du peuple, viennent de la liberté que tout le monde se donne d'en dire du mal ; parce qu'on le peut faire impunément, même dans les lieux où le peuple est le maître. Mais à l'égard des princes, on en parle avec une extrême retenue». L'impartialité de l'histoire, admirera le peuple dans la coalition et l'insurrection des deux fauxbourgs le 20 juin. Lorsque deux ou trois factions travaillant en sens contraire, avoient concouru à le mettre en mouvement. Il n'a fallu qu'un très-petit nombre de patriotes, pour ôter tout le danger, tout le venin de cette insurrection, et faire tourner au profit général, ce qui avoit peut-être été commencé pour les divers intérêts de ces factions.

Quel peuple a jamais montré autant de retenue le jour de sa colère ? Il s'est contenté de se plaindre avec son énergie ordinaire, de tant de perfidies royales, et il a dit à Louis XVI « tu es conjuré avec tous les nobles, avec tous les prêtres, avec tous les épaulettiers, avec tous les riches, contre la constitution, que tu fais semblant te défendre, et que tu abhorre. Car, la constitution dit que nous sommes tous égaux, et tu ne pourras jamais te persuader que tu es de la même pâte que nous, et que la côte d'Adam est aussi ancienne que la côte de St.-Louis et de Laurent Babou. Nous t'avons donné le droit de nommer les généraux et les ministres, et tu ne t'en sers que pour nommer des généraux et des ministres qui nous trahissent. Nous t'avons donné douze palais et vingt-cinq millions, pour vivre comme un béat, et nager dans les plaisirs, et tu ne t'en sers que pour séduire nos députés, et exposer Paris à nager dans le sang. Tu viens de renvoyer trois ministres, parce qu'ils étoient amis de la constitution, dans le sens des jacobins, c'est-à-dire, dans le vrai sens ; car tu sais bien que les jacobins ne sont autre

chose que les défenseurs rigides des principes de la constitution ; ce qui est si vrai, que Mallet Dupan, tout Mallet Dupan qu'il est, n'a pu s'empêcher d'en convenir dans son dernier mercure, où il dit expressement : que c'est une contradiction absurde de défendre la constitution, et d'attaquer les jacobins qui ne sont que les jansénistes de la constitution. Tu ne nommes aux emplois civils et militaires que des feuillans, qui jurent sans cesse comme toi, qu'ils aiment la constitution, parce qu'ils pensent comme toi, qu'on amuse les petits enfans avec des poupées, et le peuple avec des sermens ; mais le tems n'est plus, où on amusoit ainsi le peuple français, et tous les soldats de l'armée savent très-bien, que des cent vingt officiers généraux qui aiment comme toi la constitution, il n'y en a que trois qui ne soient pas partisans déclarés des deux chambres. Quoi! lorsque la nation a proclamé que tous les hommes sont égaux en droits, et qu'elle t'a donné pour ta part, 25 millions, tandis que les trois quarts de nous, égaux en droits, montrons le derrière, nous sans-culottes et contens, serons-nous des brigands, et toi qui ne peux vivre avec 25 millions, toi

qui appeles 25 millions et douze palais, la passion de Notre Seigneur Jesus-Christ, seras-tu le plus honnête homme du royaume? Tu as appelé toute l'Europe, pour entrer en France, le fer et la flamme à la main, si nous voulons rester amis de la constitution, et tu ne cesses de jurer que tu aimes la constitution. Tu as été, et tu es encore le chef de toutes les conspirations. Nous sommes sûrs que toi, tes ministres, tes généraux, s'entendent avec les autrichiens, que tu as ici, auprès de ta personne, des minisnistres autrichiens, qui passent pour des valets du château; nous sommes sûrs que si nous voulions faire perquisition, nous trouverions ici un arsénal de poignards, et dans des archives secrètes le dépôt de toutes les conspirations; et cependant nons nous bornons à t'inviter à prendre cette pétition en considération et à cesser de courir à ta perte. Nous venons te montrer, par la revue de toutes ces piques qui vont défiler devant toi, que nous sommes les plus forts, et par ce discours, que nous comprenons enfin, *M. veto*, que *ce n'est point le pérou que ta connoissance* ».

Telle est la substance de la harangue des deux faubourgs à Louis XVI, après quoi ils lui ont souhaité le bon soir. Le peuple s'est

servi de quelques termes impropres, de quelques façons grossières. *Le peuple a dit* très-bien J. J. Rousseau, *se montre tel qu'il est, et il n'est pas aimable. Mais si on voyoit les grands tels qu'ils sont, ils feroient horreur.* Le peuple poussé à bout conspire pour laver la tête à un pouvoir constitué et soulager sa bile. Ce n'est point ainsi que conspirent les aristocrates, et leur colère ne s'évapore pas en paroles. Prenons un exemple dans ce qu'on appeloit les grands. Choisissons l'homme qui se dit l'organe des *honnêtes gens*, que M. Ramond appele *le fils aîné de la liberté*, à qui tous *les honnêtes gens*, parlent d'élever des autels ; et avec la conjuration du 20 juin pour adresser au roi un discours énergique. Comparons quelques unes des conspirations de cet *homme de bien.*

Il conspire pour brider l'insurrection par la loi martiale, et voulant faire croire à l'urgence de cette loi ; il avise qu'un malheureux boulanger, comme le plus voisin de l'assemblée nationale, seroit propre à son but, si on le faisoit pendre indignement. Il arrange la pendaison, et le boulanger et mis à la lanterne ! et nous avons la loi martiale. *l'honnête homme* !

Il conspira pour exécuter cette loi. Il avise que pour arranger la S^t. Barthelemy du soir, il n'y auroit rien de mieux à faire que de faire pendre deux pauvres diables le matin, et il assassine deux hommes pour en assassiner deux mille. *l'honnête homme!*

Mais voici son chef-d'œuvre. On sait que Favras étoit l'agent d'une conspiration de Monsieur, et tout le monde voit bien aujourd'hui, que Lafayette étoit dès-lors réconcilié avec la cour, et voué secrètement à ses intérêts. La position de Lafayette étoit des plus difficiles. Il lui sembloit d'une politique admirable, pour se populariser et se montrer partisan de l'égalité; de faire voir au peuple un marquis pendu. La difficulté n'étoit pas de faire pendre un marquis royaliste par le châtelet royaliste. Le chef d'une armée de trente mille hommes dans une ville, y a toujours fait pendre par les juges, qui il a voulu. Mais le nœud gordien étoit d'empêcher Favras de parler, et de compromettre le frère du roi. Voici comment s'y prit *l'honnête* Lafayette. Je donne à l'imagination du *vertueux Desrues* à faire mieux. Voici ce qu'il dit, ou ce qu'il fit dire à Favras: « le peuple veut votre

mort, et il y va du salut de Monsieur, et de ma réputation de Wasington ; ou que vous soyez pendu, ou du moins que vous ayiez l'air d'être pendu. Si vous parlez, vous n'en mourrez pas moins ; au lieu que si vous ne sonnez mot, la fortune de votre famille est faite, vous êtes un glorieux martyr de la cause du roi, et même vous ne mourrez pas, et voici ce qui est déjà convenu. Vous traînez en longueur, et jusqu'aux flambeaux votre testament de mort ; le bourreau ne vous tient que cinq minutes. Il vous remet au curé de St.-Paul, qui est fort de vos amis ; celui-ci vous remet sur-le-champ à votre frère Cormeré ; un lit vous attend, on vous prodigue tous les soins, on vous ouvre la veine, vous n'êtes qu'asphyxié. C'est d'apoplexie et non de strangurie que meurt un pendu, et en vous secourant à tems, voici M. le chirurgien qui vous assure votre vie ». Favras eut d'abord grand peine à croire à cette résurrection ; mais l'espérance de la fortune pour sa femme et son fils, la gloire pour un royaliste, de sauver le frère de son maître ; l'honneur chevalèresque, les sermens du chirurgien, les livres anglais sur l'apoplexie Qu'on lui faisoit lire dans sa prison ; que sais-je ? Peut-être des consultations signées Louis et Desaulx, qu'on fit contrefaire, le déterminèrent. Cependant on peut se souvenir qu'il se défioit de cette résurrection ; qu'il demanda plusieurs fois, avant d'aller au supplice, si on lui sauveroit la vie, supposé qu'il parlât ; que le juge *quatremer* fut assez

prévaricateur pour lui dire que non. On peut se souvenir, que son frère Cormeré en ce moment, alloit et venoit dans l'hôtel-de-ville, prêt à lui mettre un cachet sur la bouche, s'il eût voulu rien révéler. Sans doute, ce frère avoit moins de peine que Favras, à croire à une résurrection, qui n'étoit pas la sienne. La nuit arriva ; Sanson tint parole, on se rappele encore, que le peuple fut long-tems persuadé, et publia que Favras n'avoit pas été pendu. Les ténèbres et les soldats dont on avoit entouré l'exécution, et sa promptitude avoient jeté des soupçons. Le bourreau fut le seul honnête homme. Il n'avoit mis que cinq minutes à son opération, mais le curé, aussi complaisant que le Châtelet, mit cinq heures à la sienne. Tant Lafayette avoit peur que son pendu ne ressuscitât ! Ici Brissot se consolera, en voyant que, s'il a été dupe de Lafayette, le pauvre Favras en a été bien plus attrapé avant lui. Cependant on chauffoit le lit avec du sucre ; une amie, Mme Labaune, tenoit la bassinoire. Qu'on se figure là, Mme Favras, son impatience, sa désolation ; puis son espoir dans les promesses du Wasington, puis lorsqu'enfin arrive, non plus son époux, mais un cadavre glacé depuis deux heures ; lorsque le chirurgien a ouvert envain la jugulaire. Le désespoir, les imprécations, les cris de toute cette famille contre une si atroce fourberie (1) *l'honnête homme* !

---

(1) On se rappele que depuis, sur

Voilà donc par quels dégrés on s'élève si rapidement à la faveur et au commandement des armées! voilà comme on se fait idolâtrer des badauds! voilà les dieux qu'adore mon pays! Voilà l'homme qui ose se dire l'organe de tous les honnêtes gens, qui traite de factieux et de brigands tous les amis de la constitution, à qui il faut les deux chambres, qui ne peut souffrir que nous marchions ses égaux, qui a des statues, qui a dicté des lois au sénat! O que l'espèce humaine est vile et objecte! ô quelle est indigne de la liberté, indigne que des écrivains courageux dévouent leur tête, pour lui dire la vérité, une nation, où cet homme abominable, d'ailleurs, sans aucun titre à la reconnoissance publique, un *valet de chambre de Cromwel*, comme l'appele son ami Condorcet, un *vil intrigant*, comme l'appele son ami Brissot, est venu insulter, menacer 25 millions d'hommes dans leurs représentans, et n'a pas été sur l'heure, ou décrété d'accusation par la majorité, ou tué, comme César, par la minorité.

CAMILLE DESMOULINS.

---

une motion de Lafayette, l'assemblée nationale, qui n'a pas donné un *Corset* à aucun des écrivains qui ont fait la révolution, par la hardiesse et le courage de leur plume, et qui eût laissé mourir de faim ses plus fermes défenseurs, donna 60 mille francs à M. Cormeré, pour récompense de je ne sais quelle brochure. Ce fut-là le prix de son silence.

